

# PROGRAMME DE COORDINATION LOCALE POUR L'ENFANCE «CLE»

ÉTAT DES LIEUX - ANALYSE DES BESOINS  
OBJECTIFS PRIORITAIRES 2020 - 2025

# TABLE DES MATIÈRES

partie 1	4
préambule	4
réalisé par le saes	6
méthodologie	7
informations sur la commune de schaarbeek	11
informations des familles	17
répartition des moyens communaux	21
partie 2 : relevés des opérateurs	23
a. opérateurs créatifs et culturels	24
b. opérateurs sportifs	26
c. opérateurs organisant des activités pendant les vacances	28
d. écoles organisant un accueil extrascolaire	30
e. associations proposant du soutien scolaire	31
f. mouvements de jeunesse	32
g. opérateurs organisant des activités en famille	33
h. opérateurs organisant du parascolaire	34
i. organismes de coordination	34
partie 3 : constats et besoins	36
a. potentiel d'accueil - capacité d'accueil	37
b. potentiel d'accueil - offre d'activités	47
c. temps d'accueil	53
d. coûts et participations financières	58
e. couverture géographique - mobilité - accessibilité	62
f. qualité des services	68
g. taux d'encadrement	76
h. formation du personnel	80
i. équipement et matériel	86
j. infrastructure et locaux	88
k. partenariats et coordinations	92
l. information pour les familles et les professionnels	94
conclusion de michel de herde	98
conclusion du saes	99
Partie 4 : Objectifs et actions	102
Partenaires demandant l'agrément	119

---

Ce document peut être consulté gratuitement sur le site du Service d'Accueil Extrascolaire de Schaerbeek : <https://extrascolaire-schaerbeek.be/>

La rédaction de ce document a été achevée le 30 janvier 2020

**Récolte des données** : Marie Henrotay & Geoffrey Dony

**Rédaction** : Geoffrey Dony

**Mise en page** : Aysegul Ercan & Geoffrey Dony

**Relecture** : Toute l'équipe du Réseau Coordination Enfance

**Editeur Responsable** : Christine Redant - Réseau Coordination Enfance

**Photos** : Maison de Quartier d'Helmet, Atelier Populaire et projet INUI

**Langage** :

les termes «professionnels, accueillantes, animateurs, coordinateurs» utilisés dans ce document désignent des personnes des deux sexes.

L'ONE recommande de ne plus utiliser les termes «garderies» ou ALE» mais de parler d'«accueil extrascolaire» et d'accueillantes. C'est pourquoi, nous avons privilégié ces termes là dans notre programme CLE.

**Bibliographie** :

Les principales sources de ce document proviennent du précédent programme CLE (2015-2020) ainsi que des différentes enquêtes et rencontres réalisées en 2019

---

## PARTIE 1

### PRÉAMBULE

## Un agenda sur cinq ans

Le décret ATL<sup>1</sup>, voté en 2003, a défini un processus de coordination de l'accueil temps libre des enfants de 2,5 à 12 ans pour toute commune engagée dans ce décret.

Ce processus s'inscrit dans un cycle quinquennal, ponctué d'étapes récurrentes telles que :

- > La mise en place d'une CCA<sup>2</sup> après chaque élection communale,
- > La préparation du programme CLE<sup>3</sup> au moyen de l'état des lieux, comprenant le relevé de l'offre d'accueil existante et l'analyse des besoins,
- > La construction du programme CLE, son approbation par la CCA, le Conseil communal et l'ONE<sup>4</sup>,
- > La mise en application du programme CLE via l'élaboration annuelle d'un plan d'action, d'un rapport d'activités et d'évaluations.

## CLE pour Coordination Locale pour l'Enfance

Le programme CLE est un programme de coordination locale construit sur base d'un état des lieux et d'une analyse des besoins. Cet outil a pour objectif de structurer l'offre d'accueil sur la Commune de manière à répondre collectivement aux besoins révélés par l'état des lieux. Il vise le développement d'initiatives existantes ou la création de nouveaux projets, par le biais d'un ou plusieurs opérateurs ou par le biais de collaborations ou de partenariats.

Le programme CLE est composé de deux parties distinctes :

Une partie générale qui comprend les informations suivantes

- > L'identification des opérateurs d'accueil,
- > Les besoins révélés par l'état des lieux,
- > Les modalités de collaboration entre opérateurs,
- > Les modalités d'information aux usagers potentiels,
- > Les modalités de répartition des moyens publics autres que ceux octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- > Et une partie annexe qui comprend les dossiers des opérateurs demandant l'agrément et le subside par l'ONE.

Ces dossiers individuels constitués en parallèle comprennent une fiche administrative descriptive, le projet d'accueil mis à jour ainsi qu'une synthèse des formations effectuées par le personnel d'accueil (en cas de demande de renouvellement).

## Un programme en trois étapes : état des lieux - analyse des besoins - objectifs prioritaires

La Commune de Schaerbeek fait partie des premières communes à s'être engagée dans le décret ATL en 2005. Le programme CLE actuel a été agréé en avril 2015 et vient donc à échéance le 31 mars 2020.

L'évaluation finale des objectifs par la CCA et la contribution d'experts du secteur a eu lieu en septembre 2019. Des recommandations ont été émises avec le souhait qu'elles soient prises en compte dans l'élaboration du futur programme CLE.

---

1 Décret relatif à la coordination de l'Accueil des enfants durant leur Temps Libre et au soutien de l'accueil extrascolaire

2 Commission Communale de l'Accueil

3 Programme de Coordination Locale pour l'Enfance

4 Office de la naissance et de l'enfance

---

La Commune réalise donc, pour la quatrième fois: un état des lieux et une analyse des besoins sur son territoire. Cela permet de suivre sur une quinzaine d'années l'évolution de l'offre d'accueil et des attentes à la fois des usagers et des professionnels.

Concrètement, il s'agit d'identifier les opérateurs d'accueil ainsi que les activités proposées aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans sur son territoire. Cette collecte de données est complétée par une analyse des besoins du secteur exprimés par les enfants, les parents et les professionnels.

Les coordinateurs ATL de Schaerbeek ont mené ces travaux en se basant sur les directives du décret ATL, les recommandations de l'ONE et de l'OEJAJ<sup>5</sup>.

Ce document présente donc l'état des lieux et l'analyse des besoins en décrivant dans un premier temps la méthodologie appliquée pour recueillir des informations auprès de chacun des acteurs concernés : enfants, parents, professionnels. Les échéances sont également détaillées.

Il apporte, ensuite, des informations sur des données démographiques mais également socio-économiques au niveau communal.

### L'offre d'accueil schaerbeekoise est, ensuite, présentée par catégories

- > Opérateurs créatifs et culturels
- > Opérateurs sportifs
- > Opérateurs organisant des activités pendant les vacances
- > Ecoles organisant un accueil extrascolaire
- > Opérateurs organisant du soutien scolaire
- > Mouvements de jeunesse
- > Opérateurs organisant des activités en famille
- > Opérateurs organisant des activités parascolaires dans les écoles
- > Organismes de coordination



L'analyse des besoins met l'accent sur l'avis des enfants, des familles et des professionnels et met en évidence les attentes de chacun des acteurs. Elle complète l'état des lieux dans la mesure où elle apporte des éléments concrets sur les besoins non rencontrés, les améliorations à apporter, les partenariats souhaités et les attentes en matière de coordination.

---

5 Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

---

Ces informations sont présentées conjointement en suivant l'ordre des paramètres mentionnés par le décret ATL :

- > Potentiel d'accueil - capacité d'accueil
- > Potentiel d'accueil - offre d'activités
- > Temps d'accueil
- > Coûts - Participation financière
- > Couverture géographique - Mobilité - Accessibilité
- > Qualité des services
- > Taux d'encadrement
- > Formation du personnel
- > Matériel
- > Mobilité et accessibilité
- > Infrastructures et locaux
- > Partenariats et coordinations
- > Information pour les familles et professionnels

En confrontant les informations relatives à l'offre d'accueil existante et les besoins exprimés par les professionnels ou usagers du secteur, on peut identifier les objectifs prioritaires à atteindre dans le futur afin d'améliorer l'accueil tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Ceci constitue la deuxième partie du programme CLE.

Ces divers travaux sont accompagnés, complétés et avalisés par les membres de la Commission Communale de l'Accueil.

Ils sont ensuite présentés au Conseil communal de Schaerbeek pour être approuvés.

En fin de parcours, le programme CLE est présenté à l'ONE pour être agréé de manière à ce que les opérateurs puissent à leur tour être agréés et subsidiés.

Notons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les opérateurs anciennement subventionnés par le FESC<sup>6</sup> sont intégrés dans le décret ATL de type 2. De ce fait, ils font partie du programme CLE.

Le 15 mai 2019, le Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles a adopté un arrêté prévoyant la constitution d'une "commission transversale aux 3 secteurs de l'Accueil Temps Libre (Centres de vacances, Ecoles de devoirs et Extrascolaire), ayant pour mission de travailler sur une vision globale dans l'intérêt de l'enfant, qui appelle au décloisonnement des textes actuels. Ces travaux de restructuration des textes légaux ATL par la commission et l'ONE devraient être transmis au Ministre de l'Enfance pour mars 2021.

## RÉALISÉ PAR LE SAES

Le Service Accueil Extrascolaire de Schaerbeek - SAES existe depuis mars 2002 au sein de l'asbl Réseau Coordination Enfance - RCE en convention avec la Commune de Schaerbeek. Une convention lie également l'ONE à la Commune de Schaerbeek et ce depuis 2010.

Dans le cadre du décret Accueil Temps Libre, relatif à la coordination de l'accueil des enfants (2,5 à 12 ans) durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire, les coordinateurs ATL du SAES ont pour missions :

- > D'informer les parents sur les activités extrascolaires qui ont lieu sur la commune de Schaerbeek (la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek », le site internet, la page Facebook, etc...)
- > De soutenir les opérateurs extrascolaires dans le développement de la qualité de l'accueil (appels à projets, groupes de réflexion, création de projets, etc.)
- > D'élaborer et mener à bien les actions du Programme CLE

---

6 Fonds d'équipement et de services collectifs

---

## MÉTHODOLOGIE

L'état des lieux et l'analyse des besoins ont nécessité de définir des stratégies de recueil d'informations, de créer des supports et d'utiliser des outils appropriés pour obtenir une vision précise de l'accueil temps libre à Schaerbeek. Ces informations ont été complétées par des apports issus d'études antérieures menées sur la Commune ou dans le domaine de l'ATL, par le SAES ou bien d'autres organismes mentionnés dans la bibliographie (Annexe à venir).

Des méthodes différentes ont été appliquées selon le public pour collecter les données au niveau des professionnels, des enfants et des parents.

### Deux questionnaires différents pour les écoles et les milieux d'accueil associatifs

Plus de 120 opérateurs d'accueil avaient déjà été répertoriés lors de l'état des lieux de 2014 et cette base de données a été régulièrement mise à jour durant ces dernières années. En 2019, nous comptons près de 130 opérateurs.

Deux questionnaires spécifiques (Annexes à venir) ont été conçus pour recueillir des données concernant leur offre d'accueil. Nous avons en effet volontairement distingué les écoles des opérateurs créatifs, culturels et sportifs pour mieux tenir compte de leur spécificité. L'élaboration de ces questionnaires a été en partie réalisée à partir des questionnaires de l'état des lieux précédent en tenant compte des attentes du décret ATL, des recommandations de l'ONE et du questionnaire en ligne réalisé par l'OEJAJ. Ces questionnaires ont pu être testés par deux écoles et deux associations avant d'être envoyés. Les coordinateurs ATL ont fait le choix d'envoyer les questionnaires en ligne par mail via le site « SurveyMonkey ».

Sur les 130 opérateurs, il faut distinguer 32 écoles et 98 milieux d'accueil. Sur 98 milieux d'accueil, 33 seulement ont répondu à notre enquête en ligne. Sur ces 33 milieux d'accueil, 91% l'ont rempli de manière complète. Dans ce sondage nous comptons 29 écoles sur 32 qui ont répondu à notre enquête en ligne.

Type d'opérateur	Nombre d'opérateurs contactés	Nombre de réponses	Taux de réponse
Réseau d'enseignement libre confessionnel catholique	13	11	85%
Réseau d'enseignement libre confessionnel islamique	1	0	0%
Réseau d'enseignement communal	16	16	100%
Réseau d'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles	2	2	100%
<b>OPERATEURS</b>	<b>98</b>	<b>33</b>	<b>34%</b>
Clubs de sport	23	4	17%
Associations	58	23	40%
Mouvements de jeunesse	8	2	20 %
Servicez communaux*	6	4	67%

\*Académies de musique, le service enfance, le service de la culture, la bibliothèque et le centre culturel

Malgré l'envoi de trois courriels d'information et plusieurs rappels par mail et par téléphone successifs, le taux de réponse est assez faible en particulier pour les milieux d'accueil. De plus, dans certains cas, la qualité des réponses ne permet pas une exploitation totalement fiable quant aux résultats. Au vu du nombre d'opérateurs actifs sur la commune, il ne nous a pas été possible de rencontrer les opérateurs individuellement.

## Les rencontres entre professionnels de l'accueil

Les questionnaires ont permis de récolter des données qui ont pu être complétées et nuancées lors de rencontres organisées entre professionnels.

Nous avons organisé deux matinées de rencontre où tous les opérateurs étaient invités à participer. Nous avons choisi deux dates différentes afin de permettre à un maximum d'opérateurs d'être présents. La première séance a rassemblé 4 opérateurs et la seconde 13 opérateurs. Ces deux groupes de professionnels ont représenté les différents secteurs : accueil extrascolaires dans les écoles, écoles de devoirs, centres de vacances et clubs de sports. Il ne manquait que les mouvements de jeunesse pour représenter le secteur dans son entièreté.



---

Nous avons également rencontré un groupe de 8 accueillantes en formation et organisé une réunion avec les directions d'écoles du réseau libre à laquelle 5 directeurs d'écoles étaient présents.

Par ailleurs, nous avons eu l'occasion de mettre en perspective toutes ces données lors d'une réunion avec Gaëlle Amerijckx, collaboratrice scientifique au sein de l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale. Elle a déjà étudié la question de l'importance des activités extrascolaires. Cette rencontre a permis d'approfondir la réflexion de manière générale et de cibler certaines thématiques dont par exemple la gestion de la liste d'attente.

## Les enfants

### Des animations et des interviews spécifiques



Nous avons conçu une fiche d'animation pour être à l'écoute du ressenti des enfants par rapport aux différents aspects de l'accueil temps libre, à savoir, les notions de durée, de plaisir et de choix. Nous avons cherché à mieux connaître leurs attentes. Nous avons mené ces animations dans deux associations et deux écoles de réseaux différents.

Nous avons également transmis la fiche animation à trois associations afin qu'elles puissent elles-mêmes mener les interviews. En tout, une septantaine d'enfants entre 6 et 12 ans ont été sondés par le SAES.

Merci aux équipes du Gaffi, de l'école 10, de l'Institut de la Vierge Fidèle, de Bouillon de Cultures, de Créactions et de la Maison de Quartier d'Helmet.

## Les familles

### Les questionnaires

L'avis des familles a été principalement recueilli via un questionnaire en ligne (Annexe à venir) diffusé via les différents réseaux sociaux, mailing liste et notre site internet. Nous avons également adapté ce questionnaire afin qu'il puisse être distribué en version papier et rempli par les familles n'ayant pas la possibilité ou la capacité de le remplir en ligne.

Au total, 189 familles ont répondu à notre enquête, 176 via l'outil informatique « Monkey Survey » et 13 via la version papier (9 familles de l'école des Griottes et 4 familles de l'association des Ateliers des Petits Pas).

### Les rencontres avec les familles

Afin de toucher une plus grande diversité de familles, nous avons organisé des rencontres dans trois écoles et dans une association. Au total 13 parents ont échangé avec nous.

L'échange le plus riche fut à l'ASBL Liens de Quartier Petite Enfance où 9 parents étaient présents.

202 familles ont été sondées que ce soit via le formulaire en ligne, le formulaire papier ou encore des rencontres.

---

## Difficultés

Il y a cinq ans, 450 parents avaient répondu. Nous espérions atteindre un résultat similaire ce qui n'a pu être le cas.

Cependant, plusieurs éléments sont à prendre en considération :

- > Au même moment, les écoles étaient dans l'obligation de sonder les parents dans le cadre du plan de pilotage de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le timing n'étant donc pas idéal pour que les écoles envoient deux questionnaires aux parents, nous n'avons pas pu compter sur leur soutien pour toucher leur public,
- > La commune a également commandé un état des lieux sur les thématiques « enfance-jeunesse-sénior » suite aux élections,
- > Certaines familles étaient moins disponibles durant la période du ramadan pour se rendre à des réunions,
- > L'absence d'un membre de l'équipe du Service d'Accueil Extrascolaire de Schaerbeek.

En conclusion, nous nous sommes aperçus qu'il était difficile pour les professionnels de comprendre l'intérêt de l'état des lieux. De plus, suite aux exigences de l'OEJAJ, les questionnaires furent assez longs. Quelques parents et professionnels nous en ont fait la remarque.



Tous les chiffres que vous retrouverez dans les pages 11 à 13 sont issus du site de l'IBSA<sup>7</sup>.

### Schaerbeek, une commune jeune et une population en augmentation

Au 1er janvier 2019, la commune comptait 133.309 habitants alors qu'on en dénombrait 130.800 en juillet 2014, lors du dernier état des lieux, soit une augmentation de 2059 personnes en cinq ans.

L'âge moyen est de 34,9 ans ce qui fait de Schaerbeek, la 2ème commune la plus jeune de Belgique après St-Josse Ten Noode.

Selon la répartition en classe d'âge, au 1er janvier 2018, 25,5% de la population schaarbeekoise a moins de 18 ans. Schaerbeek comptait 17 767 enfants de 3 à 11 ans, dont 6 363 enfants de 3 à 5 ans. Ces chiffres sont stables par rapport au précédent état des lieux.

### Une commune densément peuplée

Schaerbeek concentre une grande population sur un territoire d'étendue relativement faible (8,1 km<sup>2</sup>). La densité moyenne de la population est d'environ 16.879 habitants par km<sup>2</sup>, à titre de comparaison, la moyenne régionale est de 7441 habitants par km<sup>2</sup>. Cette densité est variable d'un quartier à l'autre et peut parfois dépasser 30.000 habitants par km<sup>2</sup>.

Les quartiers les plus densément peuplés se trouvent à l'ouest de la Commune.

---

7 L'institut bruxellois des statistiques et d'analyse - online - <http://ibsa.brussels/>

---

## Une population scolaire en augmentation

La population scolaire francophone (maternelle et primaire) totalisait 13.157 enfants au 1er octobre 2018, répartis en trois réseaux :

- > Officiel subventionné (16 écoles du réseau d'enseignement communal) : 5.734 élèves
- > Libre confessionnel catholique subventionné (13 écoles du réseau d'enseignement libre) : 5.899 élèves
- > Libre confessionnel islamique (1 école) : 399 élèves
- > Fédération Wallonie-Bruxelles (2 écoles) : 1.125 élèves

## Les familles schaerbeekois

Au 1er janvier 2017, Schaerbeek comptait 55.908 ménages privés. La taille moyenne des ménages privés est de 2,4 personnes. 13% des familles sont monoparentales. Ce chiffre est plus important que la moyenne régionale (11,7%). Notons que sur les 7.312 familles monoparentales, 6.373 sont des femmes, soit 87%. La taille moyenne des ménages privés est plus élevée à Schaerbeek qu'à l'échelle régionale (2,4 personnes contre 2,2 à la région).

## Une population multiculturelle

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, on comptait 42 % de personnes de nationalité belge et 52% de personnes de nationalité étrangère, dont 22% de ressortissants de l'UE. Une part importante des personnes de nationalité étrangère ont également acquis la nationalité belge sans que ce chiffre puisse être quantifié de manière précise.

Pour une grande partie de la population étrangère, les liens avec le pays d'origine restent importants.

On dénombre plus de 150 nationalités différentes. Les communautés marocaines et turques sont les plus importantes. On observe une évolution avec l'arrivée plus récente de polonais, de bulgares et de roumains.

Les statistiques permettent de mettre en évidence deux tendances : les habitants de nationalité belge quittent chaque année la commune et leur départ est compensé par une arrivée plus nombreuse d'habitants de nationalité étrangère.

## Des ressources importantes mais un niveau socio-économique faible

La commune de Schaerbeek possède de multiples atouts sur le plan économique. Outre son positionnement géographique entre l'aéroport national et le quartier européen, on relève la présence de cinq pôles d'emploi sur le territoire communal dont deux de niveaux national (Reyers et quartier Nord) et de pôles importants en périphérie directe : OTAN et la Communauté européenne.

La commune compte également 7 pôles d'activités économiques relativement bien répartis au sein de la commune : le pôle Reyers qui regroupe une quarantaine d'entreprises, le Nord de la commune à proximité de la gare de Schaerbeek, le quartier Nord, le boulevard Lambermont, la chaussée de Haecht, la gare Josaphat, la place Verboeckhoven et la rue des Palais.

Pourtant le niveau socio-économique de la commune reste relativement faible. En 2016, le taux de chômage atteignait 23,2% et celui des jeunes dépassait 33,7 %. C'est plus important que le pourcentage régional qui était en 2016 de 30,8%. Les quartiers Nord, Brabant et Colignon concentrent les plus fortes densités de chômage.

Le CPAS de Schaerbeek accueille une grande partie de la population. En 2017, 8,1% de personnes ayant entre 18 et 64 ans touchaient un revenu d'intégration sociale attribué par le CPAS. La moyenne bruxelloise est de 5,4%, ce qui place donc Schaerbeek largement au-dessus. Par ailleurs, il s'agit du deuxième plus grand CPAS de Bruxelles.

---

Le revenu moyen par habitant est inférieur à celui qui est observé pour la région de Bruxelles-Capitale. Il était de 17.962 euros en 2016 à Schaerbeek contre 19.072 euros en région bruxelloise. Schaerbeek se situe en 5<sup>ème</sup> position dans le classement des revenus moyens belges les plus faibles. Les niveaux moyens de revenus divergent aussi selon les quartiers. Les zones les plus paupérisées se situent dans les quartiers de la zone ouest : Ste-Marie/Colignon/Verboeckhoven, Elisabeth/Riga/Helmet, et Brabant/Nord/Pavillon. La faible évolution des revenus moyens schaerbeekois a un impact direct sur la stagnation des recettes communales alors que les dépenses notamment sociales et les investissements nécessaires pour faire face à l'augmentation démographique augmentent.

En comparaison avec la région bruxelloise, le taux d'activité à Schaerbeek est légèrement plus élevé pour les hommes et légèrement plus bas pour les femmes. Au sein de la population active, l'accès à l'emploi apparaît plus difficile qu'au niveau de la région : le taux de chômage (total et de longue durée) est plus important dans la commune, tant pour les hommes que pour les femmes. Enfin, le taux d'emploi est également plus bas qu'au niveau régional pour les deux sexes. Les inégalités de genre en termes de taux d'activité et d'emploi apparaissent plus marquées à Schaerbeek qu'à l'échelle régionale.

## Des infrastructures culturelles et sportives importantes

Au niveau culturel, on relève un nombre important d'implantations dont l'attractivité dépasse largement le niveau communal : les Halles de Schaerbeek, le théâtre 140, le théâtre de la Balsamine et le théâtre Océan-Nord.

### La commune dispose d'infrastructures culturelles dynamiques telles que

- > Le Centre Culturel de Schaerbeek,
- > Les bibliothèques communales dont le territoire s'étend sur deux communes : Schaerbeek et Evere. Les trois bibliothèques schaerbeekoises comprennent la bibliothèque Sésame, les Mille et Une pages et la bibliothèque Thomas Owen,
- > Une ludothèque associée à une bibliothèque,
- > La Maison des Arts, espace culturel ouvert à toute manifestation artistique,
- > Le centre culturel néerlandophone : « Kriekelaar ».

On dénombre aussi 9 théâtres et 7 musées.

Le pôle de médias (RTBF, VRT, RTL-TV1) du quartier Reyers occupe aussi une place importante dans la commune même si cela entraîne peu de retombées directes pour les habitants.

De nombreuses associations accueillent aussi les enfants durant leur temps libre et leur proposent des ateliers divers ou des stages de vacances.

## Au niveau sportif, la commune dispose de nombreux équipements sportifs

- > La piscine communale Neptunium (actuellement en travaux),
- > Le complexe sportif Terdelt : athlétisme, football, tennis, pétanque et plaine de jeux,
- > Le site Wahis : rugby, football, pétanque,
- > Le site Lambermont : tennis extérieur,
- > Le site Chazal : football,
- > Le stade du Crossing : football,
- > La salle Kinétix : mini-foot, basket, tennis, volleyball, handball, badminton,
- > La salle Omnisport Ste-Marie : volley-ball, basket, football en salle, gymnastique,
- > 16 plaines de jeux équipées de modules de jeux,
- > Les gymnases et équipements des écoles fréquentés par les 55 associations sportives dénombrées sur la commune.

Un grand nombre d'associations utilise régulièrement ces infrastructures dans le cadre de l'accueil temps libre.

Les milieux d'accueil culturels et sportifs sont répertoriés dans la deuxième partie du document.

## Les espaces verts



Les espaces verts représentent seulement 6% du territoire communal ce qui est largement inférieur à la moyenne régionale (environ 25%). Le parc Josaphat est un espace vert de première importance situé de manière centrale.

Les autres espaces verts publics présentent des tailles largement plus réduites :

- > Le parc Albert, parc de promenade et de passage,
- > Le parc Walckiers, site d'intérêt biologique dont une partie est accessible seulement via des visites guidées,
- > Le parc Lacroix, situé en intérieur d'îlot,
- > Le parc Rasquinet (actuellement en rénovation),
- > Le parc Gaucheret,
- > Le parc Reine-Verte,

Les quartiers les plus densément peuplés de la zone Ouest disposent de moins de parcs de proximité au regard du nombre d'habitants.

Outre les parcs publics, le territoire de la commune comprend d'autres espaces verts, tels que les places ou les jardins présents en intérieur d'îlot. Ces derniers sont souvent trop fortement urbanisés (entrepôt, atelier, garage, parking à ciel ouvert) pour pouvoir être verdurisés. Bon nombre de logements schaarbeekoïses ne disposent pas de jardin. Les parcs sont en général gérés par les services communaux (Schaerbeek Propreté) selon un mode de gestion écologique. Des gardiens de la paix et des animateurs socio-sportifs y sont parfois présents pour proposer des animations ou bien assurer la surveillance.

---

Le parc Walckiers et le parc Gaucheret sont gérés par l'IBGE<sup>8</sup>. La gestion du parc Reine-Verte est confiée à un organisme externe.

## ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS DANS LA COMMUNE

### Les attributions échevinales

[Deux échevins se partagent les principales compétences liées à l'enfance suite aux élections d'octobre 2018.](#)

- > **M. Michel De Herde** est responsable de l'organisation de l'enseignement communal francophone, de l'accueil extrascolaire, des crèches communales et du budget. Il s'occupe du secteur de l'accueil temps libre pour un quatrième mandat ce qui permet d'assurer une continuité dans les projets soutenus par la Commune,
- > **Mme Déborah Lorenzino** est en charge des relations avec les associations s'occupant de l'enfance et de la jeunesse, des familles, de la coordination des stages de vacances mais également de la propreté publique & des espaces verts, et du bien-être animal.

### Les services communaux liés à l'enfance

- > Le « Service Enfance de la Commune de Schaerbeek » organise des stages à toutes les périodes de vacances ainsi que des excursions en famille,
- > Le centre de vacances OCS (Oeuvre des Colonies Scolaires) organise les plaines communales d'été, à Ittre et à Ohain. Les activités parascolaires organisées dans les écoles communales sont également prises en charge par cet organisme,
- > Les « SAMS » (Services d'Accueil en Milieu Scolaire) dépendent du Service de l'Enseignement communal. Ils assurent le suivi de la mise en place du projet pédagogique, gèrent le personnel affecté à l'accueil extrascolaire, mettent en place des formations pour les éducateurs et assurent les tâches administratives relatives à l'ONE (envoi des présences et démarches liées au renouvellement de l'agrément).

### Le Réseau Coordination Enfance (RCE)

Le RCE est une association indépendante de la Commune qui assure depuis 1997 la coordination de 8 associations impliquées dans l'accueil des enfants de 0 à 12 ans.

Le Service Accueil Extrascolaire de Schaerbeek existe depuis 2002 au sein du Réseau Coordination Enfance. Depuis 2009, une convention tripartite lie la Commune, le RCE et l'ONE concernant la coordination ATL.

### La Commission Communale de l'Accueil (CCA)

La CCA a été renouvelée et approuvée par l'ONE fin mars 2019, après les élections communales. Elle comprend 45 membres effectifs et suppléants répartis dans cinq composantes représentant les élus, les enseignants, les familles, les opérateurs agréés par l'ONE et les associations. Elle est présidée par l'échevin Michel De Herde.

Deux réunions sont organisées au minimum par année civile. Elles contribuent à finaliser et à approuver divers travaux : l'approbation des budgets de la subvention communale, les plans d'action et rapports d'activités annuels, l'état des lieux, l'analyse des besoins et le programme CLE. C'est aussi un lieu de débat et de concertation où certaines thématiques liées à l'accueil temps libre peuvent être débattues.

---

8 Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement

## Le secteur associatif

De nombreuses associations accueillent les enfants durant l'année après les journées d'école ou encore pendant les vacances. Parmi celles-ci se trouvent des écoles de loisirs, des CEC<sup>9</sup>, des centres de vacances, des clubs de sports etc. D'autres n'ont pas de statut particulier mais sont déclarées et reconnues par l'ONE, ce qui leur permet d'accueillir des enfants durant l'année.



---

9 Centre d'expression et de créativité



## INFORMATIONS DES FAMILLES

Pour les familles et les professionnels, l'information sur l'offre existante est un besoin primordial. De nombreux outils ont été développés durant les cinq dernières années :

- > Le site Internet [www.extrascolaire-schaerbeek.be](http://www.extrascolaire-schaerbeek.be) a été renouvelé en 2018,
- > La brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek ? » a été rééditée et distribuée en septembre 2018,
- > L'encart du journal communal « Schaerbeek Info » consacre ses informations à l'offre d'accueil pendant les vacances de printemps et d'été, celles de tous les services communaux mais également celles des associations,
- > Le site de la commune de Schaerbeek qui reprend toutes les informations liées aux activités extrascolaires « [www.1030.be](http://www.1030.be) »,
- > Le site [www.bruxeltempstlibre.be](http://www.bruxeltempstlibre.be), créé et géré par l'asbl Badje réunit l'offre d'accueil des 19 communes de la région bruxelloise. Toutes les coordinations ATL de Bruxelles contribuent à sa mise à jour,
- > La page Facebook « extrascolaire à Schaerbeek » a été créée en 2017. Elle compte quasiment 500 followers en juillet 2019,
- > Le SAES propose une permanence téléphonique pour orienter les demandes des parents.

## Evolution de la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek ? »

En 2017, la charte graphique du RCE et donc du SAES a été renouvelée.

La mise en page de la brochure et du nouveau site internet a donc été conçue en lien avec cette nouvelle charte graphique.



## Collaborations entre structures

Les collaborations entre opérateurs contribuent de manière très concrète à enrichir les ressources des milieux d'accueil. Cette pratique tend à se développer pour pallier le manque de moyens et permettre de mutualiser les ressources disponibles dans le secteur.

Cela nécessite de connaître son environnement professionnel et de construire des relations de partage et de confiance. Le décret ATL encourage les partenariats entre opérateurs.

## Des partenariats entre écoles et milieux d'accueil associatifs

De nombreux partenariats existent déjà entre écoles et associations. Ils ont souvent été mis en place pour optimiser l'utilisation des locaux dans les écoles et permettre aux opérateurs associatifs de développer leurs activités durant les périodes extrascolaires, en semaine et pendant les congés scolaires.

La mise à disposition d'espaces par les écoles concerne le plus souvent la salle de gymnastique ou de psychomotricité, la cour extérieure et des salles polyvalentes telles que les réfectoires ou la bibliothèque.

Les partenaires des écoles sont principalement des associations à caractère culturel et créatif et des clubs sportifs.

Ces partenariats font de plus en plus l'objet de conventions précises, limitées dans le temps. Cela permet de prévenir les difficultés et de responsabiliser chaque partenaire.

## Un rapprochement entre écoles et associations

Les partenariats qui existent actuellement à Schaerbeek dépassent largement le cadre des locaux. En effet, des projets à caractère pédagogique et culturel entre écoles et associations ont tendance à se développer, pendant le temps scolaire mais aussi extrascolaire.

### Des projets concrets comme Intesys<sup>10</sup> et le projet INUI<sup>11</sup> ont renforcé ce partenariat :

- > Le projet pilote d'INTESYS pour la partie francophone se concentre sur la question du passage en douceur des enfants dans les classes d'accueil pour tout-petits de 2,5 ans à 3 ans et en première maternelle (enfants de 3 ans). En 2018, le projet Intesys a poursuivi les rencontres entre les partenaires schaarbeekoïses (écoles, associations) et a permis d'accompagner quelques projets concrets de partenariat autour de la transition par des rencontres entre les professionnels écoles/associations/crèches.
- > Le projet INUI : L'objectif de ce projet est d'améliorer l'utilisation et l'accessibilité par des enfants non-utilisateurs involontaires aux activités d'accueil extrascolaire. Pour ce faire, les actions sont menées à l'école 1 en collaboration avec des opérateurs schaarbeekoïses en vue de mieux faire connaître l'offre d'accueil extrascolaire et de sensibiliser les familles au secteur en les initiant à des activités afin qu'ils deviennent utilisateurs. Les objectifs pédagogiques et valeurs du projet seront basés sur ceux de l'Accueil Temps Libre:



Le projet INUI a plusieurs sous objectifs :

- > Contribuer à un épanouissement global des enfants via des activités de développement multidimensionnel adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes
- > Contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'hétérogénéité des publics dans un même lieu
- > Faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les faire accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité

<sup>10</sup> Intégration des services de l'enfance

<sup>11</sup> Inclusion d'enfants non utilisateurs involontaires

---

Les contrats de quartier favorisent aussi les rapprochements entre écoles et associations par le biais de projets communs, bénéfiques à tous les habitants d'un quartier défini. Deux contrats de quartier sont actuellement en cours : Stephenson & Pogge.

Au niveau local, des collaborations entre associations du quartier et écoles se concrétisent à travers des projets concrets: organisation du soutien scolaire dans l'école, participation aux fêtes de quartier, projets de soutien à la parentalité. Ces actions amènent les professionnels à combiner leurs compétences et parfois même à co-animer des activités.

Dans les écoles, les professionnels sont souvent confrontés à des situations qui dépassent le cadre de la scolarité et se trouvent parfois démunis par rapport à certaines situations familiales. Cela peut faire l'objet d'un travail concerté avec les associations proches qui développent des projets pour répondre à ces demandes sociales particulières : cours d'alphabétisation et de langues, projets de participation à la vie citoyenne, accompagnement social.

En proposant des activités d'épanouissement aux enfants des écoles du quartier, les associations prolongent et diversifient les apprentissages des enfants à partir d'activités ludiques et créatives. Elles accordent aussi une attention particulière aux activités qui amènent les enfants à améliorer leur pratique de la langue française, obstacle fréquemment rencontré par certaines écoles schaarbeekoises. Cette complémentarité a pour effet de renforcer l'action pédagogique. En général, la proximité géographique facilite les partenariats.

## Des partenariats entre services communaux, associations et écoles

Des activités en partenariat avec des associations et des écoles communales sont organisées par des services communaux de la Commune.

L'OCS<sup>12</sup> et le Service Enfance de la commune de Schaarbeek mettent en place des stages à toutes les périodes de vacances.

Il s'agit donc d'une collaboration tripartite, coordonnée par chacun des services, qui gère aussi la diffusion de l'information, les inscriptions et les paiements.

Dans les deux cas, la commune intervient financièrement auprès des opérateurs en prenant en charge une partie des coûts pour diminuer la participation financière des parents.

Outre les plaines de vacances, l'OCS organise aussi les activités parascolaires dans les écoles communales.

## Le travail en réseau

Les partenariats amènent parfois les opérateurs à travailler en réseau. La mutualisation des moyens financiers et humains, et leur répartition au sein des associations partenaires permettent alors d'atteindre un autre niveau de coordination.

C'est le cas par exemple du Réseau Coordination Enfance. Au fil des années, il a pu développer ses actions pour devenir aujourd'hui un Centre de ressources, pépinière d'expertises multiples qui se complètent et se renforcent mutuellement. Aujourd'hui, le RCE propose aussi des services et des formations continuées pour les professionnels du secteur de la petite enfance et de l'enfance.

---

12 Oeuvre de colonies scolaires

## Des lieux de concertation

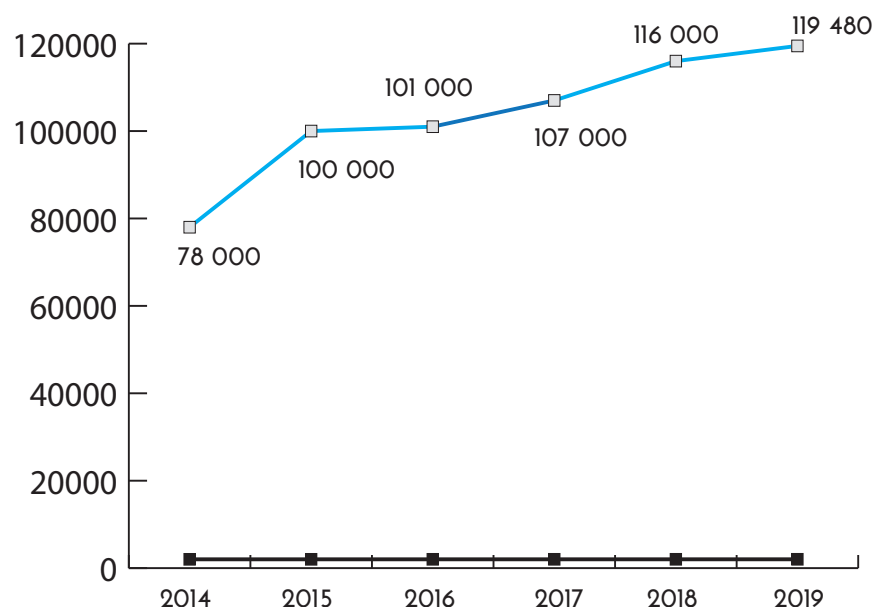


De manière générale, le travail en réseau résulte d'une connaissance mutuelle entre professionnels et d'une longue pratique d'échanges. Cela nécessite des lieux de concertation et de dialogue et des personnes qui coordonnent ces moments et en assurent le suivi.

Les groupes de travail thématiques, les coordinations issues des contrats de quartier, les diverses commissions mises en place dans le domaine culturel et social représentent autant d'espaces de discussion où peuvent s'échanger des informations et des idées. Même si cela n'aboutit pas toujours sur des partenariats, c'est une occasion donnée aux professionnels de renforcer leur propre réflexion sur les projets qu'ils mènent et de les faire évoluer.

## RÉPARTITION DES MOYENS COMMUNAUX

### La subvention communale extrascolaire



Depuis 2005, la Commune de Schaerbeek a inscrit une subvention extrascolaire dans son budget. Cette subvention a été renouvelée chaque année et représente 119 480 euros en 2019. Elle est gérée par le Réseau Coordination Enfance selon des modalités d'attribution approuvées par la CCA.

Elle vise à compléter les moyens octroyés par l'ONE pour l'organisation du SAES (frais de personnel et de fonctionnement) et pour les opérateurs d'accueil (milieux d'accueil agréés et subsidiés via le décret ATL et écoles de devoirs officiellement reconnues). Elle soutient également des projets coordonnés par le Réseau Coordination Enfance et les coordinateurs ATL.

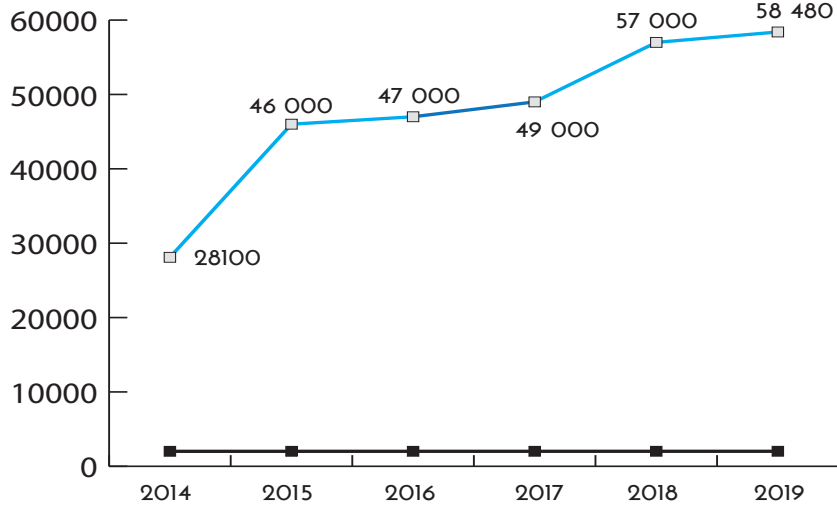
#### Parmi ces projets figurent principalement :

- > La création, le maintien et le renouvellement d'outils d'information (brochure et site Internet)
- > Le soutien à la formation via la mise à disposition de chèques-remplacement pour le personnel d'accueil du réseau libre
- > L'organisation de formations
- > Le soutien de projets favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap et l'accueil des enfants de 2,5 à 6 ans
- > Le soutien du prêt de matériel pédagogique aux milieux d'accueil
- > Le développement et le maintien de projets spécifiques : Accueil Futé<sup>13</sup>, INUI, ASED<sup>14</sup>,

13 Accueil Flexible Urgence et Temporaire, un projet d'accueil d'urgence les trois premières semaines de juillet à l'école 8

14 Accueil - spécifique - enfant - Différents, un projet qui accueille les enfants de type 1, 2 et 8 à l'école de La Vallée pendant les vacances d'été

Notons que la commune de Schaerbeek a choisi de soutenir l'ATL des écoles libres en complétant la subvention de l'ONE.



Cette subvention est calculée en tenant compte de trois parties : une partie fixe, une partie calculée sur le nombre de présences, une partie qui tient compte de l'indice socio-économique de l'école. Ce montant est en augmentation depuis le dernier programme CLE.

Comme l'indiquie ce graphique, la subvention est passée de 28 100 euros en 2014 à 58 480 euros en 2019.



## PARTIE 2 : RELEVÉS DES OPÉRATEURS



Avec 130 opérateurs d'accueil actifs identifiés sur l'ensemble du territoire schaarbeekois, l'offre extrascolaire se veut riche et diversifiée !

Afin d'identifier clairement les différents types d'accueil, nous les avons classés en plusieurs rubriques, chacune correspondant au type d'activités proposées sur le territoire de la Commune :

- > Opérateurs créatifs et culturels
- > Opérateurs sportifs
- > Opérateurs organisant des activités pendant les vacances
- > Ecoles organisant un accueil extrascolaire
- > Opérateurs organisant du soutien scolaire
- > Mouvements de jeunesse
- > Opérateurs organisant des activités en familles
- > Opérateurs organisant des activités parascolaires dans les écoles
- > Organismes de coordination

Il est à préciser que certains opérateurs se retrouveront identifiés plusieurs fois puisque leur offre d'activités est multiple.



## A. OPÉRATEURS CRÉATIFS ET CULTURELS

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Accessibilité	Inclusion
ABC - Art Basics For Children		•	•	•
Académie de Musique Instrumentale de Schaerbeek	•	•		
Académie Intercommunale de St-Josse/Schaerbeek	•	•		
Agissons ensemble			•	•
Amis d'Aladdin (Les)	•	•		•
Al-Jisr		•		
AMOS - Action en Milieu Ouvert à Schaerbeek		•		
Atelier des Petits Pas	•	•		•
AtMOsphère AMO		•	•	•
Bibliothèque Locale de Schaerbeek/Evere	•	•	•	•
Bouillon de Cultures - Secteur Aurora		•		
Caméléon Bavard (Le)	•	•	•	•
Cédas		•		
Centre Culturel de Schaerbeek	•	•		
CréACtions	•	•	•	•
Darna		•	•	
Enfants et Compagnie	•	•		
Esperluète (L')		•		
GAFFI	•	•		•
Génération asbl		•	•	•
Gerbe AMO (La)		•		
Liens de Quartier Petite Enfance	•		•	•
Ludocontact	•	•		•
Made in Kit	•	•	•	•
Maison Dailly		•	•	•
Maison des Enfants Van Dyck	•	•		•
Maison de Quartier d'Helmet	•	•		•
MusicArt	•		•	•
Petits Débrouillards (Les)		•	•	
La plume qui s'poile	•	•	•	•
Rasquinet		•		
Same Same Brussels	•	•	•	
Soutien Asbl	•	•	•	

Théâtre Maât	•	•		•
Unis vers cité		•		
Utopie asbl	•	•	•	•
Vision Asbl		•	•	•

Il y a 38 opérateurs créatifs et culturels : 20 d'entre eux accueillent les enfants de moins de 6 ans\*, tandis que 35 accueillent les plus de 6 ans.

18 opérateurs ont un local accessible aux personnes à mobilité réduite et 22 incluent des enfants à besoin spécifique

\* Attention, une majorité des opérateurs qui accueillent des enfants de moins de 6 ans font du 5-6 ans. Il ne s'agit donc pas d'un accueil à partir de 2,5 ou de 3 ans pour ces 20 opérateurs.

## B. OPÉRATEURS SPORTIFS

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Accessibilité	Inclusion
Alpa Schaerbeek Woluwe	•	•		
AMOS - Action en Milieu Ouvert à Schaerbeek		•		
Art de la danse	•	•		
Atelier des Petits Pas	•	•		•
Atelier du Trapèze (L')	•	•		
Bouillon de Cultures		•		•
Brussels GR gymnastique	•	•		
Cercle Royal de Natation de Schaerbeek et de Neder-over-Heembeek	•	•		•
Club n°1		•		
Danse Mario OHN	•	•		
Entr'artist asbl		•		
FC Schaerbeek	•	•		
FC Kosova Schaerbeek	•	•	•	•
Gaffi		•		
Génération ASBL		•		
Gerbe AMO (La)		•		•
GODC - capoeira		•		•
Judo Royal Crossing Club Schaerbeek	•	•		
Royal Kituro Rugby asbl		•		
Kung-Fu Wu-Shu		•		
Lambermont Tennis Academy - L.T.A.	•	•	•	•
Maison de Quartier d'Helmet		•		•
Mondial Sport & Culture asbl	•	•		•
Multikids Crossing	•	•		
Passerelle Dance Studio (La)	•	•		•
Queensbury	•	•	•	•
Rasquinet asbl	•	•		•
Royal Canter LC Schaerbeek	•	•		
Royal Cercle Athlétique de Schaerbeek		•	•	
Same Same brussels	•	•	•	•
We'll being terdelt	•	•	•	•
Tennis club Set Wahis	•	•		
Vibrato asbl	•	•	•	•
Vision Asbl	•	•		•

Unis vers cité		•		
Xtreme Team Parkour asbl	•	•	•	
Yamatsuki Karaté		•	•	•
We'll being terdelt	•	•		•

38 opérateurs proposent des activités sportives et physiques.

Tous les opérateurs de cette catégorie accueillent les enfant de plus de 6 ans et 24 d'entre eux accueillent des enfants de moins de 6 ans.

9 d'entre eux ont des locaux accessibles aux personnes à mobilités réduite 20 incluent des enfants à besoin spécifique.

## C. OPÉRATEURS ORGANISANT DES ACTIVITÉS PENDANT LES VACANCES

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Accessibilité	Inclusion
ABC - Art Basics For Children		•	•	•
Agissons ensemble		•	•	•
Amis d'Aladdin (Les)	•	•		•
AMOS - Action en Milieu Ouvert à Schaerbeek		•		
Atelier des Petits Pas	•	•		•
Atelier du Trapèze (L')	•	•		
AtMOsphères AMO		•	•	
Alpa Schaerbeek Woluwé		•		
Bibliothèque Locale de Schaerbeek/Evere	•	•	•	•
Blé en Herbe (Le)	•	•		
Bouillon de Cultures - Secteur Aurora		•		
Brussels GR Gymnastique		•		•
Caméléon Bavard (Le)	•	•	•	•
Cédas		•		
Centre de Formation Sportive		•		
Club du Multisports asbl (Le)	•	•		•
Corps et graphies	•	•	•	•
CréACtions		•	•	•
Cultures-Elles		•		•
Diapelé	•	•		
Dymension asbl	•	•		•
Eclosion asbl	•	•		•
Enfants et Compagnie	•	•		
Entr'artist asbl		•	•	•
Esperluète (L')		•	•	
GAFFI	•	•		•
Gerbe AMO (La)		•		
Kosova Schaerbeek FC	•	•	•	
Judo Royal Crossing Club Schaerbeek asbl	•	•		
La Plume qui s'Poile		•		•
Lambermont Tennis Academy - L.T.A.	•	•	•	•
Liens de Quartier Petite Enfance	•	•	•	•
Ludocontact	•	•		•
Made in Kit	•	•	•	•
Maison Dailly		•	•	•

Maison de Quartier d'Helmet	•	•	•	•
Maison des Arts		•		•
Maison des Enfants Van Dyck	•	•		•
Mondial Sport & Culture asbl	•	•		
Multikids Crossing	•	•		
MusicArt	•	•	•	•
Musiques Mosaïques	•	•		•
Oeuvre des Colonies Scolaires - O.C.S.	•	•		
Ose Tout	•	•	•	•
Petits Débrouillards (Les)		•	•	•
Prisma - Centre d'Enseignement asbl		•	•	
Rasquinet		•		
Royal Cercle Athlétique de Schaerbeek		•	•	•
Royal Kituro Avia Schaerbeek Rugby Club		•		
SASASA - Ecole d'Arts	•	•		
Service Enfance de Schaerbeek	•	•		
Soutien asbl	•	•	•	•
Théâtre Maât (Le)		•	•	•
Théâtre Océan Nord	•	•		
Toboggan	•	•		•
Tennis Club Set Wahis	•	•		
Unis Vers Cité		•		
Utopie asbl		•	•	•
Vibrato asbl	•	•		
Vision asbl		•		•
Vivaction	•	•		
Well Being Terdelt	•	•	•	•
Xtream Team Parkour		•		
Yacasports	•	•		•

64 opérateurs proposent des activités pendant les vacances.

37 opérateurs accueillent des enfants de moins de 6 ans et 63 d'entre eux accueillent des enfants de plus de 6 ans. Attention, une majorité des opérateurs qui accueillent des enfants de moins de 6 ans font du 5-6 ans. Il ne s'agit donc pas d'un accueil à partir de 2,5 ou de 3 ans pour ces 37 opérateurs.

23 opérateurs ont des locaux accessibles pour les personnes à mobilité réduite et 37 d'entre eux incluent des enfants à besoins spécifiques.

## D. ÉCOLES ORGANISANT UN ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

	Nom de l'opérateur
RÉSEAU COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	ECOLE FONDAMENTALE « LES GRIOTTES »
	ECOLE FONDAMENTALE «LES PLATANES»
RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT COMMUNAL	ECOLE FONDAMENTALE N°1
	ECOLE MATERNELLE AUTONOME N°2
	ECOLE PRIMAIRE AUTONOME N°2
	ECOLE FONDAMENTALE N°3
	ECOLE MATERNELLE AUTONOME N°6
	ECOLE PRIMAIRE AUTONOME N°6
	ECOLE FONDAMENTALE N°8
	ECOLE FONDAMENTALE N°10
	ECOLE FONDAMENTALE N°13
	ECOLE FONDAMENTALE N°14
	ECOLE MATERNELLE AUTONOME N°16
	ECOLE PRIMAIRE AUTONOME N°16
	ECOLE MATERNELLE AUTONOME N°17
	ECOLE PRIMAIRE AUTONOME N°17
	ECOLE PRIMAIRE SPÉCIALISÉE CHAZAL
ECOLE PRIMAIRE SPÉCIALISÉE LA VALLÉE	
RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT LIBRE CONFESSIONNEL CATHOLIQUE	ECOLE DU DIVIN SAUVEUR
	ECOLE LOUISE DE MARILLAC
	ECOLE NOTRE DAME DE LA PAIX
	ECOLE NOTRE DAME DU SACRÉ COEUR
	EFLS- INSTITUT CHAMPAGNAT- ASBL ITSCM
	INSTITUT DE LA SAINTE FAMILLE
	INSTITUT SAINT-AUGUSTIN
	INSTITUT DE LA SAINTE FAMILLE
	INSTITUT SAINT-AUGUSTIN
	INSTITUT DE LA SAINTE FAMILLE
	INSTITUT SAINT-AUGUSTIN
	INSTITUT DE LA VIERGE FIDÈLE
	INSTITUT DE L'ANNONCIATION
	INSTITUT SAINT-DOMINIQUE
INSTITUT SAINTE-MARIE CHÔMÉ	
INSTITUT SAINTE-MARIE FRATERNITÉ	
INSTITUT STE-MARIE SEUTIN	
RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT LIBRE CONFESSIONNEL	ECOLE LA VERTU

## E. ASSOCIATIONS PROPOSANT DU SOUTIEN SCOLAIRE

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Accessibilité	Inclusion
Agissons ensemble		•	•	•
Al-Jisr		•	•	
Amis d'Aladdin (Les)	•	•		•
AMOS - Action en Milieu Ouvert à Schaerbeek		•		
Atelier des Petits Pas		•		•
Blé en Herbe (Le)		•		
Bouillon de Cultures - Secteur Aurora		•		
Caméléon Bavard		•		
Cédas		•		
CréACtions		•	•	•
Cultures-Elles		•	•	•
DARNA asbl		•	•	
Enfants et compagnie	•	•		
Esperluète (L') asbl		•	•	
GAFFI asbl		•		
Génération asbl		•	•	•
Gerbe AMO (La)		•	•	
Maison Dailly		•	•	•
Maison de Quartier d'Helmet		•	•	•
Maison des Enfants Van Dyck		•		•
Mondial Sport & Cultures asbl		•		
Petits débrouillards (Les)		•	•	
Prisma - Centre d'Enseignement asbl		•	•	
Rasquinet ASBL		•		
Same Same Brussels		•	•	•
Unis Vers Cité		•	•	
Vision Asbl		•	•	•
Yacasport		•		•

28 opérateurs proposent du soutien scolaire.

2 d'entre eux accueillent les moins de 6 ans tandis que les 28 accueillent les plus de 6 ans

15 opérateurs ont des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite 13 incluent les enfants à besoins spécifiques.



## F. MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Accessibilité	Inclusion
7ème Unité Guide Sainte Suzanne	•	•		
11ème Unité Scouts Sainte Suzanne	•	•	•	•
41ème Unité Albert 1er	•	•	•	
48ème Unité Scouts Impeesa	•	•	•	•
66ème unité «Le Corbeau Noir»	•	•		
97ème Sainte Alice	•	•		
Patro Sainte-Suzanne - Schaerbeek	•	•	•	•
Patro Saint-Josse	•	•		

8 opérateurs proposent des activités « mouvements de jeunesse ».

Ils accueillent tous des enfants de moins et de plus de 6 ans.

La moitié d'entre eux possèdent des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

3 d'entre eux incluent des enfants à besoins spécifiques.

## G. OPÉRATEURS ORGANISANT DES ACTIVITÉS EN FAMILLE

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Accessibilité	Inclusion
ABC - Arts basic for children	•	•	•	•
Baboes	•			
Bibliothèque locale de schaerbeek/evere	•	•	•	•
Centre Culturel de Schaerbeek	•	•		
Enfants et compagnies	•	•		
Feza - femmes épanouies et actives	•	•		
ludocontact	•	•		•
Made in kit	•	•		•
Maison des arts		•		
Maison des enfants van dyck		•		•
Multikids crossing	•	•		
Woodee	•	•		
Service Enfance de Schaerbeek	•	•		

14 opérateurs proposent des activités en famille.

11 d'entre eux accueillent des enfants de moins de 6 ans et ils accueillent tous des enfants de plus de 6 ans.

5 d'entre eux ont des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite et 8 incluent des enfants à besoins spécifiques.

---

## H. OPÉRATEURS ORGANISANT DU PARASCOLAIRE

Eata  
Bambins futés  
Dymension  
Eclosion  
Ocs

## I. ORGANISMES DE COORDINATION

Réseau Coordination Enfance  
Sams  
Service Enfance  
OCS



---

## PARTIE 3 : CONSTATS ET BESOINS

Malheureusement, il n'a pas été possible de dresser un constat aussi précis que nous l'aurions espéré, comme expliqué dans la partie « méthodologie ». Si la plupart des écoles ont répondu au questionnaire, seulement un tiers des milieux d'accueil associatifs nous ont fourni les données nécessaires à une analyse rigoureuse. Par ailleurs, certaines questions n'ont pu être traitées faute de réponses satisfaisantes.

Néanmoins, les graphiques et les commentaires reflètent des tendances souvent confirmées par les entretiens menés auprès des professionnels et des familles.

Pour information, toutes les phrases dans cette partie en italique et en rouge correspondent à des citations de professionnels, de parents ou d'enfants rencontrés dans le cadre de notre enquête.

*Les activités extrascolaires sont des fabuleuses occasions pour les enfants de découvrir des univers nouveaux, de développer leur curiosité et leur ouverture sur le monde, de construire une confiance en eux, de renforcer leurs capacités d'expression, d'acquérir des compétences autrement qu'à l'école, de nourrir leur imaginaire et leur créativité et d'affermir leur autonomie. Et parfois, c'est l'unique possibilité de ne pas décrocher complètement de toute forme d'apprentissage. L'extrascolaire est également un outil d'intégration sociale et de mixité. Ces activités contribuent aussi à l'amélioration de la scolarité et permettent une meilleure implication des parents dans la socialité de l'enfant. En bref, elles relèvent d'une politique éducative à part entière.*

*La ligue des familles*

## A. POTENTIEL D'ACCUEIL - CAPACITÉ D'ACCUEIL

### Un nombre d'opérateurs qui augmente légèrement

130 opérateurs d'accueil dont 32 écoles ont pu être répertoriés à partir de l'actualisation régulière de notre base de données. On en dénombrait déjà 125 lors du dernier état des lieux de 2015 et 121 en 2009, ce qui indique une certaine stabilité.

Durant ces dernières années, nous avons pu identifier 26 nouvelles structures d'accueil. Par contre, 16 autres ont dû interrompre leurs activités pour des raisons principalement financières.

Notons aussi que plusieurs écoles ont été scindées pour accueillir distinctement les enfants de maternelle et de primaire.

### Une offre d'accueil diversifiée dans le milieu associatif

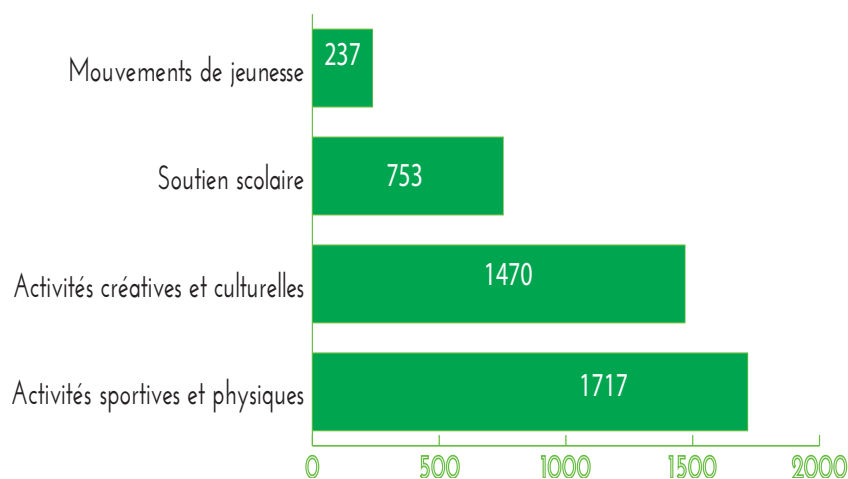
Nous avons répertorié 98 milieux d'accueil associatifs. Ils organisent souvent plusieurs types d'activités (ex : soutien scolaire et accueil pendant les vacances) qui sont ainsi réparties:

	Nombre d'opérateurs pendant l'année	Nombre d'opérateurs pendant les vacances
Activités créatives et culturelles	38	29
Activités sportives et physiques	38	18
Soutien scolaire	28	1
Mouvements de jeunesse	8	8
Activités en familles	14	1
Multiactivités	0	21

Parmi l'ensemble des opérateurs, 64 organisent des activités pendant les congés scolaires.

Les résultats analysés dans la suite du document portent sur 33 réponses que nous avons reçues de la part des milieux d'accueil. 29 opérateurs sur ces 33 proposent des activités pendant l'année scolaire et 29 pendant les vacances. La plupart de ces milieux d'accueil travaillent donc en continuité tout au long de l'année même s'ils n'accueillent pas toujours les mêmes enfants.

## Nombre d'enfants inscrits par type d'activités pendant l'année scolaire



On remarque un intérêt pour les activités sportives tout comme les activités créatives et culturelles.

Toutefois, le tableau reprend les réponses de 29 opérateurs et ne reflète pas tout à fait la réalité schaarbeekoise étant donné le nombre de réponses reçues. Néanmoins, cela donne une indication sur l'intérêt des enfants à différentes activités.

## Des listes d'attente et des demandes non rencontrées

Comme lors du précédent programme CLE, on trouve des listes d'attentes dans toutes les catégories mais de manière plus prononcée au niveau de l'accueil pendant les vacances et au niveau du soutien scolaire.

Les demandes les plus difficiles à satisfaire sont celles qui parviennent tardivement au SAES lorsque la plupart des inscriptions sont déjà closes ou bien lorsque les familles rencontrent des imprévus et sont alors dans une situation d'urgence.

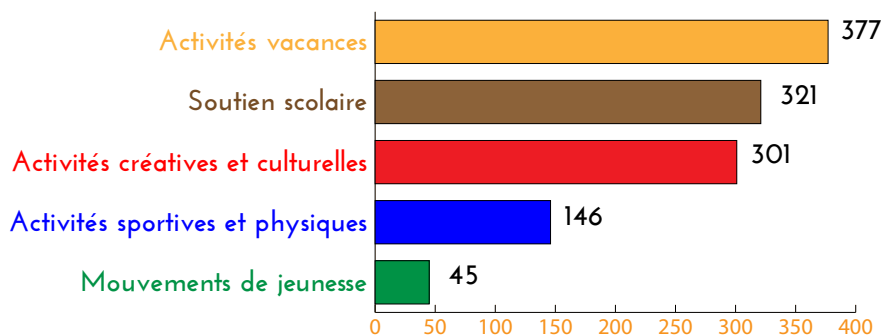
Le SAES est passé de l'outil « places vacantes » à l'outil « places disponibles/stage complet ». Ce dernier, tout comme le précédent, ne connaît pas (encore) un succès global. Il contribue toutefois à rediriger plus facilement les parents si bien sûr les opérateurs participent à cet outil. De plus, cela demande moins de travail aux associations que d'indiquer à chaque fois le nombre de places restantes.

La gestion de la liste d'attente, principalement pendant les stages d'été, est une vraie problématique pour certaines associations. Ces dernières sont généralement des ASBL de quartier et sont victimes de leur succès étant donné le prix abordable (maximum 25 euros) qu'elles proposent. Chaque association a sa propre façon de gérer sa liste d'attente et force est de constater qu'il n'y a pas de solution parfaite. Les différentes procédures des opérateurs peuvent être les inscriptions sur place, par téléphone ou encore la sélection parmi toutes les demandes une semaine avant le début des vacances d'été.

Qu'importe la demande, le résultat est le même au final : ces parents n'ont pas la chance d'avoir trouvé un stage pour leurs enfants. Il y a donc un besoin d'amélioration pour les opérateurs en termes de procédure d'inscription et de gestion de liste d'attente. Il y a là un réel enjeu afin de permettre aux parents de trouver des stages correspondant à leurs besoins et attentes.

Cela pourrait également permettre d'augmenter le nombre de places chez certains opérateurs qui ont plus de difficultés à remplir leurs activités.

## Voici le nombre d'enfants sur liste d'attente relevés en date en 2019



Sur les 33 opérateurs ayant répondu à notre enquête, 1190 enfants se retrouvent à un moment donné - pendant l'année ou pendant les vacances - sur une liste d'attente.

A titre d'exemple, 21 opérateurs proposant des activités pendant les vacances ont répondu à la question concernant la liste d'attente et 16 d'entre eux ont des enfants sur liste d'attente. Il s'agit donc de

377 enfants sur liste d'attente pour seulement 16 organismes actifs pendant les vacances.

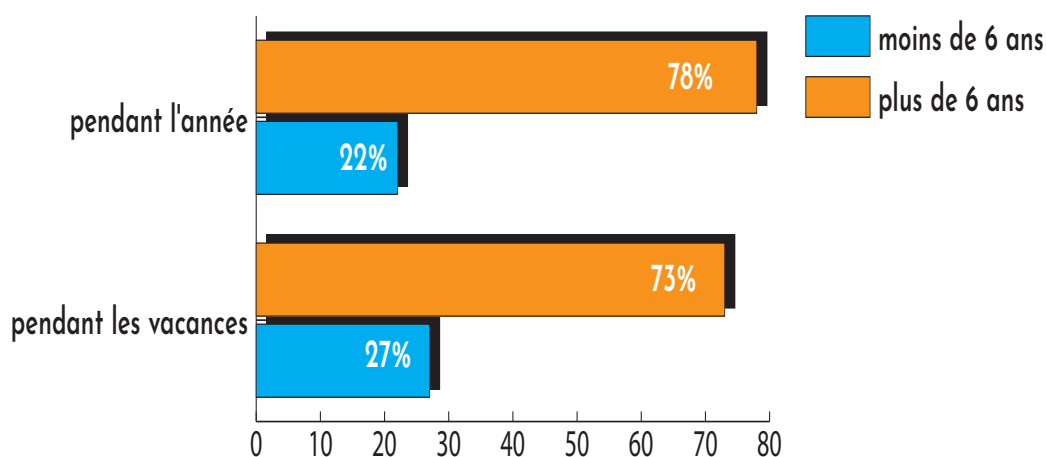
Parmi ceux-ci se trouvent énormément d'asbl de quartier proposant des stages accessibles financièrement. Il faut retenir qu'il n'y a visiblement pas assez de stages à prix accessible (25-30 euros/semaine).

Pour mettre ces chiffres en perspectives, il faut aussi prendre en considération le fait que nous ne savons pas quand les associations arrêtent leur liste d'attente. Elle se limite parfois à 10, 20 ou parfois 30 enfants. Nous ne savons pas non plus si des enfants sont sur plusieurs listes d'attente et s'ils ont trouvé un stage ailleurs à un moment donné. La question de la gestion des listes d'attente chez les opérateurs est en perpétuelle réflexion.

## Une offre d'accueil encore insuffisante pour les enfants de moins de 6 ans

Les diagnostics des états des lieux précédents faisaient déjà état d'un manque de places pour les enfants de moins de 6 ans. La disparité entre l'accueil des enfants de 2,5 à 6 ans et de 6 à 12 ans demeure encore importante aujourd'hui. Comme en témoigne le graphique ci-dessous, les enfants de 2,5 à 6 ans occupent 27 % de places pendant les vacances et 22 % pendant l'année scolaire. Or la demande pour cette tranche d'âge est bien plus forte. Cela correspond en effet à l'essor démographique présent à Schaerbeek durant les dernières années. Au 1er janvier 2018, les enfants de 3 à 5 ans représentaient 35% de la tranche d'âge des 3 à 11 ans. De plus, il est en effet souvent plus difficile de trouver des solutions dans son entourage pour des enfants plus jeunes.

### Pourcentage d'enfants inscrits par période et par tranche d'âge





Il faut aussi faire la distinction entre l'offre d'accueil pour les enfants de 2,5 à 4 ans qui est bien moindre comparée à celle des enfants de 4 à 6 ans. Il y a également des opérateurs qui accueillent les enfants à partir de 5 ans.

Dans notre pratique de coordination, nous nous rendons compte au quotidien de la difficulté rencontrée par les familles pour trouver des places pour les jeunes enfants, notamment pendant les congés scolaires et particulièrement pour les enfants de 2 ans et demi non encore scolarisés.

Chaque été, à partir de la mi-mai, nous activons notre permanence téléphonique afin d'aider les parents qui cherchent des stages pour leurs enfants. Certaines demandes urgentes sont redirigées vers notre projet Accueil Futé mais uniquement pour les trois premières semaines du mois de juillet.

La demande s'est révélée relativement forte chaque été :

Année	Nombre d'enfants dont les demandes arrivent au SAES	Nombre d'enfant de moins de 6 ans	Pourcentage d'enfants de moins de 6 ans
2019	133	73	55%
2018	236	112	47%
2017	193	91	47%
2016	168	71	42%
2015	182	110	60%

Comme on peut le voir, il y a toujours eu au minimum 42% de demandes pour les enfants de moins de 6 ans. En moyenne, sur les cinq années, les demandes concernant les enfants de moins de six ans représentent presque la moitié des demandes.

En général, les enfants plus âgés ont pu être réorientés vers d'autres milieux d'accueil où il restait des places. Les milieux d'accueil sont sensibles à l'évolution des demandes des familles. Malgré les efforts entrepris pour développer l'offre, notamment envers les enfants les plus jeunes, la rencontre entre l'offre d'accueil et la demande ne parvient pas encore à s'équilibrer.

#### Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène :

- > La capacité d'accueil plus réduite pour cette tranche d'âge et donc un réel manque de places à certains moments,
- > Un coût de l'activité parfois trop important pour certaines familles,
- > Un manque d'accès à l'information malgré les outils existants,
- > Le manque d'habitude des parents qui ne savent pas encore comment cela fonctionne pour inscrire leurs enfants en stage,
- > L'accueil des enfants de moins de 6 ans demande aux opérateurs de réfléchir à leur projet d'accueil afin de répondre aux besoins d'un public plus jeune.

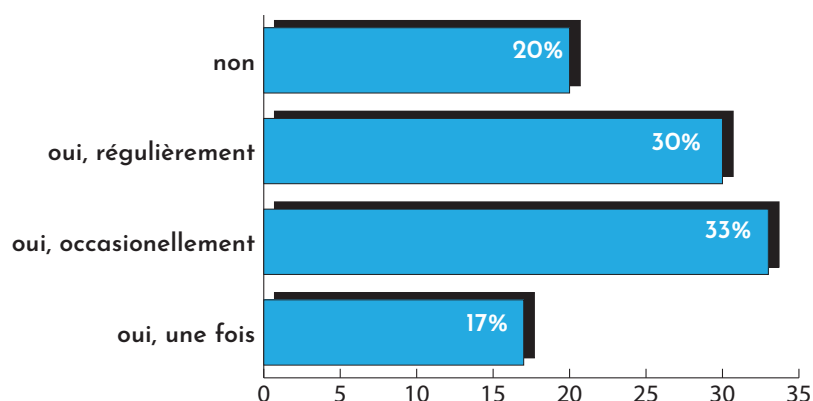
Par ailleurs, les contraintes liées à l'obligation d'être autorisé par l'ONE pour accueillir des enfants de moins de six ans pèsent sur le choix du public accueilli par les milieux d'accueil.

Désormais, l'activité pour les moins de 6 ans n'est plus subventionnée par la cohésion sociale. Les opérateurs doivent donc faire des choix qui ne correspondent pas toujours à la demande des familles.

## Un accueil pour tous : les enfants en situation de handicap

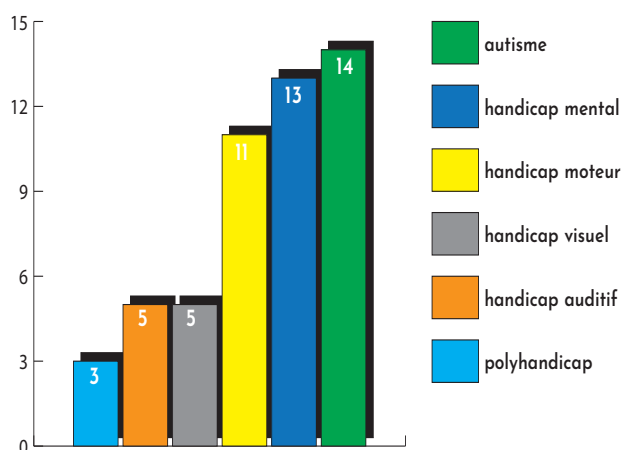
Sur les 30 opérateurs proposant des activités pendant les vacances et ayant répondu aux questions portant sur l'inclusion des enfants en situation de handicap, 24 confirment avoir accueilli des enfants porteurs de handicap. Parmi eux, 9 opérateurs l'ont fait régulièrement, 10 occasionnellement et 5, une fois.

### Avez-vous déjà accueilli un enfant à besoin spécifique?



Parmi ceux qui ont répondu non, les réponses invoquées sont soit parce qu'il n'y a pas eu de demande ou soit au sujet du personnel qui n'est généralement pas assez formé.

Les types de handicap les plus représentés sont l'autisme, le handicap mental, les handicaps moteurs et les déficiences sensorielles.

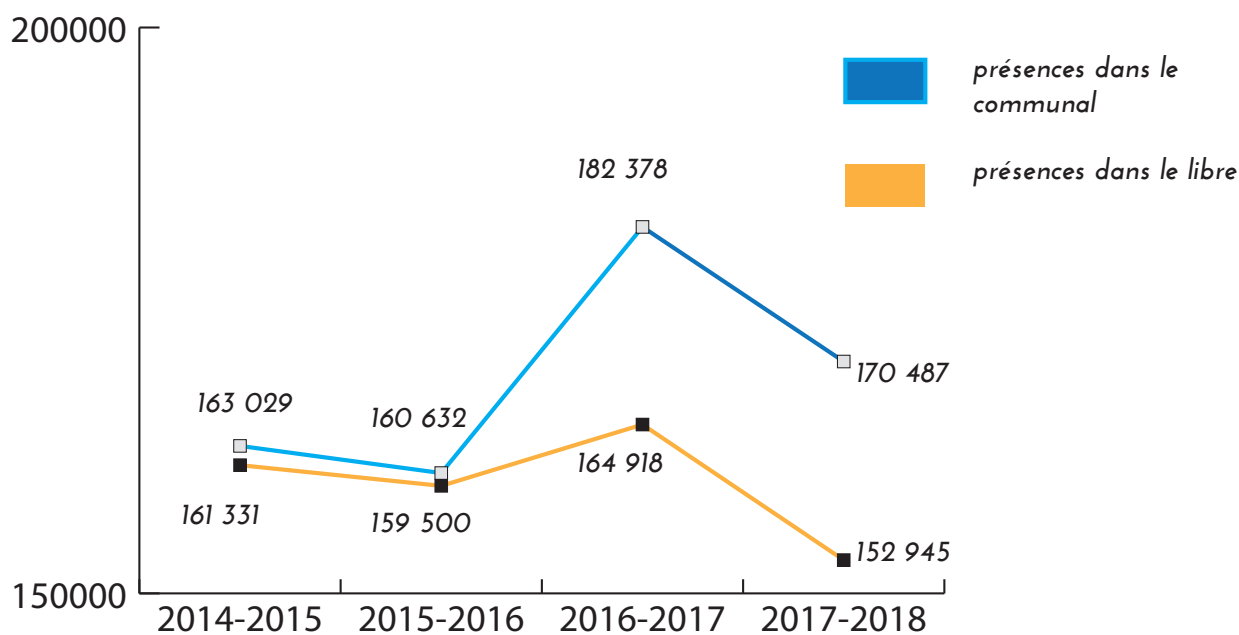


Certains parents ne trouvent pas de solutions pour leurs enfants à besoins spécifiques. Un projet pilote Accueil Spécifique pour des Enfants Différents (ASED) a vu le jour lors de la première semaine du mois de juillet 2018 à l'école La Vallée (école communale d'enseignement spécialisé) et a permis à 20 enfants avec une déficience mentale légère et traits autistiques d'être accueillis pendant une semaine. Ce projet a été renouvelé en 2019 en proposant 2 semaines d'activités pour 20 enfants.

## L'accueil extrascolaire dans les écoles

En date du 15 mars 2019, 1895 enfants étaient inscrits à l'accueil extrascolaire du réseau communal. Cela représente 37% des enfants. 98% sont inscrits au temps de midi, tandis que seuls 15% sont inscrits à l'accueil du matin. Les parents paient des forfaits pour inscrire leurs enfants. En termes de présence, il y avait 1155 enfants présents au mois de février.

### Evolution des présences en ATL à partir des présences subventionnées de l'ONE



Il faut tenir compte du fait que certaines écoles ont oublié d'introduire leurs présences à l'ONE et n'ont donc pas reçu la subvention complète.

## L'avis des parents

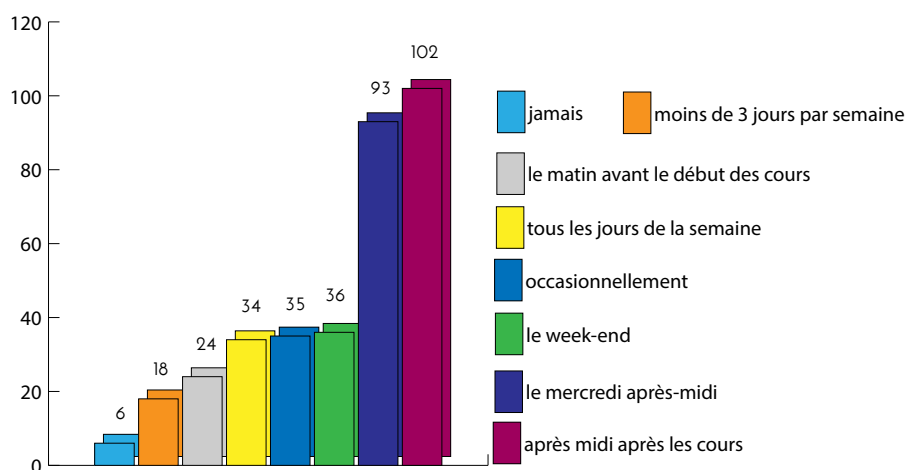
### Pendant l'année scolaire

Selon les résultats des questionnaires envoyés aux parents, 61% d'entre eux font appel à un accueil extrascolaire après l'école. Il s'agit autant de l'accueil extrascolaire dans une école, que du soutien scolaire ou encore une activité sportive.

Concernant la période, 66% ont besoin d'un accueil les après-midi après l'école et 60 % le mercredi après-midi. On remarque également que seuls 15 % des parents ont besoin d'un accueil le matin avant le début de l'école.

#### Les besoins d'accueil des parents en semaine

Les parents pouvaient cocher plusieurs réponses dans les questionnaires. Le chiffres au dessus des colonnes correspond donc au nombre de réponses obtenues par réponses sur le nombre total de parents.



Par ailleurs, 4 parents sur 10 éprouvent des difficultés à trouver des activités pendant l'année. Les raisons invoquées sont les prix, le manque de place, le manque d'activité le mercredi mais aussi pour les enfants entre 2,5 et 4 ans.

#### En pratique et selon les résultats du questionnaire adressé aux familles :

- > 66% fréquentent la garderie scolaire,
- > 61,% participent à des activités sportives,
- > 41,% participent à des activités créatives et culturelles,
- > 14% participent à des activités de soutien scolaire,
- > 12% participent à un mouvement de jeunesse.

Le mercredi après-midi pose aussi souvent problème aux familles dans la mesure où les déplacements compliquent la participation aux activités proposées en dehors de l'école. Des activités de qualité organisées au sein de l'école sont très appréciées par les parents. 94 % des parents ayant répondu à l'enquête aimeraient d'ailleurs que l'école propose des ateliers/activités pendant l'accueil extrascolaire. Diverses activités créatives, ludiques et sportives sont citées mais ce qui est attendu c'est l'importance de se relaxer, de s'amuser et d'éveiller la curiosité.

Il existe en effet des activités parascolaires dans certaines écoles en parallèle de la garderie mais ce service n'est d'une part pas proposé dans toutes les écoles et d'autre part, il est souvent peu accessible financièrement pour tous les parents.

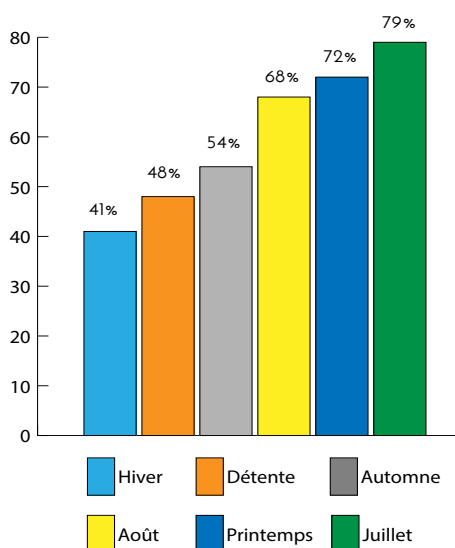
### Le baromètre des parents réalisé en 2018 par la Ligue des familles<sup>15</sup> révèle que pour la garderie scolaire :

- > 67% des parents déclarent que leurs enfants fréquentent la garderie scolaire
- > 48% des familles de la catégorie sociale inférieure ont recours à la garderie scolaire
- > 74% des familles de la catégorie sociale supérieure
- > 38% des parents ont besoin d'une solution de garde avant l'ouverture de la garderie scolaire
- > 36% des parents ont besoin d'une solution de garde après la fermeture de la garderie scolaire
- > 30% des parents jugent que le coût de la garderie scolaire est excessif

## Pendant les vacances

La demande d'accueil pendant les vacances concerne énormément de familles.

### Les besoins d'accueil pendant les vacances



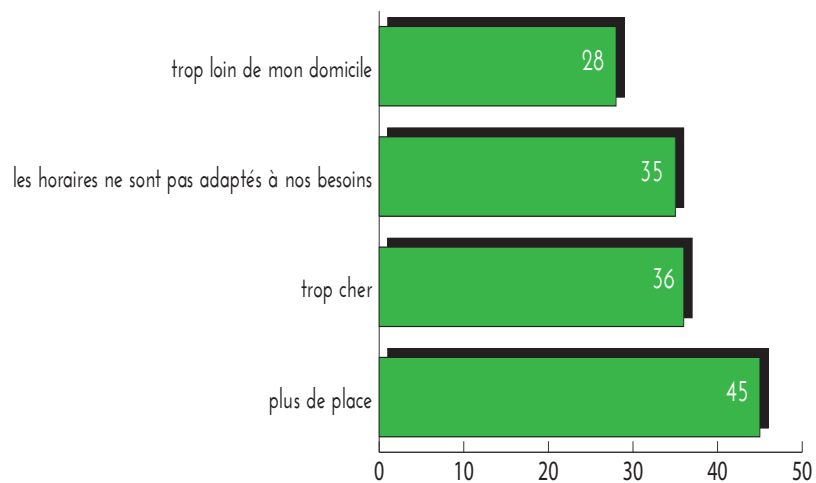
Selon notre enquête, 79% des familles ont besoin d'un accueil pendant le mois de juillet, 69% durant le mois d'août et 73 % au printemps. Il s'agit donc de trois périodes où l'offre doit être importante.

Néanmoins, il semble y avoir aussi une demande pour les autres vacances puisque 54% des parents désirent avoir un accueil pendant les vacances d'automne.

La demande pour des stages à caractère créatif ou culturel (60%) est moins forte que pour des stages à caractère sportif (76 %) ou multi-activités (65 %). Pour un grand nombre de familles, l'important est de trouver une place, voire plusieurs dans un même lieu lorsque la demande concerne des fratries et cela indépendamment du choix de l'activité.

Un besoin relevé concerne les activités en néerlandais dont l'offre est très faible sur Schaerbeek. 36 % des parents ayant répondu à l'enquête cherchent des activités en néerlandais durant les vacances.

En général, 44 % des familles disent rencontrer des difficultés pour trouver un stage. Ce pourcentage remonte à 64 % en juillet et à 61% en août. Au contraire, la difficulté semble faible pour les vacances d'hiver (34 %) et de détente (28 %). Cela est normal car il y a moins de demandes pour ces périodes.



Des frais d'inscription trop élevés et un manque de places en sont généralement la cause. Mais ce n'est pas tout. Souvent, les stages sont trop loin du domicile du parent ou encore les horaires ne conviennent pas aux parents.

*Les stages qui finissent à 17h c'est un enfer pour être à l'heure pour reprendre les enfants.*

---

## L'avis des enfants

Les enfants se sont peu exprimés sur la capacité d'accueil.

## L'avis des professionnels

### Dans les écoles

Les écoles adaptent non sans difficultés leur capacité d'accueil à la demande des familles. Faute de moyens suffisants pour accroître notamment l'encadrement, cette situation peut avoir un impact direct sur la qualité de l'accueil.

La qualité de l'accueil extrascolaire dans les écoles a augmenté durant ces dernières années. Le recrutement d'un personnel plus qualifié, le suivi de formations et l'élaboration en équipe des projets d'accueil en sont la cause. Cela peut susciter une demande accrue pour les activités et accroître le nombre d'enfants alors qu'il est difficile de renforcer les équipes.

### Dans les milieux associatifs

Plusieurs milieux d'accueil associatifs se sont sentis concernés par l'évolution des demandes des familles, notamment pour accueillir des enfants plus jeunes. Au cours de ces cinq dernières années, des efforts ont été entrepris pour adapter leur projet en diminuant l'âge d'inscription ou en augmentant le nombre de places. Ils ont pour cela dû travailler sur l'organisation de l'accueil, la formation du personnel et l'aménagement des espaces. Mais ils sont souvent très sollicités et rapidement saturés de demandes auxquelles ils ne peuvent répondre que partiellement.

Les professionnels de l'accueil, quel que soit leur secteur, témoignent de la difficulté à développer leur offre, voire à la maintenir. Les subsides sont insuffisants et ont même tendance à diminuer. Le secteur vit des incertitudes quant à l'avenir et doit consacrer beaucoup de temps et d'énergie pour faire reconnaître leurs projets et trouver les moyens financiers pour les subsidier. Dans ce contexte, les nouvelles initiatives ont d'autant plus de difficultés à maintenir leur offre. Cela rejoint le constat déjà établi en 2014.



## B. POTENTIEL D'ACCUEIL — OFFRE D'ACTIVITÉS

### Un foisonnement d'activités

Près de 70 types d'activités différentes ont été répertoriées et se répartissent ainsi :

20 types d'activités créatives et culturelles	Art de la parole Atelier créatif Atelier nature Bande dessinée Cuisine Eveil artistique Eveil musical Eveil scientifique Informatique et multimédia	Jeux lecture et contes Musique et chant Scrapbooking Slam Sorties culturelles Théâtre Vidéo Dessin Hip-Hop
25 types d'activités physiques et sportives	Aïkido Athlétisme Basket Boxe anglaise Breakdance Capoeira Cirque Fitness Football Gymnastique Handball Tennis	Handisport Judo Karaté Kick Boxing Kung Fu Light Contact Mini-Foot Parcours Psychomotricité Rugby Tae Kwan Do Tennis de table Danse
6 types d'activités pendant les vacances et quelques activités inédites	Plaines de vacances Animations dans les espaces publics Stages multi-activités Stages créatifs et culturels Stages sportifs Camps de vacances	On retrouve les mêmes activités créatives et culturelles que durant l'année mais également des nouveautés comme :  Hockey Natation Codage Robotique Photographie YouTube Vélo



8 types d'activités de soutien scolaire	Ecoles de devoirs/Soutien scolaire Français Langue Etrangère Soutien à l'expression et à la lecture Remédiation	Langue et culture d'origine arabe Atelier de méthodologie en mathématiques Anglais Atelier CEB
3 types d'accueil extrascolaire	Accueil extrascolaire Etudes Activités parascolaires	
4 types d'activité en famille	Contes et lectures Activités créatives Excursions Activités ludiques	
Activités organisées par les mouvements de jeunesse	Multiplés activités	

Ce panel diversifié témoigne de la richesse et de la spécificité de l'offre d'accueil sur le territoire de la commune. Cela montre également la créativité des opérateurs et des animateurs.

Un constat sur Schaerbeek concerne les stages « multi-activités » qui sont nombreux. Ceux-ci mêlent une ou plusieurs activités ce qui rencontre d'avantage les besoins et le bien-être des enfants les plus jeunes. Toutefois, le terme multi-activité est utilisé de manière différente d'un opérateur à l'autre. Parfois, il est utilisé car l'équipe n'a pas encore établi le programme des activités.

Cela ne facilite pas toujours la compréhension des familles et des enfants sur les activités proposées.

## Une offre d'activités inégale dans les écoles

On relève une grande disparité au niveau de l'offre extrascolaire au sein des écoles et ce, quel que soit le réseau. Dans certaines écoles, l'offre se limite à la garderie « traditionnelle » avant l'école, après l'école et le mercredi après-midi. Dans d'autres écoles, des ateliers spécifiques sont proposés durant ces mêmes temps d'accueil, soit par des enseignants, soit par des associations externes dans le cadre du parascolaire ou des projets spécifiques. La même disparité selon les écoles existe au niveau de la présence des études dirigées ou surveillées.

## Projet INUI

Comme expliqué à la page 18 au sein du chapitre « collaboration entre structures », le projet INUI permet aux enfants qui ne participent pas aux activités extrascolaires de découvrir et d'être sensibilisés à des activités existantes sur la commune de Schaerbeek. Pour ce faire, des partenariats avec des ASBL et des services communaux ont été développés et ont permis de créer l'offre d'activités au sein de l'école 1 et sur Schaerbeek. Des collaborations ont eu lieu avec les bibliothèques, la ludothèque, le Centre Culturel, les SAMS et la Maison des Arts. Les enfants ont pu s'essayer à la lecture, à des ateliers créatifs, à de l'éveil sportif, et à l'apprentissage de jeux géants.

---

## Des demandes particulières

Tout comme dans le précédent programme CLE, une demande précise à la fois de la part des parents et des écoles concerne la natation. Malheureusement, la piscine de Schaerbeek est fermée depuis quelques années pour cause de travaux. Cela oblige donc tant les parents que les écoles à repenser leurs besoins/programmes. Certains se rendent dans les piscines des communes voisines et d'autres ne vont tout simplement pas à la piscine.

Nous recueillons aussi de nombreuses demandes pour des activités extrascolaires qui amèneraient les enfants à découvrir une langue de manière ludique. Il s'agit principalement du néerlandais mais aussi de l'anglais et d'autres langues pratiquées à Bruxelles.

Parmi toutes les activités proposées sur Schaerbeek, certains parents estiment qu'il faudrait proposer du hockey et des activités pour les petits. Par ailleurs, il y a une demande concernant la gymnastique et du théâtre.

Une enquête de la Ligue des familles datant de 2017 a montré que l'ensemble des parents est fortement préoccupé par les activités proposées à leurs enfants, ainsi que par le cadre professionnel qui les entoure. Les parents sont tout autant (82 %) attachés à la variété des activités dans l'accueil extrascolaire au sein des écoles. Pour 8 parents sur 10, il est important d'améliorer la qualité des activités sportives, musicales et artistiques. Les parents sont, également, très majoritaires à souhaiter des horaires élargis pour ces activités : 69 % pour les activités sportives et 68 % pour les activités musicales et artistiques.

## La question des devoirs ou tâches à domicile

L'offre en matière de soutien scolaire est restée stable par rapport au précédent programme CLE. Plusieurs opérateurs proposant du soutien scolaire sont soutenus dans le cadre du programme Cohésion Sociale. 13 écoles de devoirs - il y en avait 11 en 2014 - sont officiellement reconnues et subventionnées par l'ONE.

Le constat concernant les devoirs est le même en 2019 qu'en 2014. Lors de chaque rentrée, les écoles de devoirs et les associations proposant du soutien scolaire affichent complet et ont, pour la plupart, une liste d'attente. La demande des familles est forte comme en témoignent les listes d'attente.

Les enfants inscrits dans les écoles de devoirs sont là pour diverses raisons. Il y a le problème de temps pour les parents travaillant jusque 17h-18h mais aussi le problème de la langue. Certains parents ne parlent suffisamment pas bien le français et ne comprennent pas les énoncés. Il est donc difficile pour les enfants de demander de l'aide à leurs parents.

Schaerbeek est une commune ayant connu plusieurs vagues migratoires par le passé. Comme expliqué dans la 1ère partie du programme CLE, la diversité culturelle y est très importante. Plus de 150 nationalités sont représentées au sein de la commune. Si dans le futur, cette vague migratoire devait se maintenir, la place des écoles de devoirs serait tout autant importante qu'aujourd'hui.

## La place du temps libre dans les activités

Il y avait déjà un gros point d'attention sur la notion de temps libre en 2014, grâce notamment au dvd « à nous le temps libre », et c'est toujours le cas en 2019. Lors de chaque rencontre avec les enfants et les professionnels, le temps libre est mis en avant. Les enfants ont besoin d'avoir un break et de ne pas toujours avoir d'activité dirigée. La notion de choix reste toutefois vitale et doit accompagner le temps libre. Si le choix est restreint, le temps libre ne sera pas optimal. Ce concept de temps libre demande une perpétuelle réflexion dans les projets des milieux d'accueil. Il serait intéressant d'y associer les enfants, les parents et les professionnels.

---

De manière globale, les accueillantes et éducateurs ne sont pas toujours suffisamment sensibilisés à la notion de temps libre. Il faut pouvoir aménager l'espace pour les enfants afin que ceux-ci puissent avoir des activités libres et diverses (lecture, jeux, coin doux, etc.).

## La participation des enfants en situation de handicap

Les enfants en situation de handicap participent à tous les types d'activités proposées y compris le sport. Cela nécessite parfois des aménagements de la part des professionnels afin de permettre et faciliter la participation de tous les enfants. Pour y parvenir, les milieux d'accueil font alors parfois appel à un renfort d'équipe.

## La mixité dans les activités

La question de la mixité filles-garçon est encore présente en 2020 dans certains sports. Certains parents nous ont confié qu'il avait été difficile d'inscrire leur fille dans un club de football ou leur garçon dans un club de danse. Dans le premier cas, il n'y avait pas d'équipe féminine pouvant accueillir la jeune fille et le club - d'accord pour inscrire l'enfant - a demandé à la maman de faire les démarches administratives. Dans le deuxième cas, malgré son désir de faire de la danse, le garçon éprouvait une certaine gêne à l'idée de se retrouver dans un milieu de filles et avait peur d'être moqué par ses copains.

Il s'agit donc d'une réflexion à mener avec les professionnels et les familles afin de réduire les clichés concernant la place des filles et des garçons dans certains sports.

---

## L'avis des parents

Malgré le fait qu'il y ait déjà quelques activités proposées pour les familles sur Schaerbeek, l'intérêt grandit. L'enquête le prouve puisque 61 % des familles souhaiteraient qu'il y ait plus d'activités. Les envies sont diverses. On peut toutefois relever des activités comme des sorties dans la nature, des concerts et des jeux.

*Ce serait chouette que le concept de The Park to be soit développé pour toute l'année, quitte à le faire dans un lieu fermé quand le temps n'est pas de la partie.*

Pour les parents interrogés, 39% estiment que les devoirs devraient être faits à l'école, 24% pensent que les devoirs ne devraient pas exister tandis que 23 % disent que les devoirs devraient être faits durant le temps extrascolaire (étude, accueil extrascolaire, école de devoirs etc.). Seuls 13% estiment que les devoirs doivent être faits à domicile.

Deux autres besoins des parents sont en lien avec la langue. Beaucoup de parents aimeraient plus d'activités en néerlandais, anglais ou bilingue. Par ailleurs, il y a également une demande concernant des activités parascolaires après les cours au sein des écoles. Cela faciliterait la vie des parents en termes d'organisation et limiterait les déplacements.

*Les enfants passent assez de temps assis. Le temps qu'il reste devrait servir à un éveil musical ou sport pour pouvoir développer d'autres intelligences.*

*L'enfant doit pouvoir se détendre quand il rentre à la maison, mais tout dépend du devoir exigé, de l'âge des enfants, l'enfant ne devrait pas passer plus de 15- 20 min à le faire.*

*Les journées sont déjà longues pour nos marmots. Ils ont besoin de jouer et ont peu de temps pour le faire. Je suis néanmoins ok pour que des lectures plaisirs (genre rallye lecture) soient proposées par les instituteurs.*

*Délicate question - de préférence à l'école par principe d'égalité. Tous les enfants n'ont pas des parents qui peuvent les assister pour les devoirs, tous les parents n'ont pas les facultés financières de payer la garderie ou l'étude. Apprendre à travailler, à gérer ses devoirs constitue cependant un apprentissage super important donc pas de devoirs, cela ne va pas non plus. Enfin, l'apprentissage nécessite de l'entraînement également en dehors des heures scolaires, ce qui nécessite quand même de travailler à la maison. Il faut trouver donc un juste équilibre....*

## L'avis des professionnels

Pour toucher tous les enfants, les animateurs doivent se remettre en question. Les activités doivent être en phase avec les attentes des enfants et l'évolution de la société.

Les professionnels, qui proposent un projet basé sur la notion de choix et le temps libre, remarquent la facilité à animer les enfants quand ils ne sont pas contraints. Les locaux procurant espace et matériel adapté, les enfants peuvent profiter librement des diverses activités. Et les enfants sont moins impatients en fin de journée.

La question des devoirs, quant à elle, est un vrai débat au sein des professionnels. Doivent-ils faire en sorte que les devoirs soient faits ou au contraire doivent-ils jouer un rôle dans l'apprentissage de la langue et permettre aux enfants de mieux comprendre les énoncés via des jeux ludiques. Ce sont deux objectifs totalement différents.

---

## L'avis des enfants

La notion de choix est très importante durant les activités temps libre des enfants, que ce soit en accueil extrascolaire ou durant les vacances. En effet, celle-ci revient souvent et il semble primordial de mettre tout en oeuvre pour que l'enfant se sente libre de choisir ce qui lui plaît. Il en va de même pour la diversité des activités proposées en temps libre. Ils n'aiment pas qu'on leur impose des activités. Quand nous leur demandons ce qu'ils voudraient faire durant leur temps libre, certains d'entre eux expriment le souhait de passer plus de temps à jouer à des jeux multimédias, ou simplement de «manger un durum/quick».

A l'heure des nouvelles technologies et des nombreuses applications, on constate que les enfants en sont friants. Ils aimeraient des activités en lien avec YouTube, Tik Tok, Snapchat, etc. L'intérêt est également très fort pour les jeux vidéo. Le jeu Fortnite est revenu plusieurs fois lors de nos rencontres. Des activités avec la vidéo, les réseaux sociaux et l'e-gaming pourraient être en réflexion.

Bien souvent, les enfants sont en demande de plus de sorties de détente : à la mer, à Walibi, à la piscine, au cinéma, au théâtre ou dans la nature.

De manière générale, les enfants souhaiteraient plus d'espaces d'activités et de locaux qui leur soient dédiés exclusivement (au niveau des jeux, du revêtement, du décor), d'espaces verts plus nombreux. Ils n'ont malheureusement parfois pas accès à la bibliothèque que ce soit par sécurité ou pour d'autres raisons internes.

Les enfants trouvent qu'ils restent trop longtemps les mercredis à l'accueil extrascolaire mais ce ressenti pourrait changer s'il y avait d'autres activités. Si les animateurs aiment le foot, ils vont faire du foot. Ils aimeraient plus de diversité dans les jeux proposés : trampoline, balle chasseur, touche touche, etc. ou des activités dirigées : musique, théâtre, tik tok. Dans ce cas, les mercredis seraient moins longs !

Les enfants aimeraient également avoir des ateliers thématiques ou des semaines thématiques sur des pays comme le Maroc ou la Turquie. Apprendre des choses, cuisiner, écouter de la musique, etc. Concernant les devoirs, 70% d'entre eux trouvent qu'il y en a trop. Ils aimeraient faire leurs devoirs pendant le temps scolaire ou chez eux et non à l'étude.

*J'aime bien venir à l'école de devoirs car je peux me concentrer, les animateurs comprennent les consignes et puis je peux également discuter et rigoler avec mes amis*



---

## C. TEMPS D'ACCUEIL

### Le temps des parents n'est pas celui des enfants – les besoins d'accueil

Le décalage entre le temps professionnel des parents et le temps scolaire des enfants s'est encore accru dans la dernière décennie. Par exemple, si les cours commencent en général vers 8h30, ils se terminent souvent aux alentours de 15h15. Ces modifications ont eu lieu pour permettre, entre autres, davantage de concertation entre les enseignants. Ces changements d'horaires ont un impact direct sur la durée de l'accueil dans les écoles durant le temps extrascolaire. Les congés scolaires sont également bien plus importants que les congés professionnels. Que ce soit pendant l'année ou bien pendant les vacances, la grande majorité des familles est concernée par la recherche de solutions d'accueil, tant au sein des écoles que dans les associations.

Depuis 2015, la ministre de l'enseignement a mené un travail collaboratif pour réfléchir et mettre en oeuvre des réformes visant à renforcer la qualité de l'enseignement pour tous les élèves. Si la question de l'accueil extrascolaire et des rythmes scolaires a été abordée, aucune action concrète n'est prévue dans un avenir proche.

Notons toutefois que concernant les rythmes scolaires il est indiqué :

« Une modification des rythmes de la journée et de l'année pourrait permettre de mieux respecter le rythme biologique de l'enfant. Cependant, les rythmes de l'école sont étroitement liés à la vie des familles et, avant toute modification, il convient de disposer d'une étude de faisabilité approfondie.

Modifier le rythme de l'année permettrait de veiller à la progression dans les apprentissages : quinze jours de congé en automne et au printemps et réduire les vacances d'été (trop longues, elles entraînent parfois des « pertes » dans les apprentissages). La modification du rythme de l'année irait de pair avec la progression des apprentissages (des cycles d'apprentissage plus réguliers d'environ 7 semaines de cours suivis de 2 semaines de congé). »<sup>16</sup>

Un changement des rythmes scolaires aura un impact sur l'extrascolaire ; les opérateurs devront s'adapter aux nouvelles demandes.

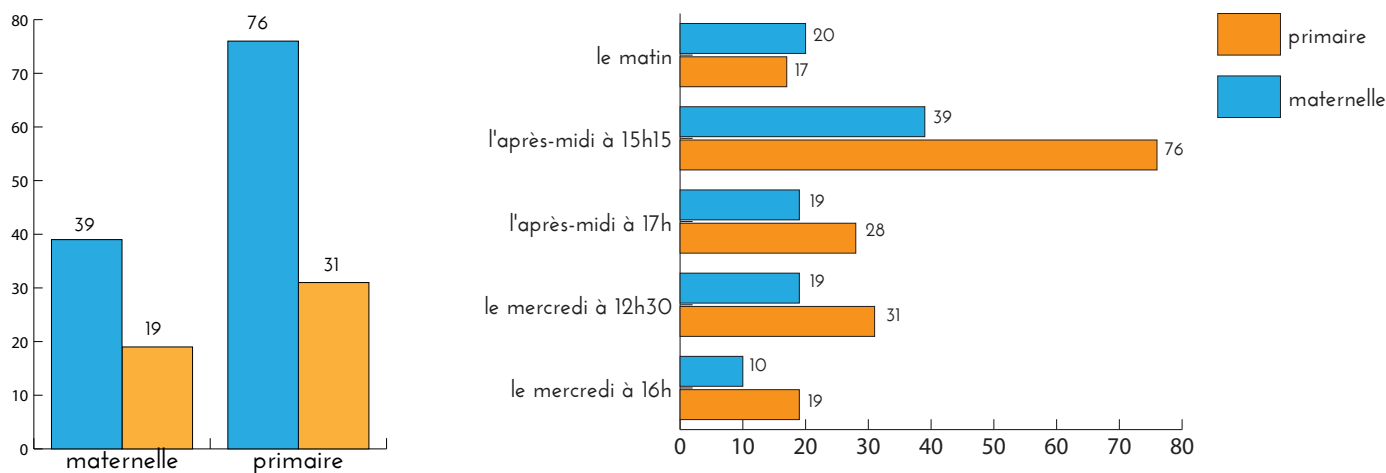
---

<sup>16</sup> <http://www.pactedexcellence.be/index.php/lessentiel-du-pacte/>

## L'accueil temps libre dans les écoles

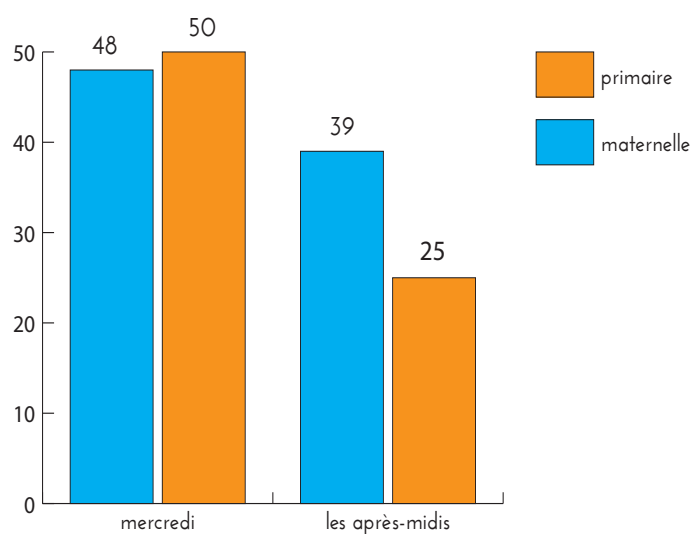
La plupart des écoles ouvrent leurs portes à 7h30 le matin et terminent l'accueil à 18h00. Dans trois écoles, l'accueil se termine à 17h30 et dans trois autres à 17h45. Deux écoles proposent un accueil jusque 16h le mercredi après-midi.

### Les présences en moyenne dans le réseau libre :



L'après-midi le mercredi

### Les présences en moyenne dans le réseau communal



Les deux réseaux repris ci-dessus ne nous ont pas donné les mêmes données, c'est pourquoi il y a un autre graphique pour le réseau libre. Il y a 13 écoles dans le réseau libres. Toutefois seules 8 d'entre elles ont répondu à cette question. Il y a 16 écoles dans le réseau communal dont 4 maternelles. Toutes les écoles ont répondu à cette question.

Si on analyse la présence durant la journée, on constate que proportionnellement aux élèves de primaire, le pourcentage d'enfants de maternelle qui restent plus tard (que ce soit le mercredi ou en semaine) est plus élevé.

---

## L'accueil temps libre dans les milieux associatifs

Les décalages entre le temps des adultes et celui des enfants existent aussi au niveau des périodes de congés. Plus de 50 milieux d'accueil proposent des activités pendant les vacances et toutes les périodes de congés sont couvertes. Les horaires d'ouverture comprennent parfois une période de «garderie», généralement une heure avant le début des activités et une heure après les activités. La plupart des milieux d'accueil débutent l'accueil à 8h le matin pour terminer entre 17h et 18h.

L'organisation des temps d'accueil durant les vacances est souvent calquée sur un modèle classique basé sur la présence des enfants du lundi au vendredi, au moins de 9h à 16h. Cela ne convient pas forcément à l'emploi du temps de toutes les familles.

Quelques organismes proposent un accueil en demi-journée.

## L'émergence d'une nouvelle demande : l'accueil flexible

Lors du précédent programme CLE, une famille sur deux souhaitait pouvoir recourir à un accueil plus flexible en fonction des situations individuelles. La tendance est similaire, voire accentuée en 2019 puisque 76% des parents ayant répondu à notre enquête aimeraient avoir un accueil flexible pendant les vacances. Rappelons que beaucoup de personnes travaillent à temps partiel. Elles souhaiteraient pouvoir utiliser les services d'accueil en fonction de leurs besoins, à la fois pour des raisons personnelles et financières.

Le projet Accueil Futé est un exemple d'accueil flexible dont l'objectif est de répondre aux demandes des familles qui se retrouvent face à des situations d'urgence. Face à ces imprévus, les parents sont libres d'inscrire leurs enfants au stage de manière flexible. Cela peut être deux journées complètes, ou toutes les matinées de la semaine par exemple.



---

## L'avis des parents

Les familles sont intéressées par la formule d'un accueil plus flexible pendant les vacances. Il y a plusieurs raisons pour expliquer cela. Certains parents ne travaillent pas et doivent effectuer des démarches (qui leur demandent une liberté de déplacement pas toujours possible avec les enfants à la maison) sans devoir être pour autant accompagnés par les enfants. Un besoin d'accueil est aussi exprimé lorsque les enfants s'ennuient à la maison ou que les conditions climatiques sont trop mauvaises. Certains parents travaillent à temps partiel et seraient désireux de ne pas inscrire leurs enfants une semaine entière.

*Ce qu'il manque à Schaerbeek est une offre de stage à la journée, je ne suis pas la seule à avoir besoin de seulement quelques jours de garde sur les semaines de printemps par exemple. Je réserve alors une semaine et ne mets mon enfant que 2 jours... Alors que cela pourrait profiter à d'autres.*

Concernant les activités durant l'année, les horaires de certaines familles ne coïncident parfois pas avec les horaires proposés par les institutions. 18h reste encore parfois trop tôt - et inversement 8h est trop tard pour certains - et ces familles doivent alors recourir à des solutions d'ordre privé pour organiser leur temps. Ces solutions sont souvent très coûteuses.

Par ailleurs, certains parents regrettent qu'il n'y ait pas un accueil dès 7h30 durant les stages. Lorsque les journées commencent à 8h ou 8h30, les parents doivent réfléchir à l'organisation. Il en va de même le soir lorsque les activités finissent à 17h.

Ceci est confirmé par les résultats du baromètre des parents 2018 de la Ligue des Familles :

- > 38% des parents ont besoin d'une solution de garde avant l'ouverture de la garderie scolaire
- > 36% des parents ont besoin d'une solution de garde après la fermeture de la garderie scolaire

*Les horaires de travail ne sont souvent pas adaptés aux horaires d'extra scolaires pour beaucoup de papas et/ou mamans mono parentales.*

## L'avis des professionnels

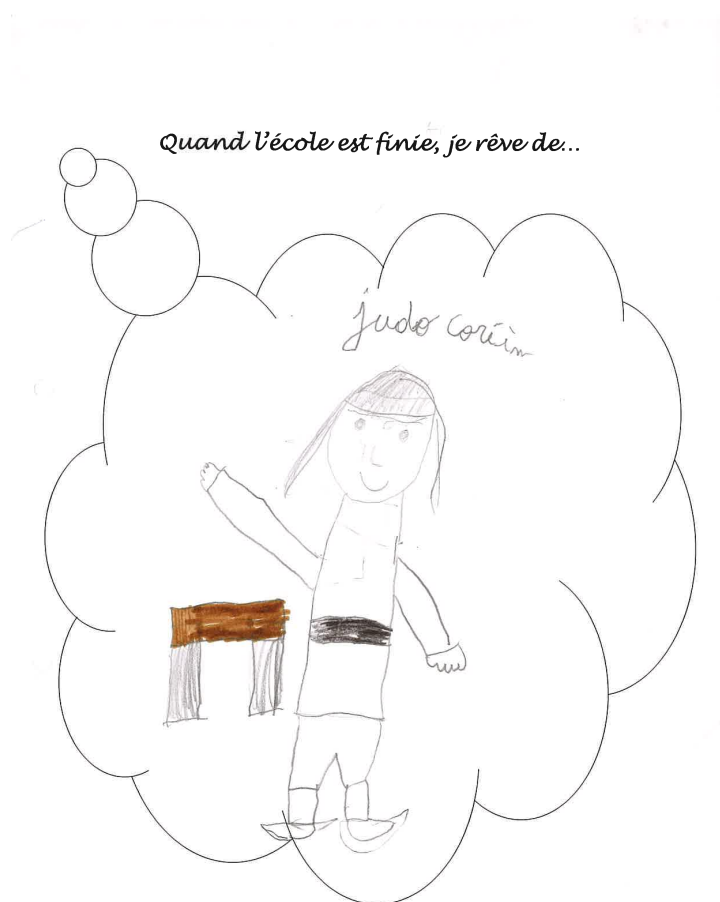
Certains professionnels sont frustrés car les parents viennent parfois à n'importe quelle heure rechercher les enfants. Des accueillantes nous ont confié ne pas pouvoir animer correctement une activité car les enfants peuvent partir à tout moment. Pour faire face à cette problématique, des écoles proposent des créneaux aux parents pour venir chercher les enfants : tous les quarts d'heure chez les uns ou toutes les demi-heures chez les autres.

Concernant le besoin des parents d'élargir le temps d'accueil pour les enfants durant les vacances, il s'agit d'une demande légitime mais difficilement réalisable pour les associations et pour plusieurs raisons. Qui va récupérer les enfants des animateurs s'ils travaillent de 7h30 à 18h ? Par ailleurs, les professionnels ne peuvent légalement pas réaliser des journées de plus de 9h. Il faut donc trouver des solutions alternatives comme, par exemple, l'engagement de volontaires ou de personnes sous statut ALE.

## L'avis des enfants

Quand nous leur demandons s'ils passent trop de temps à l'accueil extrascolaire, les enfants répondent par la positive mais précisent que ce ne serait pas le cas s'il y avait plus d'activités proposées.

Parmi les enfants, certains pratiquent plusieurs activités durant leur temps libre et leur agenda est parfois trop rempli.



## D. COÛTS ET PARTICIPATIONS FINANCIERES

### Un coût relativement important pour les familles

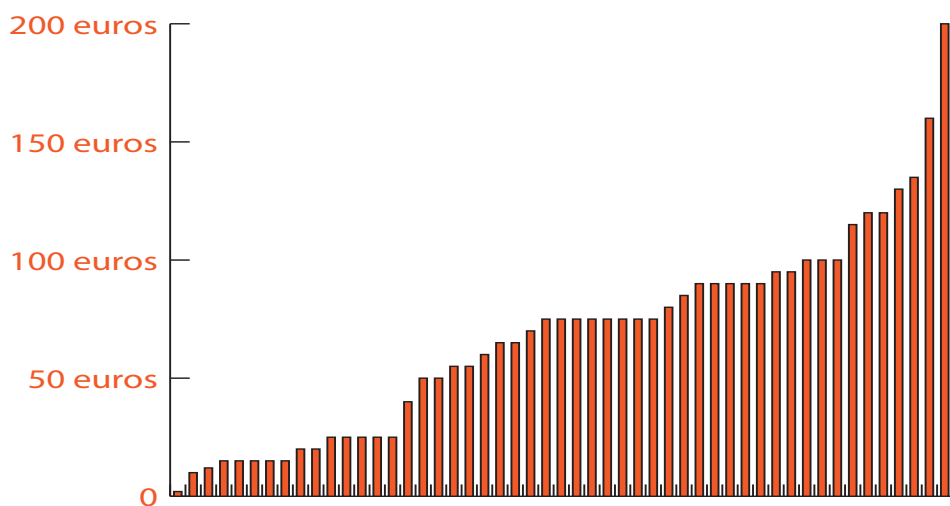
Les dépenses liées à l'accueil extrascolaire peuvent représenter une place importante dans le budget familial. Par ailleurs, nous constatons que la participation financière des parents a régulièrement augmenté durant ces dernières années, que ce soit dans le milieu scolaire ou associatif.

Toutefois, des mesures fiscales telles que la déductibilité des frais de garde mise en place à partir de 2006, la prise en charge d'une partie, parfois, importante des frais extrascolaires par le CPAS et l'intervention de la plupart des mutuelles permettent de réduire ces coûts.

Les opérateurs scolaires ou associatifs sont la plupart du temps à l'écoute des situations difficiles vécues par les familles et adaptent en majorité leurs tarifs à la présence de fratries.

### Une disparité flagrante des coûts

#### Tarifs appliqués par les opérateurs pendant les stages de vacances



Les écarts de tarifs sont très importants d'un milieu d'accueil à l'autre, en fonction de l'activité mais aussi en fonction de chaque opérateur. Cette disparité est mise en évidence dans le graphique. Le stage hebdomadaire le moins cher que nous avons relevé coûte 2 euros et le plus onéreux 200 euros.

La différence de coût est parfois justifiée par des différences au niveau de l'offre : repas chauds, collations, excursions ou matériel compris dans le prix.

Mais la grosse différence va se jouer en fonction d'une ou de plusieurs subventions. Si un opérateur est multi-subventionné et que son projet est d'accueillir les enfants du quartier dans lequel il est situé, l'opérateur aura tendance à proposer un prix très accessible.

A titre d'information, en 2019, la moyenne d'un prix d'un stage sur Schaerbeek est de 66 euros. La médiane est de 75 euros. Cela signifie que plus de la moitié des stages sont au-dessus de la moyenne. En effet sur les 52 stages schaerbeekois, 27 d'entre eux ont un prix plus élevé que 66 euros. Toutefois, cela démontre que les prix restent égaux car il n'y a que quelques stages au dessus de la moyenne.

Un stage sportif coûte en moyenne 91 euros par semaine d'accueil, un stage créatif 90 euros et un stage multi-activités 41,8 euros.

On relève aussi des prix au-dessus de la moyenne dans les stages organisés par différents services communaux (Service Enfance, Bibliothèque, OCS). La commune est par ailleurs en réflexion pour harmoniser son offre de stage tant au niveau du prix que des modalités d'inscription.

---

Chez certains opérateurs le seul moyen de réserver sa place se fait via internet. Or tous les parents ne maîtrisent pas cet outil qui demande une aisance dans la manipulation (s'orienter sur la toile, se créer un compte, etc.) mais aussi une compréhension autant des procédures à suivre que linguistique.

Beaucoup de parents préfèrent se référer à un numéro de téléphone où ils peuvent être soutenus dans la démarche d'inscription. De plus, les inscriptions en ligne n'offrent pas toujours la possibilité d'accéder à la réduction à laquelle ils ont droit.

On retrouve également une disparité dans les tarifs et les modalités de paiement proposés par les écoles. Le réseau communal propose une série de forfaits annuels en fonction des périodes utilisées. Les tarifs proposés par les écoles du réseau libre varient beaucoup selon les profils socio-économiques des implantations.

## Ce que les familles sont prêtes à donner

### Les familles ne réclament pas la gratuité des activités extrascolaires.

A la question : « quel montant maximum êtes-vous prêt à payer pour une semaine de stage? », la réponse est une centaine d'euros en moyenne. Il faut cependant prendre cette moyenne avec des pincettes.

- > Lors de notre rencontre avec les parents de Liens de Quartier Petite Enfance, la réponse était maximum 50 euros par semaine. Pour les parents des Ateliers des petits pas, le montant à payer est de maximum 14 euros/semaine, tandis que pour les parents de l'école fondamentale des griottes, le chiffre est de 60 euros.
- > Pour les parents, que nous avons au téléphone chaque été, le constat est autre. Dès que l'on parle d'un stage à plus de 50 euros, le stress s'installe car leur budget maximum en général est de 25-30 euros par semaine.
- > Pour 23% des parents qui ont répondu à l'enquête, le prix est le troisième critère le plus important pour choisir un stage derrière l'accessibilité et le service/qualité.

Le montant diffère donc en fonction du public et de sa situation socio-économique.

### Tarifs appliqués par les écoles pour l'accueil extrascolaire durant l'année

#### Le réseau communal

Le réseau communal applique un forfait annuel :

- > Pour les garderies du matin, les parents paient 10,75 euros.
- > Pour les garderies du midi, les parents paient 32,75 euros pour les enfants schaarbeekois et 53, euros pour les enfants non-schaerbeekois.
- > Pour les garderies du mercredi, les parents paient 85, 70 euros.
- > Pour les garderies du soir, les parents paient 26,40 euros les lundis et 42,25 euros les mardis, jeudis et vendredis.

#### Le réseau libre

Peu d'écoles y appliquent le forfait. Voici leurs différents tarifs sur les 8 écoles ayant répondu à cette question. Pour les garderies du matin, seules 2 écoles ne proposent pas la gratuité. Les parents payent donc en moyenne 0,12 cent par matin.

- > Pour les garderies du mercredi, les parents paient en moyenne 3,5 euros
- > Pour les garderies des lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi, les parents paient en moyenne 2 euros

Deux écoles sur les huit proposent des forfaits avec des coûts moindres.

---

## Des professionnels à la recherche de moyens

L'accueil extrascolaire dans les écoles est principalement financé par l'ONE et par la Commune qui leur octroie chaque année un subside complémentaire.

Les garderies perçoivent des subsides de l'ONE en fonction du nombre d'enfants présents chaque jour. Ce subside est calculé sur base d'un montant fixe complété par un solde qui varie chaque année en fonction de l'application d'un coefficient multiplicateur. Ce coefficient a très légèrement augmenté depuis 2015 ; en effet, il est passé de 0.4629 (2015) à 0.566 (2018).

Par ailleurs, la commune octroie une subvention complémentaire aux écoles et aux écoles de devoirs. Cette subvention était de 56.000 euros en 2015 (46.000 euros pour les écoles du réseau libre et 10.000 euros pour les EDD). Elle est de 70.480 euros en 2019 (58.480 pour les écoles du réseau libre et 12.000 euros pour les EDD) soit une augmentation de 26%.

Cette augmentation est plus importante si on prend l'année 2014 en référence ; elle est alors de 85%. Cela montre l'intérêt de la commune à soutenir l'accueil extrascolaire.

Les sources de subsides des milieux d'accueil proviennent principalement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'ONE, de la Région Bruxelles-Capitale via le plan de Cohésion Sociale et les aides à l'emploi, et de la Commune de Schaerbeek. Suite à la 6ème réforme de l'Etat, le 1er janvier 2015, le FESC a été supprimé et ses moyens transférés à l'ONE. Les opérateurs subventionnés par ce dispositif ont dû s'adapter aux modalités mises en place par l'ONE à partir du 1er janvier 2018. Ils sont maintenant intégrés dans le décret ATL de type 2.

Les milieux d'accueil doivent souvent rechercher plusieurs sources de subsides pour financer leurs activités. Par ailleurs, les conditions de subventionnement diffèrent d'un pouvoir subsidiant à l'autre (en terme d'horaires, de nombres d'enfants, de qualifications requises etc.). Il faut parfois adapter les projets aux conditions requises. Faute de moyens suffisants pour couvrir les frais, les opérateurs sont souvent obligés de répercuter les frais sur la participation financière.

Par ailleurs, lorsque nous demandons aux écoles si leurs subsides sont suffisants pour mettre en pratique leur projet d'accueil, seuls 36,84 % répondent positivement.

Même son de cloche dans les associations puisque 36,36% ont répondu de manière similaire.

Concernant la participation financière, il arrive que certaines écoles fassent un geste en fonction d'une situation particulière ou lorsqu'il y a une fratrie. 11 associations proposent un tarif préférentiel aux parents en fonction de leurs revenus et 18 milieux d'accueil proposent une réduction lorsqu'il y a une demande incluant une fratrie.

---

## L'avis des parents

La participation financière représente un obstacle encore important à la participation. Les tarifs d'inscription devraient prendre en compte la différence de revenus et être adaptés aux situations individuelles, sociales et économiques.

Les familles ayant des revenus faibles ou moyens mais n'ayant pas accès à des mesures de soutien se sentent pénalisées par rapport aux frais. Les mesures fiscales des structures qui organisent un accueil ne concernent pas les familles en grande précarité et les activités les moins chères sont souvent très vite complètes. On remarque également que le choix des structures se fait souvent en fonction de la situation géographique pour des raisons de facilité.

La difficulté s'agrandit pour les parents qui ont plusieurs enfants entre 2,5 et 12 ans. Les prix augmentent considérablement lorsqu'il faut mettre tous les enfants en stages et cela peut leur générer du stress.

Dans le Baromètre des Familles 2018, 40% des parents jugent que le coût de l'accueil extrascolaire dans les écoles est excessif.

*J'aimerais que les prix puissent être instaurés via le salaire du foyer. Étant invalide, je ne sais pas payer d'activité extrascolaires pour les deux enfants. Mais en ayant deux salaires, cela ne me dérangerait pas de payer plus que quelqu'un ayant un petit revenu. Tout cela, pour pouvoir offrir à tous les enfants la possibilité de participer aux activités.*

## L'avis des professionnels

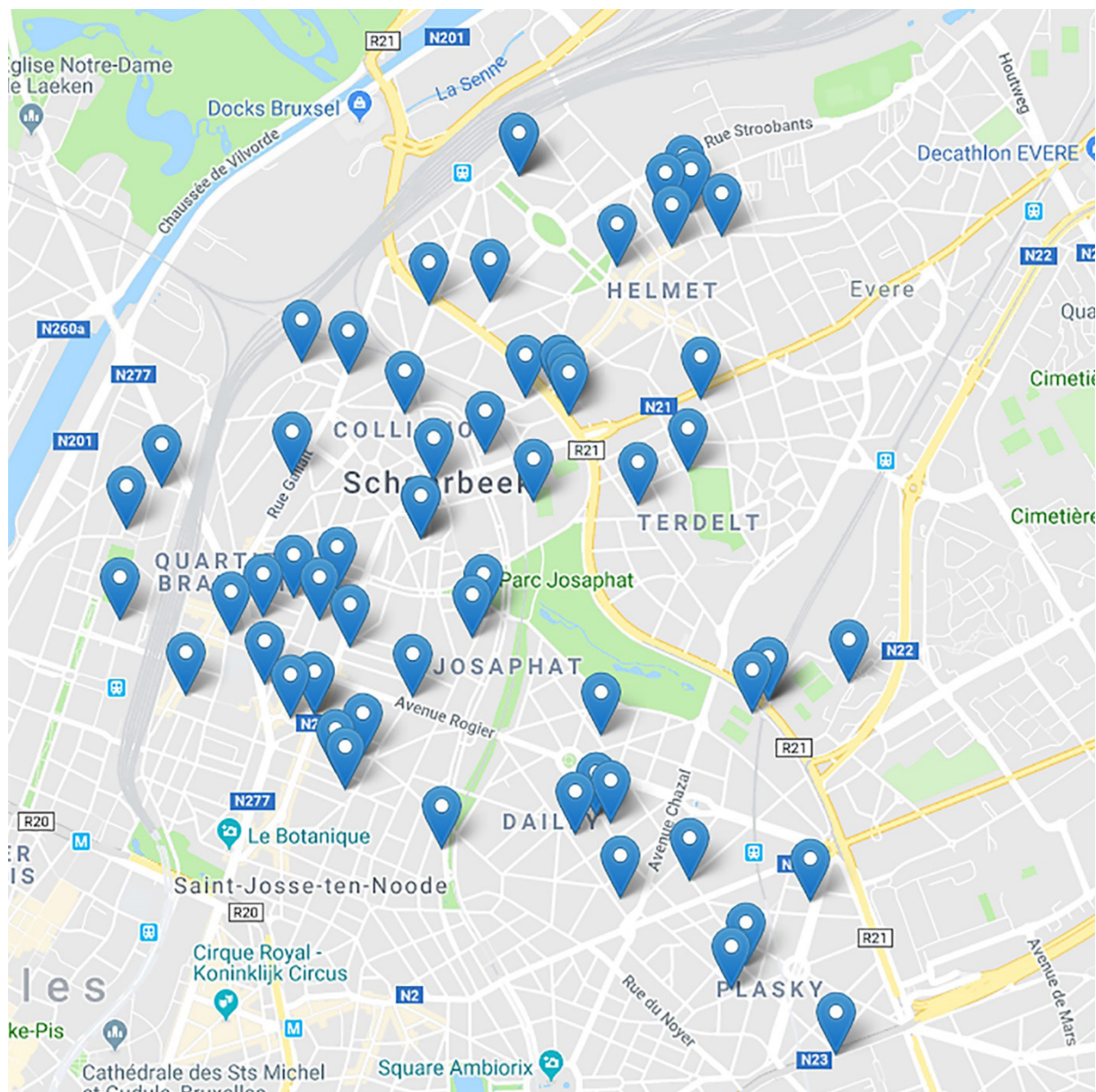
Plusieurs directions s'accordent pour dire que si leurs subsides étaient plus importants, ils engageraient une personne – un éducateur ou un accueillant – supplémentaire afin d'améliorer l'accueil.

Lors de la CCA de mars 2019 et suite à la circulaire « Gratuité de l'accès à l'enseignement obligatoire », les représentants du réseau libre ont fait part de leurs difficultés à maintenir un équilibre financier car les moyens octroyés par la FWB<sup>17</sup> ne permettent pas de combler la perte. Ils signalent que le risque est que les écoles du réseau libre doivent augmenter le prix de l'accueil (en veillant à rester sous le montant maximum du décret) et que cela renforce l'écart avec l'accueil extrascolaire du réseau communal et que cette « gratuité » soit finalement portée par les familles.

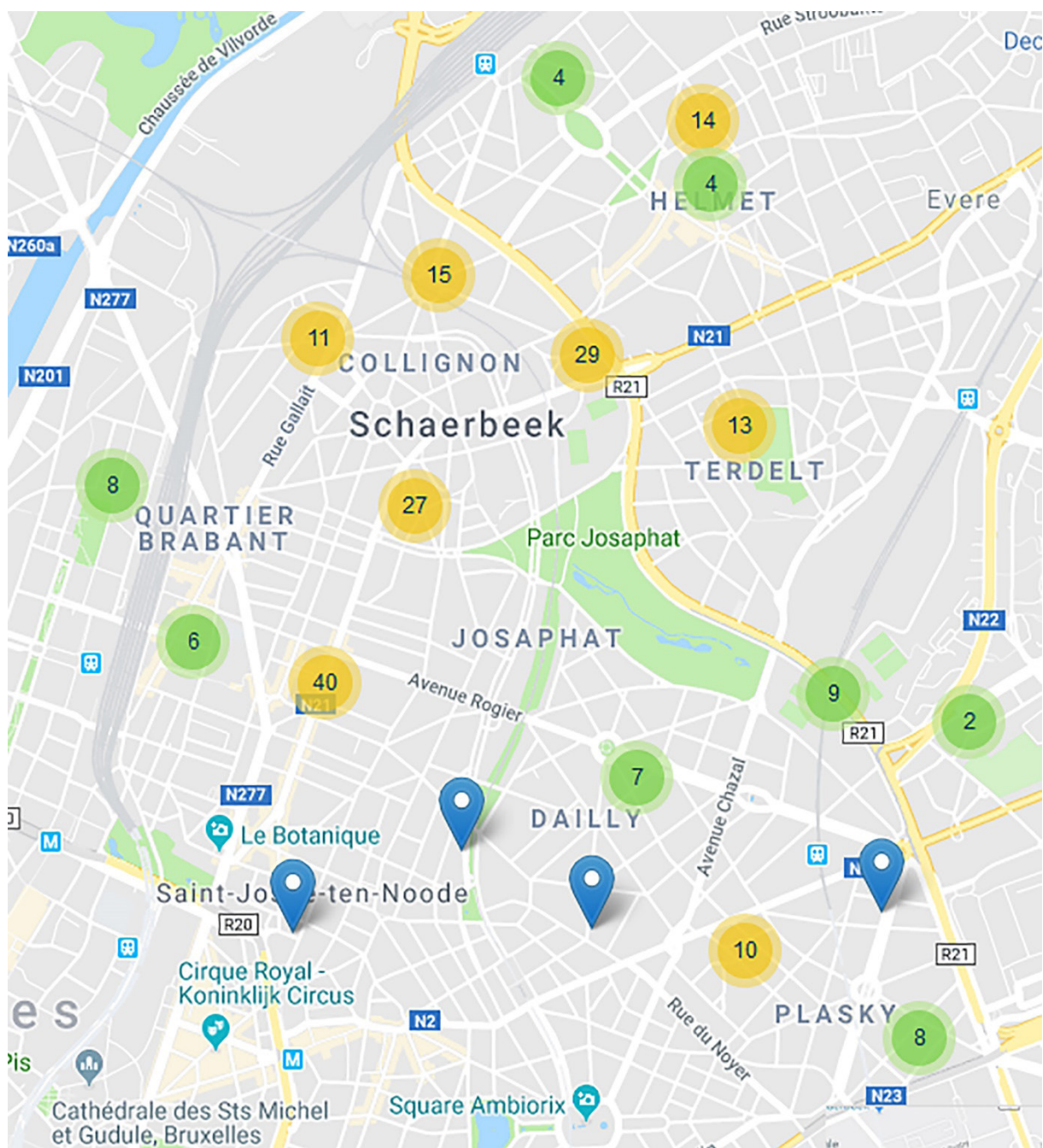
### Une répartition de l'offre inégale sur la Commune

Les milieux d'accueil restent encore inégalement répartis sur le territoire de la Commune. Or, les déplacements, surtout en zone urbaine, représentent un critère important pour les familles. Dès lors, il est intéressant de confronter la localisation des milieux d'accueil à la répartition de la population enfantine sur le territoire de la Commune de Schaerbeek.

Où sont situés les opérateurs pendant les vacances ?

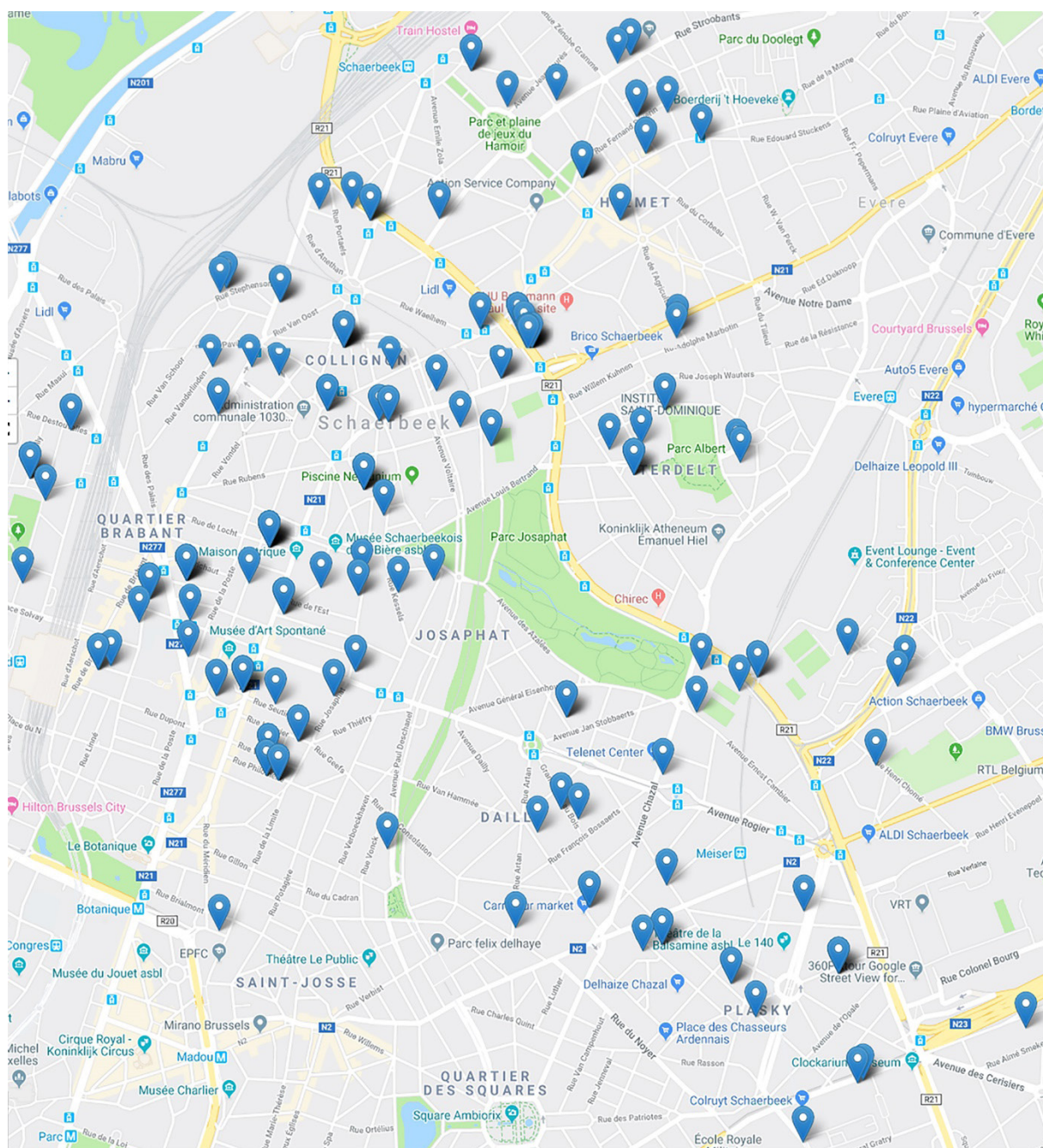


Où sont situés les milieux d'accueil pendant l'année scolaire ?





## Version plus détaillée :



## Constats :

Que ce soit pendant les vacances ou l'année scolaire, on constate une concentration presque similaire des milieux d'accueil dans les parties Ouest et Nord de la Commune. Il faut, toutefois, préciser qu'on n'y distingue pas l'accueil des enfants de 6 à 12 ans et de 2,5 à 6 ans. Pour ces derniers, l'offre est déficitaire dans tous les quartiers.

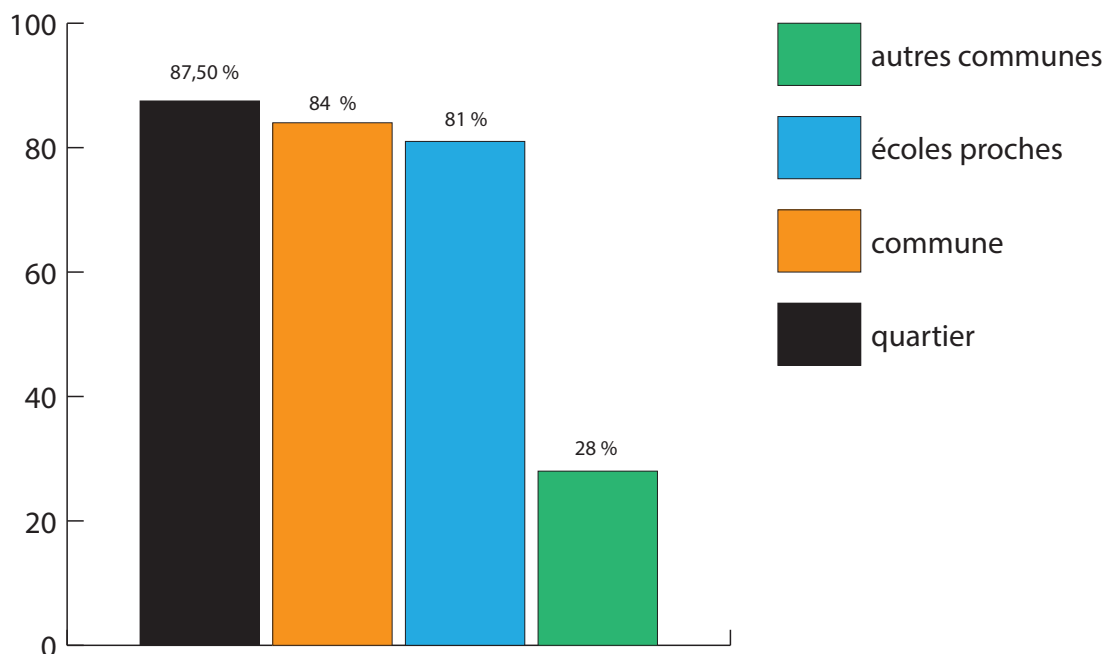
On constate également qu'il y a peu d'activités proposées le long de l'axe Paul Deschanel/Rogier, y compris à la place des Bienfaiteurs

## Fréquentation des milieux d'accueil

### D'où viennent majoritairement les enfants?

La plupart des enfants viennent soit d'une école proche ou soit du quartier. La majorité est domiciliée à Schaerbeek, 28% viennent d'autres communes.

Lorsqu'on interroge les milieux d'accueil associatifs sur l'origine géographique des enfants qu'ils accueillent, on se rend compte que la proximité joue un rôle important dans le choix du milieu d'accueil. En effet, plus de la moitié des enfants sont scolarisés dans une école proche du quartier ou viennent du quartier.





---

## L'avis des parents

Parmi les premiers critères retenus pour choisir un milieu d'accueil, l'accessibilité tient une place importante. Pour 26% des familles consultées, les activités devraient être organisées dans les écoles. 46% des parents soulignent que le lieu d'accueil doit être proche du domicile ou du lieu de travail. La réduction des déplacements, surtout en zone urbaine, représente un facteur de contribution important pour faciliter l'organisation familiale.

*Pendant l'année: il est vraiment important de développer une offre soit dans les écoles soit à proximité (ou les écoles peuvent mettre en place un accompagnement des enfants).*

## L'avis des professionnels

Lorsque les parents cherchent des activités, la proximité joue un rôle très important. Si l'activité cherchée est à l'autre bout de Schaerbeek, ce sera difficile. Tous les parents ne sont pas motorisés. Les lieux d'activités ne sont donc pas toujours accessibles. Par ailleurs, prendre la route entre embouteillages et travaux alors qu'ils ont, éventuellement, eux même de la route jusqu'au travail reste une organisation qui pourrait être évitée.

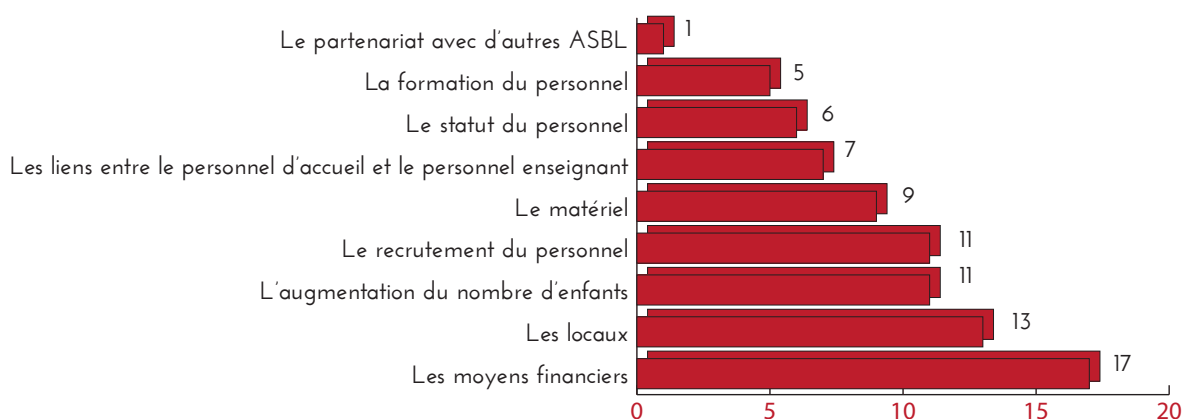
## F. QUALITÉ DES SERVICES

La qualité des services est tributaire de nombreux facteurs parmi lesquels figurent les ressources tant humaines que pédagogiques. Les professionnels identifient de manière assez convergente les éléments qui freinent la qualité et ceux qui pourraient contribuer à l'augmenter. Les opérateurs scolaires et associatifs ont reçu la possibilité d'indiquer trois critères pour chaque question. Les graphiques ci-dessous aident à dégager de fortes tendances.

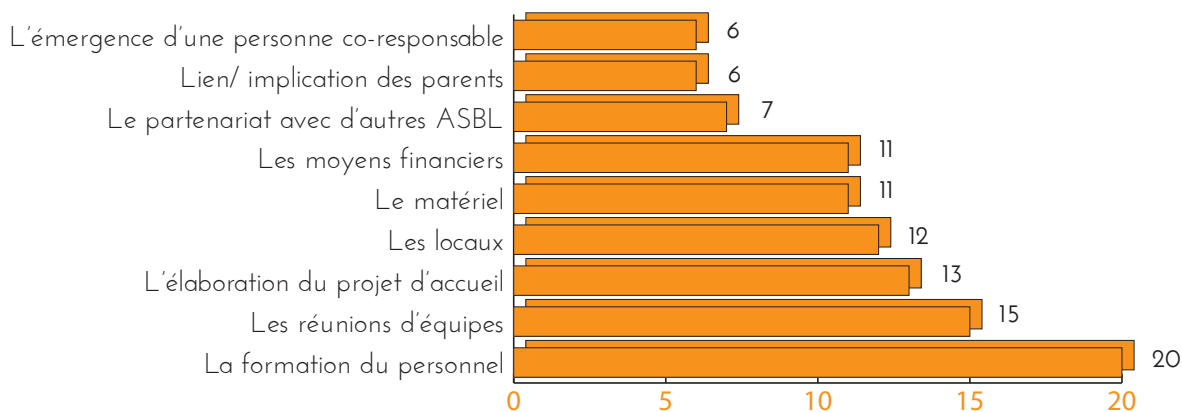
### Au niveau des associations

Pour tous les graphiques ci-dessous, il a été demandé aux associations de choisir 3 éléments maximum, que ce soit pour freiner ou favoriser la qualité

#### Ce qui freine la qualité :



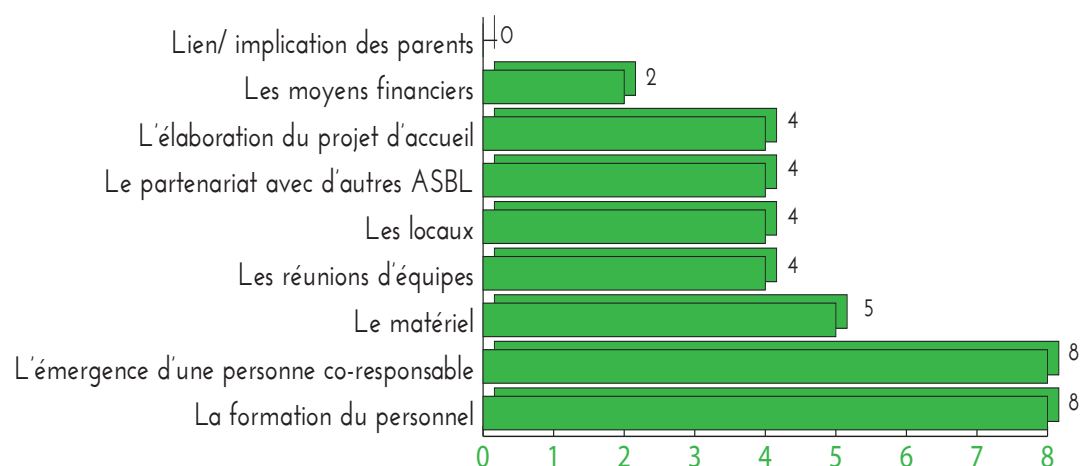
#### Ce qui favorise la qualité :



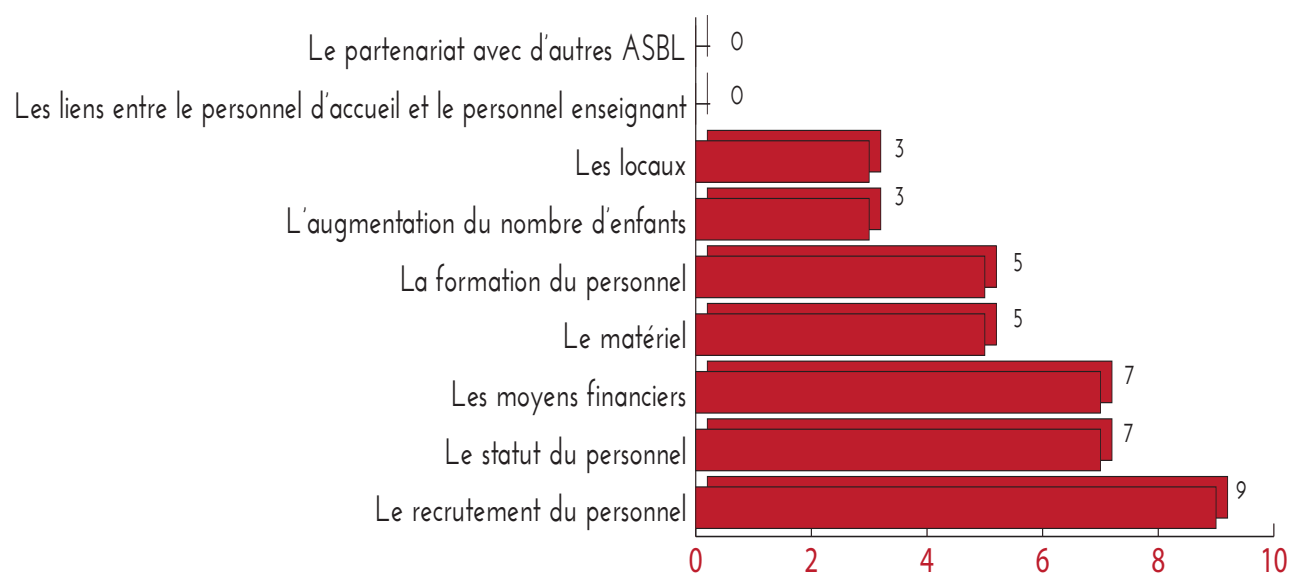
Les associations mettent une nouvelle fois le manque de moyens financiers comme frein à la qualité. Les locaux, le recrutement de personnel et l'augmentation du nombre d'enfants sont également des éléments freinant la qualité. Nous pouvons émettre l'hypothèse que pour répondre à l'augmentation des demandes il faudrait du personnel, des locaux et des moyens financiers supplémentaires. La formation du personnel, la gestion de réunion d'équipe et l'élaboration d'un projet d'accueil de qualité représentent des facteurs importants pour augmenter la qualité. Cela montre toute l'importance de la pratique réflexive pour toutes les équipes. L'encadrement actuel est suffisant mais manque de moyens pour répondre aux demandes des familles.

## Au niveau des écoles

### Ce qui freine la qualité :



### Ce qui favorise la qualité :



Les freins principaux sont en lien avec le personnel. Etant donné le peu de moyens financiers, il est difficile de recruter du personnel avec des statuts permettant de travailler sur le long terme. Beaucoup de personnes engagées pour l'accueil extrascolaires dans les écoles du réseau libre ont en effet des contrats précaires (statut ALE). Suivent ensuite la formation du personnel et le matériel.

La formation du personnel et l'émergence d'une personne co-responsable de l'accueil sont des éléments qui favoriseraient un bon accueil.

## Des statuts et des temps de travail encore précaires et très diversifiés

Les statuts et les conditions de travail sont des éléments cruciaux quand on aborde la question de la qualité. Ils conditionnent souvent la stabilité des équipes.

### Au niveau des écoles

Les données relevées ne comprennent pas les prestations durant le temps de midi.

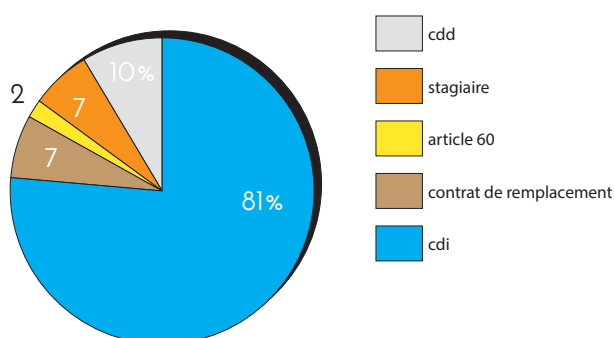
On constate que le réseau libre est davantage touché par la précarité de l'emploi, tandis qu'une grande partie des personnes employées dans le réseau communal ont un CDI.

Parmi les CDI dans le réseau libre, il faut aussi compter sur la présence du personnel enseignant qui est parfois impliqué dans l'accueil extrascolaire.

La précarité des statuts a un impact sur la rotation du personnel qui est aussi plus importante dans le réseau libre. Il faut en effet savoir que ces statuts limitent les prestations des personnes dans le temps (au niveau des horaires mensuels pour le personnel ALE et au niveau du nombre d'années pour le personnel PTP). Le recours à ces statuts se fait principalement pour des raisons financières.

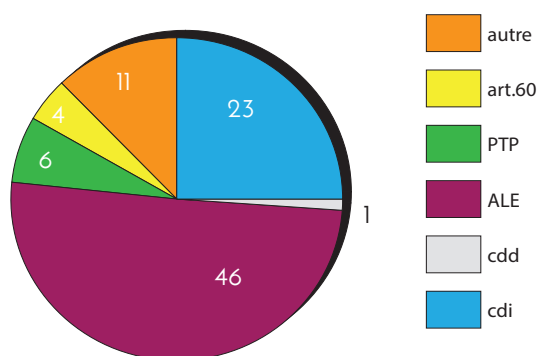
La différence de statuts au sein d'une même équipe peut induire des freins au niveau de la cohésion d'équipe. Le statut joue aussi un rôle non négligeable dans la reconnaissance des personnes qui assurent l'accueil temps libre que ce soit vis-à-vis des parents ou des enseignants.

### Réseau communal



Une majorité des travailleurs ont un CDI dans le réseau communal, ce qui est assez positif. Il y a peu de contrats précaires.

### Réseau libre

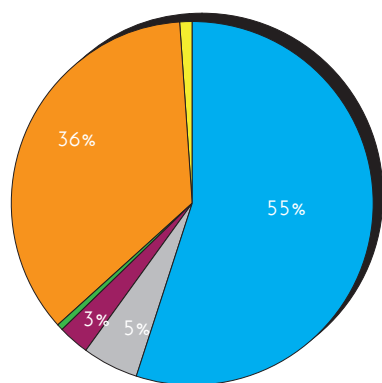


Sur les dix écoles du réseau libre ayant répondu à cette question, il apparaît que 93 personnes y accueillent les enfants avant et après l'école. Cela comprend autant les accueillant-e-s que les responsables d'équipe, tous statuts confondus. Cela ferait donc une moyenne de neuf personnes par école. Plus de la moitié ont un contrat ALE et sont donc en situation précaire et seules 23 sur 93 - moins du tiers donc - ont un CDI.

Diverses initiatives ont été prises par le SAES pour réfléchir à cette précarité d'emploi :

- > Rencontre entre le service ALE et les directions d'école afin que chacun comprenne les attentes et besoins de chacun
- > Rencontre avec le CPAS pour réfléchir à un projet pilote qui concernerait des emplois « article 60 »

## Au niveau des milieux d'accueil associatifs



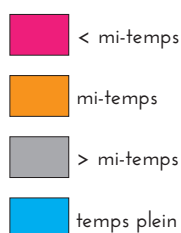
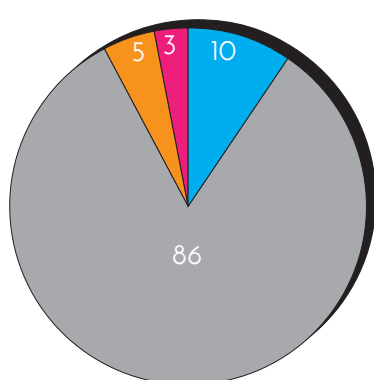
La part des contrats CDI dans les milieux d'accueil associatifs est nettement plus importante si on la compare au personnel des écoles du réseau libre. Dans la catégorie « Autre », on retrouve la part des volontaires, des bénévoles, des contrats étudiants et des prestataires occasionnels. Cette partie est également très importante et on constate donc que les bénévoles sont des atouts très importants dans le tissu associatif.

## Les temps de travail

Quel que soit le réseau, on relève qu'une minorité des personnes travaille à temps plein. Les horaires sont très disparates en fonction des personnes ce qui limite les possibilités de réunions et d'échanges même informels entre accueillants et entre accueillants et enseignants.

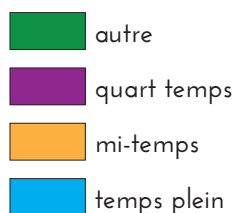
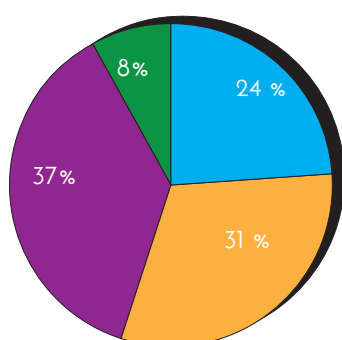
### Au niveau des écoles

#### Réseau communal



On peut remarquer qu'il y a peu de temps plein mais énormément de temps partiels qui se situent entre mi-temps et temps plein avec des heures qui changent. Beaucoup d'employés ont des contrats de 22, 25 ou 28 heures.

#### Réseau libre



Quel que soit le réseau, on relève qu'une minorité des personnes travaille à temps plein. Les horaires sont très disparates en fonction des personnes ce qui limite les possibilités de réunions et d'échanges même informels entre accueillants et entre accueillants et enseignants.



---

Tout comme lors du précédent programme CLE, moins de la moitié des effectifs dispose d'un temps plein. Ils sont, par ailleurs, souvent occupés par des personnes responsables de la coordination des projets. Pour le personnel d'animation, les temps partiels proposés ont une influence importante sur la rotation du personnel. L'accès à un horaire complet justifie souvent le fait que les personnes à temps partiel changent de travail.

## L'importance d'un projet d'accueil

Selon l'ONE, le respect du code de qualité se concrétise par la construction et la mise en oeuvre d'un projet d'accueil. Ce dernier doit être élaboré en équipe et faire l'objet d'une consultation avec les personnes qui confient l'enfant au milieu d'accueil.

Chaque équipe y précise ses choix méthodologiques et les moyens qu'elle met en oeuvre.

Il traduit en mots les pratiques d'accueil des personnes prenant en charge les enfants: que propose-t-on aux enfants accueillis ? A leur famille ? Quel sens les pratiques éducatives proposées ont-elles en fonction du contexte, du public accueilli ? Comment sont-elles mises en oeuvre ?

En bref, il s'agit de s'interroger sur le : Quoi ? Pourquoi ? Comment ?

Le projet d'accueil constitue une référence pour les équipes qui accueillent les enfants au quotidien.

Pour être agréés et subventionnés en tant qu'opérateurs ATL, les milieux d'accueil et les écoles doivent avoir un projet d'accueil en bonne et due forme. Ce document doit être transmis et validé par l'ONE. Il doit être mis à jour lorsqu'il y a un changement et validé en CCA. Pour les opérateurs ex-FESC (AES de type 2), en plus du projet d'accueil, ils doivent développer un plan d'amélioration de la qualité de l'accueil qui sera également validé par l'ONE.

72% des milieux d'accueil ayant répondu à cette question possède un projet d'accueil extrascolaire. 66% le communiquent aux parents. Pour ce faire, les opérateurs ont plusieurs procédures : certains le présentent en début d'année lors des inscriptions, d'autres l'envoient par courrier. Il arrive également que ce soit simplement fait lors d'une discussion avec les parents.

A la question « est-ce que l'équipe connaît le projet d'accueil ? », 81% répondent positivement et 72% nous disent que le projet d'accueil a été réfléchi et conçu en équipe.

En ce qui concerne les écoles, seules 13 écoles ont répondu à la question concernant le projet d'accueil. 85% des 13 écoles disent avoir un projet d'accueil. Seulement 31% des écoles le communiquent aux parents. Enfin, à la question « est-ce que l'équipe connaît le projet d'accueil ? », 77% ont répondu positivement et 69% nous disent que le projet d'accueil a été réfléchi et conçu en équipe.

## Des apports pédagogiques pour soutenir la qualité

De nombreux outils pédagogiques parmi lesquels le référentiel psychopédagogique de l'ONE, des brochures spécifiques ainsi que le DVD « A nous le temps libre ! » sont à disposition des milieux d'accueil pour soutenir la qualité de leur projet.

L'élaboration d'un projet d'accueil en équipe s'inscrit de plus en plus souvent dans les pratiques professionnelles, y compris dans les écoles. Notre service a, d'ailleurs, pu modéliser et expérimenter un modèle d'accompagnement d'équipe pour que le projet d'accueil s'appuie vraiment sur les réalités rencontrées par chaque institution.

Suite à une CCA de réflexion, nous avons mis en place l'outil « projet d'accueil simplifié » afin que les écoles et les

---

associations puissent communiquer leur projet d'accueil plus facilement aux parents.

L'émergence d'une personne co-responsable et référente de l'accueil extrascolaire au sein de plusieurs écoles du réseau libre a contribué à soulager la direction des écoles et à mieux coordonner l'accueil en garderie.

Différents groupes de travail thématiques existent à Schaerbeek : Groupe Soutien Scolaire, Groupe des opérateurs créatifs et culturels, Groupe Vacances, Rencontre des directions des écoles. Cela permet aux professionnels d'un même secteur d'échanger sur leurs pratiques, de mener parfois des projets communs et d'innover.

Nous proposons également à toute école et/ou asbl de les accompagner dans le cadre d'une réflexion concernant leur projet d'accueil, de leur aménagement ou encore dans le temps libre. Sur demande également, le SAES peut venir sensibiliser les équipes d'accueil extrascolaire aux jeux pendant une ou plusieurs après-midi et cela avec les enfants.

Depuis quelques années, le SAES consacre une partie de son budget pour organiser des formations sur site pour les accueillantes ou responsables des écoles du réseau libre. Une d'entre elle est spécifiquement destinée aux personnes relais et responsable d'équipe, tandis qu'une autre a pour objectif de former les nouveaux et nouvelles accueillant-e-s. L'idée est de partir sur les demandes des directions d'écoles suite aux réunions qui ont eu lieu. Ces formations sont ouvertes aux éducateurs du réseau communal.

La qualité est un but qui n'est jamais vraiment atteint mais qui doit être constamment travaillé en fonction des changements d'équipe mais aussi des publics accueillis.

---

## L'avis des parents

De manière globale, 63% des parents sont satisfaits de l'accueil extrascolaire à Schaerbeek. Certains parents ont répondu par la négative car ils n'ont pas encore eu l'occasion de suffisamment essayer l'offre car leur(s) enfant(s) sont trop petit(s).

Pour d'autres, les raisons pour avoir répondu «non» sont les suivantes :

- > Il n'y a pas assez d'activités.
- > Les activités sont trop chères
- > Manque d'activités en néerlandais
- > Manque de connaissance de l'offre
- > Manque de qualité dans les garderies et de confiance dans l'équipe

Pour les parents, l'accueil des enfants les plus jeunes devrait être mieux réfléchi et organisé au sein des écoles.

## L'avis des professionnels

Plusieurs écoles s'accordent pour dire qu'il est difficile d'installer de la qualité au sein des équipes avec des personnes ayant des statuts précaires. Il y a plusieurs raisons à cela :

- > Certains ne comprennent/n'adhèrent pas aux missions.
- > Il y a une erreur de casting, souvent dû à un problème de communication avec le service
- > Il y a un turnover avec les agents ALE
- > Former ces accueillant-e-s n'est pas toujours optimal étant donné ce qui est évoqué ci-dessus

Les directeurs sont, cependant, d'accord pour dire que le temps extrascolaire constitue la vitrine de l'école et qu'il faudrait idéalement fidéliser les accueillantes en leur proposant successivement des contrats PTP, CDD et enfin CDI. Du côté des agents ALE, il y a une certaine frustration car elles ne se sentent pas valorisées et pas intégrées à l'équipe. Elles se font, en effet, régulièrement appelées « ALE » et sont très rarement invitées dans des réunions d'équipe.

Les accueillantes dans les écoles font aussi état de groupes d'enfants trop importants, d'un taux d'encadrement insuffisant, d'un manque de communication et de concertation entre professionnels et d'un faible soutien en général. Les réunions d'équipe contribuent également à la qualité. 90% des associations et des écoles disent organiser des réunions. Les réunions dans les associations se font de manière régulière tandis que dans les écoles, cela se fait de manière plus ponctuelle, voire parfois en deux temps : une fois en début et une deuxième fois en fin d'année. Il y a dès lors peu de place pour aborder le pédagogique.

De plus, on constate que peu de liens existent entre le scolaire et l'extrascolaire.

Beaucoup d'associations travaillent avec des bénévoles faute de moyens pour engager du personnel supplémentaire. Cela n'est pas toujours gage de qualité puisque selon un de ses représentants *faire porter les activités par des bénévoles fragilise l'activité puisqu'il manque de stabilité.*

Les animateurs des écoles de devoirs estiment être là pour aider et pour accompagner les enfants. Ils se sentent bien avec cette mission. Ils ont souvent un moment privilégié avec les enfants car ces derniers ont beaucoup de choses à dire après l'école.

---

*Il y a une augmentation du nombre d'enfants qui sont en grande difficulté d'adaptation.*

## L'avis des enfants

Voici quelques avis d'enfants récoltés lors de nos entretiens dans les différents milieux d'accueil :

*La garderie, c'est sympa car ici on peut jouer et rigoler.*



## G. TAUX D'ENCADREMENT

Le décret ATL recommande des normes au niveau du taux d'encadrement en fonction des âges et de la durée de la période d'accueil. D'autres décrets liés à l'ATL (EDD, Centres de Vacances) les imposent.

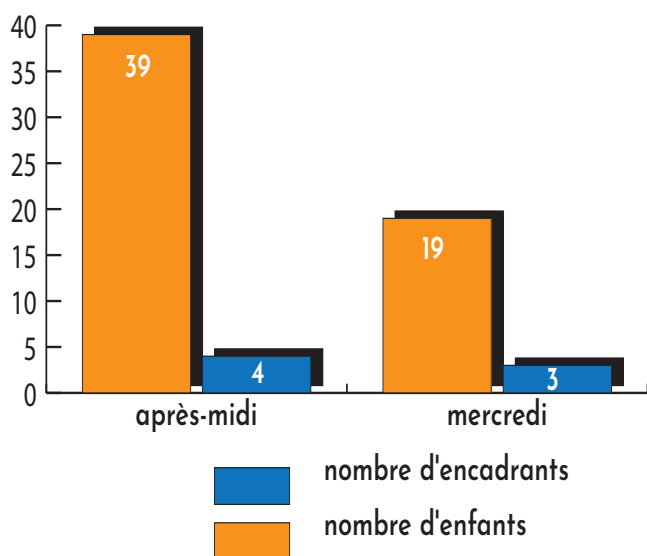
### Taux d'encadrement dans les écoles

Les données reçues ne permettent pas de proposer un graphique totalement fiable. Il manque en effet certaines informations. De plus, la réalité est différente en fonction d'un réseau et/ou d'une école. Les chiffres sont parfois pris à des heures différentes le mercredi. Il faut, bien entendu tenir compte du fait que le nombre d'enfants diminue à partir de 15h30 en semaine ou de 12h30 le mercredi et que nous n'avons pas en notre possession les horaires des encadrants.

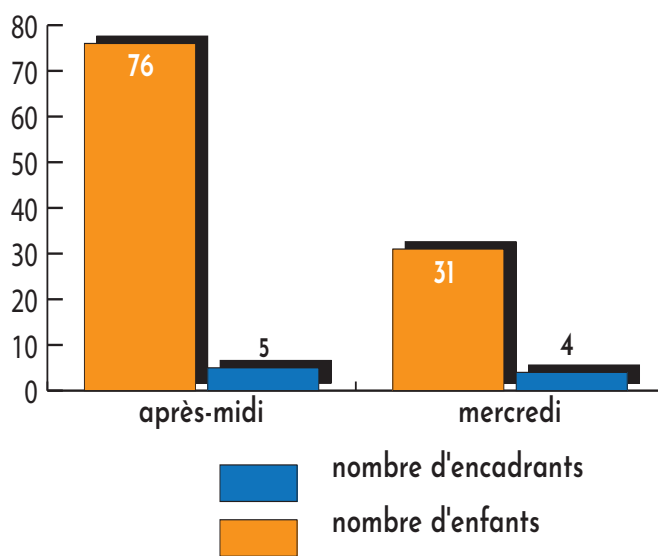
Les chiffres ci-dessous sont des moyennes du nombres d'enfants et du nombre d'encadrants par réseau.

#### Le réseau libre

##### Maternelle

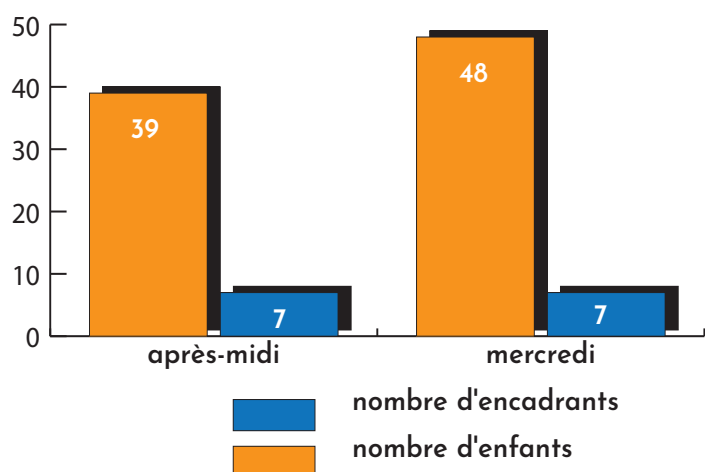


##### Primaire

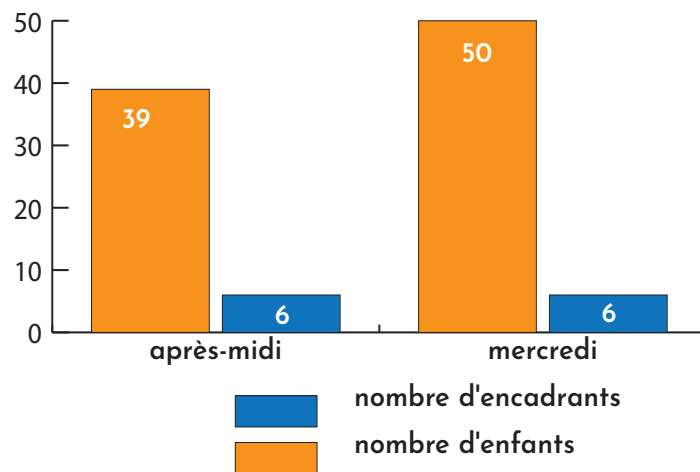


## Le réseau communal

### Maternelle



### Primaire



Toutefois, la plupart des écoles respectent le décret et le taux d'encadrement proposé.

Pour rappel, le décret préconise des normes d'encadrement non obligatoires. Pour un accueil de moins de 3h consécutives, il recommande la présence d'un adulte pour 18 enfants. Pour plus de 3h, il faudrait prévoir un adulte pour 8 enfants (si moins de 6 ans) et un pour 12 enfants (si plus de 6 ans).

Une caractéristique de l'accueil en garderie est la fluctuation des enfants selon les moments d'accueil. Ainsi, dans l'heure qui suit l'arrêt des cours dans l'après-midi, le nombre d'enfants sera très élevé alors qu'une heure plus tard, il aura déjà beaucoup diminué. Les professionnels interrogés mentionnent souvent ces moments critiques au niveau de l'encadrement qui correspondent la plupart du temps aux moments de transition. Pour pallier ce problème de fluctuation qui est difficile pour tout le monde, certaines écoles proposent aux parents des moments pour venir chercher leurs enfants. De cette manière, les enfants et leurs encadrants peuvent entamer et finir une activité.

Lors de cette enquête, les écoles n'ont pas pris compte des absences, du personnel malade ou en formation et autre. Généralement, il n'est prévu aucune solution de remplacement pour le personnel d'accueil absent. Il arrive, cependant, que certaines accueillantes soient remplacées par des animateurs de l'ASBL Badje lors de leur départ en formation.

En cas d'absence d'un ou plusieurs membres de l'équipe, les personnes chargées de l'encadrement des enfants répartissent les enfants, ce qui influe directement sur la taille du groupe pour un adulte mais aussi sur la qualité de l'accueil. L'absentéisme est parfois cité par les écoles comme étant la principale source de difficultés dans l'organisation de l'accueil extrascolaire.

Par ailleurs, 84% des écoles sondées disent avoir une personne responsable de l'accueil, ce qui est une plus-value pour celui-ci.

## Une faible augmentation du personnel d'accueil

Le personnel extrascolaire augmente, par contre, assez peu par rapport à l'accroissement du nombre d'enfants accueillis en garderie. Lorsque les écoles décident d'améliorer le taux d'encadrement en recrutant de nouvelles personnes, elles ne peuvent le faire qu'en puisant une partie des frais de personnel dans leurs fonds propres. Ces coûts sont souvent répercutés sur la participation financière des parents.

---

## L'accueil sur le temps de midi

Le temps de midi n'est pas compris dans le décret ATL. Il est toutefois important de rappeler que l'étude menée en 2011 à Schaerbeek indiquait une moyenne de 1 adulte pour 25 enfants en maternelle et de 1 adulte pour 38 enfants en primaire. Dans le cas de figure le plus insatisfaisant, l'encadrement est assuré par 1 adulte pour 46 enfants de maternelle et par 1 adulte pour 124 enfants de primaire. Ce temps est toujours à ce jour problématique et aucune mesure concrète n'a été apportée pour son amélioration.



---

## L'avis des parents

Les deux critères pour les parents qui peuvent améliorer la qualité d'accueil sont l'attention en termes de bien-être des enfants et la qualification du personnel à l'engagement.

Certains parents estiment que les accueillantes ne font que de la surveillance et peu d'accueil. Il y a un problème de confiance. Il ne faut donc pas forcément améliorer le taux d'encadrement selon eux mais la qualité et la mentalité.

*Je trouve que le domaine de la petite enfance est bien pris en compte par la commune. Mais il faudrait peut-être renforcer l'encadrement (meilleures formations, meilleurs salaires...). Des puéricultrices qui hurlent sur les enfants ou qui leur parlent mal, ça ne devrait pas arriver.*

*Je souhaite insister sur les compétences du personnel encadrant mes garderies. Certaines éducatrices sont odieuses avec les enfants. À l'inverse d'autres sont extraordinaires. Peut-être plus de contrôle à effectuer au sein des garderies scolaires ?*

## L'avis des professionnels

Les responsables d'accueil mentionnent très souvent les difficultés d'organisation en cas d'absence et leur faible marge de manoeuvre pour pallier cette situation. De leur côté, les accueillantes se sentent en difficulté pour gérer un trop grand nombre d'enfants. Elles sont parfois contraintes à limiter leur rôle à de la surveillance pour assurer une sécurité minimale.

69% des écoles estiment ne pas avoir un taux d'encadrement suffisant pour un accueil de qualité. Le pourcentage est énorme et démontre que les moyens financiers et le recrutement de personnel constituent selon elles deux freins à la qualité.

La prise en compte des besoins des enfants en maternelle est particulièrement importante le matin, lors des moments de séparation et tout au long de la journée pour soutenir les moments de transition et aider les enfants à construire leurs repères.



---

## H. FORMATION DU PERSONNEL

### Une exigence des pouvoirs subsidiants et un besoin des professionnels

Les opérateurs scolaires et associatifs sont unanimes pour citer la formation parmi les premiers éléments susceptibles de soutenir la qualité de l'accueil.

Tous les décrets relatifs à l'Accueil Temps Libre (ATL, EDD, Centre de Vacances) insistent sur la professionnalisation du secteur et sur l'importance de la formation continue. Pour y répondre, l'ONE a développé l'offre via l'agrément de nouveaux opérateurs. Les formations proposées par des organismes tels que l'APEF, la Promotion sociale ou la FOCEF sont également reconnues par l'ONE, ce qui permet d'élargir le panel des possibilités.

Toutefois, le nombre de formations proposées au personnel extrascolaire des écoles par la brochure ONE reste encore trop faible sur Bruxelles au regard de la demande. Certaines formations proposées ne correspondent pas à la demande du terrain. Les formations pratiques sont celles qui sont le plus vite remplies. Certaines accueillantes doivent, parfois, s'inscrire à des formations qui ne les intéressent pas et qui ne sont pas en lien avec les besoins du terrain car elles sont contraintes de se former.

Lors de la Commission Communale de l'Accueil du 17 octobre 2016, nous avons fait un résumé des difficultés liées à la formation :

- > Il n'y a pas assez de formations à Bruxelles pour le nombre d'accueillantes à Schaerbeek. Certaines formations, principalement au CEC, étaient déjà complètes au 1er décembre,
- > Certaines accueillantes ont besoin d'acquérir une compétence spécifique pour passer en formation continue. Prenons par exemple les compétences A4.3 (lié à la maltraitance) et A4.6 (premiers soins). Or, une seule formation pour avoir la compétence A4.3 est proposée à Bruxelles et aucune pour avoir la A4.6,
- > Certaines thématiques comme le cadre, le respect, les règles et l'agressivité sont plus demandées tandis que d'autres plus spécifiques sont moins demandées. Par ailleurs, la plupart veulent de la pratique. Impossible de répondre à toutes les demandes,
- > En ce qui concerne les remplacements, nous constatons que notre enveloppe n'était pas assez grande. Il est surtout très difficile de trouver une solution en interne pour les petites écoles et donc pouvoir laisser partir leurs accueillantes en formation si ceux-ci ne sont pas remplacés,
- > Il arrive qu'un chèque soit validé par Badje mais que le chèque ne soit pas utilisé car l'accueillante est sur liste d'attente ou que la formation est complète,
- > L'un des meilleurs moyens d'améliorer la qualité serait d'organiser une formation en équipe dans les écoles. Hélas, il est difficile pour l'école d'ouvrir durant les vacances pour organiser une formation de plusieurs jours et d'avoir leurs accueillantes à ces moments. Certaines accueillantes ne voudront, en effet, pas venir pendant les périodes de vacances,
- > Certaines directions aimeraient valoriser leur équipe via des journées pédagogiques ou d'autres formations (formapef),
- > Le turnover dans certaines écoles. Certaines accueillantes ne sont pas sûres d'être là le mois d'après ou certaines ne seront plus là à la fin de l'année car leur contrat PTP se finit,
- > La réalité du terrain fait qu'il est difficile de répondre aux exigences du décret (100 heures sur 3 ans).

Afin d'améliorer la situation, le SAES a décidé de réfléchir la formation sur 2 ou 3 ans. Cela permet d'établir des conventions avec des organismes de formation, de bénéficier de formations subventionnées par l'ONE et surtout de gérer les inscriptions, le contenu, l'organisation.

## A titre d'exemple, en 2019-2020, le SAES a organisé trois formations :

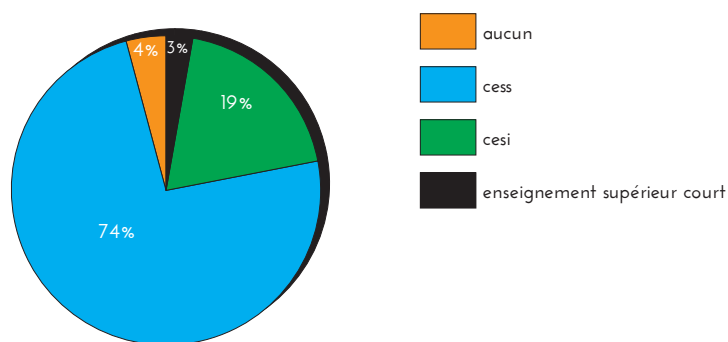
- > « Je débute dans l'ATL » avec le FRAJE
- > « Comment animer un groupe avec peu de temps et peu de moyens » avec le CFA
- > « Formations destinées aux personnes relais » avec Badje

## Qualification et besoins en formation

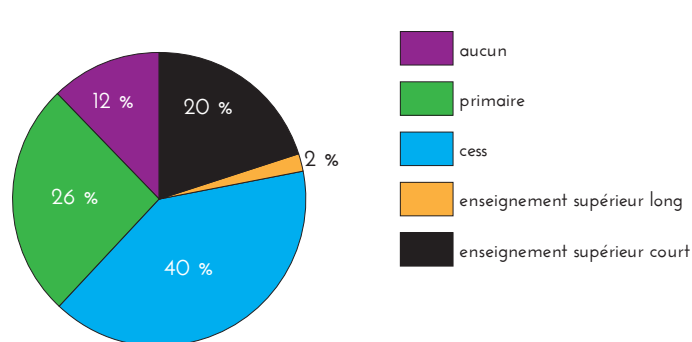
Le décret ATL impose des formations en fonction du niveau de qualification du personnel d'accueil, du moins pour l'accueil extrascolaire organisé dans les écoles agréées et subventionnées. Cette exigence a donc une incidence directe sur les besoins en formation.

Comme le démontrent les graphiques ci-dessous, les écoles et les associations emploient des personnes dont les profils de qualification sont en général sensiblement différents.

### Réseau communal



### Réseau libre



Il n'a pas été tenu compte dans l'analyse des résultats de la fonction de responsable de projet qui est assurée par la direction dans toutes les écoles du réseau libre et par la responsable des SAMS dans les écoles du réseau communal.

Si on examine donc le niveau de qualification des équipes d'accueil dans le réseau libre, une personne sur trois dispose d'un diplôme inférieur ou égal au certificat d'enseignement secondaire inférieur. Lorsque les accueillants ont suivi un enseignement en technique de qualification, il s'agit rarement de formation à orientation sociale ou pédagogique. En revanche, le profil des personnes responsables de projet correspond davantage à une fonction pédagogique.

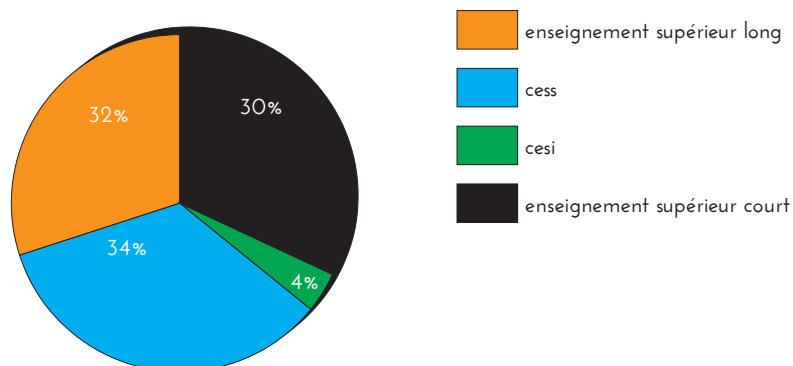
75 % des employés dans le communal ont leur CESS. Notons qu'un grand nombre ont une orientation, voire une qualification, en lien avec l'enfance ou la petite enfance. Il peut s'agir de brevet d'auxiliaire de l'enfance, de diplôme d'éducateur A2 ou de puéricultrice.

Le décret impose une formation de base de 100 heures en trois ans pour les personnes non qualifiées avec une série de compétences à acquérir. L'exigence est de 50 heures en trois ans pour les personnes dont la qualification est reconnue suffisante.

Dans le réseau libre, sur les 62 accueillantes, 32 sont qualifiées ou ont terminé leur formation de base. Cette proportion fluctue chaque année en fonction des arrivées et des départs dans les équipes. Comme la rotation du personnel reste importante et qu'il est difficile de recruter des personnes qualifiées dans les statuts recherchés, la proportion de personnes inscrites en formation de base reste encore importante.

Dans le réseau communal, tout le personnel des équipes d'accueil dispose des compétences requises par l'ONE pour assurer l'accueil des enfants. Le recrutement des nouvelles personnes tient compte des diplômes nécessaires. Le taux de rotation du personnel n'est pas très important.

## Niveaux de qualification du personnel des milieux d'accueil associatifs



On aperçoit pour les milieux d'accueil issus du milieu associatif que 62% des travailleurs ont un diplôme de l'enseignement supérieur et 34% ont un CESS. La proportion du personnel qualifié s'inverse si on la compare au personnel d'accueil dans les écoles. Il existe toutefois des disparités entre associations, les niveaux de qualification des animateurs étant parfois déterminés par les pouvoirs subsidiaires.

## Des pratiques de formation différentes selon les secteurs

### Au niveau des écoles

Depuis l'adhésion des écoles du réseau libre au décret ATL, les coordinateurs ATL accompagnent les équipes d'accueil dans leur processus de formation, que ce soit pour le choix des formations ou le suivi par rapport aux compétences de base à acquérir pour être conforme au décret. Ils coordonnent aussi le remplacement des accueillantes en formation en partenariat avec l'asbl Badje.

Depuis 2012, des formations sur site sont régulièrement organisées avec des opérateurs de formation agréés pour pallier le manque de places en région bruxelloise.

La formation ou la supervision d'équipe est difficile à mettre en place dans les écoles dans la mesure où il est difficile de remplacer toute une équipe pour assurer l'accueil des enfants. Jusqu'à présent, le réseau de l'enseignement communal a organisé les formations de son personnel d'accueil via l'institut de promotion sociale présent sur la Commune.

### Au niveau des milieux d'accueil associatifs

La formation est inscrite de longue date dans les pratiques des associations. Cela se traduit parfois par l'application d'un plan de formation élaboré au sein des associations et par une plus grande pratique de l'évaluation. Les besoins collectifs de formations émergent aussi parfois des supervisions menées en équipe.

---

## Les attentes en matière de formation des professionnels

### Au niveau des écoles

#### Les directions d'écoles souhaitent que les formations visent par ordre de priorité :

- > Les connaissances théoriques et pratiques concernant les techniques d'animation et le type d'activité
- > La connaissance de l'enfant
- > La définition du rôle de l'accueillant et de son milieu d'accueil

Les formations devraient prendre en compte la réalité de l'accueil dans les écoles et permettre aux personnes de pouvoir réinvestir les acquis sur le terrain.

Par ailleurs, il y a une vraie demande pour avoir des formations entre personnes occupant la même fonction ou ayant le même statut/niveau. Depuis trois ans, des formations sont organisées par la coordination ATL spécifiquement pour les responsables d'équipe. Ces derniers souhaitent maintenir ce projet. Il en est de même pour les accueillantes où des formations sont également organisées pour ceux et celles qui commencent dans le secteur. Responsable comme accueillant-e n'aiment pas spécialement se retrouver en formation ensemble car il y a souvent la peur du jugement.

Les accueillantes souhaitent que des formations sur site continuent à être organisées car elles apprécient leur caractère convivial et valorisent le fait de pouvoir rencontrer des personnes qui travaillent dans les écoles schaarbeekoises et avec qui elles peuvent échanger sur des réalités communes.

### Au niveau des milieux d'accueil associatifs

#### Les responsables des milieux associatifs souhaitent que les formations visent par ordre de priorité :

- > La participation (gestion de projet avec l'enfant, développement d'une plus grande participation de l'enfant)
- > Le développement de l'enfant
- > Les compétences relationnelles (gestion des conflits etc.)

Parmi les attentes des milieux associatifs, on relève la prise en compte des diversités culturelles dans les pratiques d'accueil et la communication avec les familles.

---

## L'avis des parents

Les parents constatent parfois la disparité de compétences du personnel accueillant dans les écoles. Les activités sont souvent limitées et l'accueil se limite souvent à de la surveillance. On note également un manque de confiance, certainement en lien avec le savoir-être et la communication de certaines accueillantes.

*Les aides maternelles et ou surveillantes ne sont pas très professionnelles pas assez d'investissement et parfois agressives avec les enfants*

*Je souhaite insister sur les compétences du personnel encadrant mes garderies. Certaines éducatrices sont odieuses avec les enfants. À l'inverse d'autres sont extraordinaires. Peut-être plus de contrôle à effectuer au sein des garderies scolaires ?*

## L'avis des professionnels

Si les formations proposées rencontrent en majorité les besoins des personnes, elles trouvent en revanche difficile d'en appliquer les principes sur le terrain. Les responsables de projet dans les écoles constatent aussi que le transfert de la théorie à la pratique est complexe.

Pour nombre de professionnels, la qualité de l'accueil ne dépend pas seulement des compétences individuelles mais aussi de la manière dont fonctionnent les institutions. Les pratiques d'accueil pourraient être améliorées s'il y avait davantage de réunions d'équipe avec la direction et de liens avec les enseignants.

De plus, étant donné le manque d'offre, certaines accueillantes n'ont pas d'autres choix que de se rendre à des formations pratiques. Prenons l'exemple de la construction d'une marionnette : l'objectif est certes intéressant mais est peu réalisable durant le temps extrascolaire, faute de temps et de matériel. Il y a donc dans ce genre de cas une certaine frustration chez les responsables d'équipe quand un accueillant n'a pas d'autres choix que d'aller à cette formation.

Certaines directions aimeraient organiser des réunions sur les thématiques de la formation afin d'organiser des briefings et des débriefings. Les directions du réseau libre évoquent notamment la difficulté d'envoyer des personnes sous statut ALE pour diverses raisons (manque de personnel, manque de motivation, turnover, etc.)

*Ce serait plus sain de modifier les contraintes de formation pour les personnes sous statut ALE car il y a un turnover et rien ne garantit qu'elles restent sur le long terme.*

Certaines écoles font également appel aux instituteurs pour encadrer les enfants durant le temps extrascolaire. Cela crée un malaise concernant les contraintes de formation. Ceux-ci doivent dès lors effectuer 50h de formation sur trois ans mais les directeurs se retrouvent en difficulté car d'une part, les instituteurs ne veulent pas aller en formation et d'autre part, peu de formations sont adaptées à leurs profils.

*Comment garder les instituteurs s'ils doivent se former dans les mêmes formations que les accueillantes ? Il faudrait des formations adaptées.*

Il serait également vital de renforcer le lien entre les professionnels que ce soit entre les écoles mais également entre écoles et crèches.

Le lien entre le scolaire et l'extrascolaire doit également être renforcé afin de créer une continuité et de consolider les liens avec les parents.

Concernant les thématiques, la réflexion sur les transitions doit se poursuivre. Il est important de continuer à soigner l'accueil des tout petits. Les accueillantes sondées ont souligné deux thématiques indispensables : connaître les besoins par âge et la communication avec les parents.

Les accueillantes estiment que ce qui est appris en formation est vite oublié et qu'il y a un fossé entre théorie et pratique. Deux choses peuvent expliquer cela : le manque de formation en lien avec les besoins du terrain et le manque de réunion d'équipe permettant le transfert de compétences.

Pour les opérateurs du milieu associatif, le catalogue ONE arrive beaucoup trop tard et l'offre concernant les écoles de devoirs est réellement faible. Les places sont malheureusement trop vite parties. Pour les écoles de devoirs et les centres d'expression et de créativité, il est difficile de respecter les 50 heures de formation sur trois ans car l'offre de formation n'est pas toujours conciliable avec la réalité des associations. Par ailleurs, le niveau des formations artistiques issus du catalogue ONE n'est pas assez élevé par rapport aux attentes des opérateurs.

Les écoles comme les associations aimeraient que la coordination ATL développe des « mini-formations » sur l'accueil temps libre, l'utilisation des jeux.

Enfin, les associations ressentent le besoin de se rencontrer durant l'année et d'échanger sur des thématiques communes. Cela peut se faire sous la forme de réunions ou d'un événement fédérateur à l'image d'un micro-festival pour les professionnels (coordinateurs et animateurs) proposant plusieurs ateliers et/ou des conférences. Cela permettrait de renforcer le réseau et d'améliorer l'offre de formation s'il était possible d'avoir une attestation à la fin de l'événement.

La coordination ATL a également remarqué que le niveau de français chez certaines accueillantes était insuffisant.

L'organisation de moments de concertation entre professionnels se développe mais se heurte à la difficulté de trouver du temps et de rassembler des personnes ayant souvent des horaires différents. La question des statuts et des qualifications influe sur la place que le personnel d'accueil occupe dans l'école. L'idéal serait que les accueillantes soient considérées comme faisant vraiment partie de l'équipe éducative.



---

## I. EQUIPEMENT ET MATÉRIEL

La présence de matériel peut agir de manière positive sur les interactions entre enfants et l'ambiance générale. Mais si les jeux sont laissés aux mains des enfants, sans attention de la part des adultes, cela peut créer un climat d'agressivité.

Le choix du matériel joue donc un rôle important dans la qualité de l'accueil. Des jeux en désordre, abîmés, incomplets voire même dangereux sont souvent à l'origine de conflits entre enfants. A l'inverse, lorsque le matériel est attirant, visible et accessible, cela favorise une plus grande liberté de choix et d'initiatives de la part des enfants. Il est, par contre, encore parfois difficile de réunir ces conditions.

### Les écoles et le matériel

La plupart des écoles disposent de matériel réservé à l'accueil extrascolaire : jeux divers, ballons et jeux de raquette, tricycles, jeux de société, matériel créatif, papier, livres et bandes dessinées. Ce matériel est souvent stocké dans des armoires utilisées par plusieurs personnes, ce qui entraîne parfois des difficultés au sein des équipes. La durée de vie des jeux varie d'une école à l'autre. Elle dépend entre autres du nombre d'enfants par groupe, des conditions d'accueil, de la qualité de l'encadrement et de la capacité des adultes à gérer ensemble le matériel. Selon notre enquête, plus de la moitié des écoles disent ne pas avoir assez de jeux et de matériel.

### Les milieux d'accueil associatifs et le matériel

Dans les associations, le matériel est diversifié en fonction des activités proposées, qu'elles soient créatives, motrices, ludiques ou bien encore liées au soutien scolaire. Les professionnels accordent de l'importance à sa qualité et au fait qu'il soit en nombre suffisant.

Le matériel récupéré et recyclé est surtout utilisé par les milieux d'accueil qui organisent des activités créatives. Cela fait partie de la démarche artistique qu'ils proposent aux enfants et aide à les conscientiser à l'écologie. Les associations impliquées dans le soutien scolaire mettent souvent du matériel à disposition des enfants pour leur permettre de manipuler, d'expérimenter et soutenir ainsi les apprentissages.

### Le prêt de jeux

La ludothèque Sésame, située dans les locaux de la bibliothèque Sésame, organise un prêt de jeux pour les familles et les professionnels. Elle propose aussi des animations et des stages de vacances. La ludothèque de la COCOF se trouve rue Royale. Elle possède une grande collection de jeux et des espaces d'animation.

Le Réseau Coordination Enfance organise aussi un prêt de jeux dans le cadre des projets coordonnés par le SAES et soutenus par la Commune. Plus de 120 jeux, réservables en ligne sur Internet, sont disponibles gratuitement pour les professionnels des associations et des écoles. Cela permet à la fois de diversifier le matériel ludique proposé aux enfants et parfois, de tester des jeux avant d'en faire l'acquisition.

## L'avis des enfants

*Pendant la garderie, j'aime jouer aux jeux qui sont disponibles comme les : puzzle, puissance 4, ping pong, jungle speed, uno, dubble, memory, domino, mikado mais aussi jouer dans la cour à tout ce qui est possible : foot, corde à sauter, élastique, balle de basket, raquette, plot, cerceau, observer les animaux.*

*J'ai envie de dessiner mais il n y a pas assez de feuilles.*

Chez cet opérateur, l'opération zéro déchet a été mise en place, ce qui impliquait de n'utiliser qu'un strict minimum de feuilles de papier et engendrait de la frustration chez les enfants.

*Je trouve qu'il n y a pas assez de choix dans les activités proposées. C'est dommage qu'on ne puisse pas avoir notre propre local et accéder à la bibliothèque.*





---

## J. INFRASTRUCTURE ET LOCAUX

Les espaces dans lesquels les enfants évoluent pendant les périodes d'accueil temps libre peuvent influencer l'activité des enfants et leurs interactions. Les écoles et les milieux d'accueil sont confrontés à des situations différentes avec comme défi commun la nécessité d'accueillir un grand nombre d'enfants pour répondre à la demande.

Pour plusieurs opérateurs, le manque de places et de locaux représentent encore un frein important à la qualité.

### Les espaces d'accueil extrascolaire dans les écoles

A l'heure actuelle, 42% des écoles disposent d'un local dédié seulement à l'accueil extrascolaire.

Les réfectoires, les salles de classe, les salles de gymnastique et la cour extérieure sont largement utilisés pour accueillir les enfants durant le temps extrascolaire. Comme il s'agit d'espaces polyvalents, il est difficile de les aménager selon les critères de l'accueil temps libre : organiser différentes zones d'activités pour que les enfants puissent avoir accès à des activités diversifiées, aménager un coin calme pour se reposer, disposer de matériel visible et accessible, pouvoir laisser le matériel en place et reprendre une activité qui n'est pas terminée sans avoir à ranger systématiquement.

L'accueil en garderie se pratique aussi parfois dans les salles de classe. Cela permet de constituer de petits groupes d'enfants et d'assurer de meilleures conditions d'accueil notamment pour les plus jeunes. Par contre, cela peut aussi générer des tensions entre enseignants et accueillantes à propos du partage des espaces et de l'utilisation du matériel.

Plusieurs écoles ont investi dans l'amélioration des cours de récréation via divers moyens : installation de modules de jeux et de tables, construction de coffres pour ranger les jeux à l'extérieur, démarcation de zones spécifiques de jeux, séparation des petits et des grands, mise en place de règles de vie communes pendant les temps de récréation par le personnel d'accueil et le personnel enseignant, «Récré Jeu t'Aime»,etc,... Ces efforts aboutissent souvent à ce que les cours de récréation soient des lieux plus apaisés où le jeu redevient possible.

En général, les espaces d'accueil, extérieurs ou intérieurs, sont trop exigus pour répondre au besoin de bouger des enfants. L'augmentation générale du nombre d'enfants dans les écoles ne fait qu'accroître cette situation.

### Les espaces d'accueil dans les milieux d'accueil associatifs

Certains milieux d'accueil sont propriétaires et éprouvent des difficultés pour rénover leurs bâtiments. Ils désirent offrir un lieu de qualité en adéquation avec leur projet pédagogique.

L'aménagement des espaces fait partie de la réflexion des équipes pour qui l'espace participe au bien-être des enfants. L'organisation des espaces permet souvent de réunir des groupes d'enfants de taille moyenne et d'organiser des activités en parallèle. Un coin repos avec des jeux calmes et des livres est souvent prévu.

Le manque d'espace extérieur fait partie des points faibles et amène parfois les associations à créer des partenariats avec les écoles pour organiser des activités motrices dans les cours de récréation ou des salles de gymnastique. Pour y arriver, le respect mutuel est de mise.

Les clubs sportifs, particulièrement nombreux à Schaerbeek, utilisent souvent les infrastructures des écoles et louent donc les espaces à la commune. Certains nous ont fait part de leur mécontentement par rapport à des tarifs qu'ils trouvent trop élevés.

---

## Les espaces verts

Le temps libre des enfants s'organise parfois à l'extérieur pour favoriser le contact des enfants à la nature et leur permettent de jouer dans un environnement naturel.

Des animations ludiques et pédagogiques pour les enfants, ainsi que des événements familiaux, sont régulièrement organisés dans certains parcs (événements organisés par le service Enfance, Park to be, etc...). L'espace public se prête parfaitement à ce type d'activités et rassemble parents et enfants autour de moments partagés dans la convivialité.

Ces activités auraient intérêt à se développer car elles répondent à une demande de la part des familles. Les équipements ludiques des plaines sont en cours de renouvellement pour être conformes aux normes mais aussi pour mieux répondre aux besoins ludiques des enfants et aux enfants en situation de handicap.

L'IBGE<sup>18</sup> possède une expertise très intéressante en matière d'aménagement des plaines de jeux qu'elle partage volontiers avec tous les acteurs intéressés.



---

## L'avis des parents

60% des parents ayant répondu à notre enquête estiment que les espaces verts à Schaerbeek sont bien aménagés. Cependant, un problème de propreté est pointé du doigt, tout comme le manque de jeux pour les enfants de moins de 6 ans.

## L'avis des enfants

Les enfants expriment qu'ils sont contents de leurs locaux et de la capacité d'espace. Cependant, il n'y a pas assez d'accueillantes permettant d'exploiter au maximum ces locaux. Ils ne peuvent par exemple pas utiliser toute la cour.

## L'avis des professionnels

Pour les professionnels, la question du local et d'un espace adapté est souvent abordée. Elle influe sur la qualité de l'accueil et le bien-être des enfants. L'espace dont on dispose conditionne aussi le type d'activités et la liberté de mouvement laissée aux enfants. Les professionnels ont le sentiment que les enfants ont de plus en plus besoin de bouger, surtout après les heures de classe.

Les professionnels estiment qu'il manque de locaux sportifs. Il y en a certains mais avec peu de créneaux disponibles. Par ailleurs, ils éprouvent également des difficultés pour trouver de grands espaces accueillants. Ils ont besoin de trouver un chouette espace pour des activités ponctuelles avec beaucoup d'enfants qui puissent bouger. L'idéal serait d'avoir une liste des salles disponibles sur Schaerbeek (communales et privées).

Concernant les espaces verts, les ASBL à proximité du parc Rasquinet se retrouvent bloqués étant donné que celui-ci est en rénovation. Elles ont dû revoir leurs habitudes et organiser autrement leurs activités.

Les accueillantes dans les écoles souhaiteraient disposer d'un local pour l'accueil extrascolaire, ce qui est actuellement difficile vu le nombre de classes à créer pour accueillir les enfants. Elles mentionnent souvent la difficulté d'organiser l'accueil extrascolaire dans des locaux qui ne sont pas prévus pour cela. Celles qui bénéficient d'un espace investissent souvent de leur propre temps pour l'aménager et le rendre convivial.

Partager des espaces nécessite d'avoir des règles d'utilisation communes et d'en simplifier parfois l'accès à tout le personnel de l'école. Cela devrait se faire de manière concertée par les différents utilisateurs, dans un cadre global et non pas au cas par cas. Cela nécessite une communication parfaite et un respect mutuel.

*Le dépôt de déchets clandestins devant la porte de nos locaux. Ça nuit à la qualité de notre infrastructure.*

*Le local est superbe mais limité face à la demande et le personnel est limité face à la demande...*

*On inscrit les enfants en tenant compte des locaux disponibles et du nombre du personnel.*

*Il est difficile de travailler dans des locaux où les enfants sont nombreux et où ça résonne.*

*Le partenariat entre école et associations peut être efficace mais il faut un respect mutuel car au moindre «couac» tout peut s'écrouler. La communication doit être idéale et respecter le travail de chacun. De plus, la location peut être source de revenus pour l'école.*

Quand l'école est finie, je rêve de...



---

## K. PARTENARIATS ET COORDINATIONS

Le partenariat s'inscrit depuis longtemps dans les pratiques d'accueil des écoles comme des associations mais on peut dire qu'il s'est développé durant ces dernières années.

A la question portant sur les éléments qui pourraient augmenter la qualité de l'accueil, les milieux d'accueil soulignent que des partenariats entre associations ou avec la commune représentent des leviers positifs. Par contre, si les conditions d'un bon partenariat ne sont pas réunies, cela entraîne des pertes d'énergie et des frustrations certaines.

Différents groupes de travail thématiques (soutien scolaire, accueil pendant les vacances et accueil en garderie) se sont poursuivis ces dernières années et sont organisés par les coordinateurs ATL. Ils ont souvent permis d'identifier des difficultés communes et de faire évoluer les pratiques tout en respectant l'identité de chaque milieu d'accueil.

Le partenariat au niveau des coordinations ATL de la Région bruxelloise s'est poursuivi. Tous les mois, une commune différente organise cette réunion dont l'animation et le suivi sont pris en charge par le responsable de l'Observatoire de l'Enfant, également membre invité des CCA bruxelloises en tant que représentant de la COCOF.

Il existe aussi une coordination régionale de l'Accueil Temps Libre. Une à deux réunions sont organisées annuellement autour d'une thématique définie en commun, en lien avec d'autres responsables du secteur de l'accueil (coordinatrices accueil de l'ONE, membres du service ATL de l'ONE, membres de l'Observatoire de l'Enfance). Une journée pédagogique sur l'accueil des enfants de 2,5 à 6 ans a été organisée par la coordination bruxelloise le 9 décembre 2016.

Enfin, depuis 2012, la Plateforme communautaire des coordinations ATL rassemble les 230 coordinateurs ATL de plus de 200 communes engagées dans le décret ATL. L'échange régulier d'outils concrets via le site Internet de la plateforme, l'organisation annuelle d'une journée d'étude et la création du DVD « A nous le temps libre ! » représentent les principaux travaux de la plateforme. En 2016 et en 2018, les deux premières éditions du Festiv'ATL ont été organisées à Mozet.

---

## L'avis des parents

Les parents n'ont pas été sondés sur cette thématique. Le partenariat n'est pas facile à interpréter pour les parents. Ils sont généralement dans la recherche d'une activité et ne cherchent pas à savoir comment celle-ci s'organise.

## L'avis des professionnels

Les professionnels consultés souhaitent continuer à se rencontrer pour échanger sur leurs pratiques, sur leurs savoir-faire, sur le matériel, et pouvoir éventuellement construire des projets ensemble. Il est vital de se rencontrer régulièrement pour maintenir la qualité du réseau. Par ailleurs, les opérateurs seraient enthousiastes à la création d'un événement avec un thème choisi et une personne ressource.

Les milieux d'accueil ont parfois des difficultés à organiser des activités sportives dans des lieux adéquats ou des événements rassemblant beaucoup d'enfants. Ils souhaiteraient connaître la liste des locaux communaux et privés disponibles sur Schaerbeek.

Les accueillantes du réseau libre aimeraient se rencontrer plus souvent pour échanger et pas uniquement en formation.

Dans les écoles et dans les associations, on aimerait expérimenter l'échange de professionnels, que ce soit entre accueillants d'écoles différentes, d'animateurs d'associations différentes ou encore entre écoles et crèches.



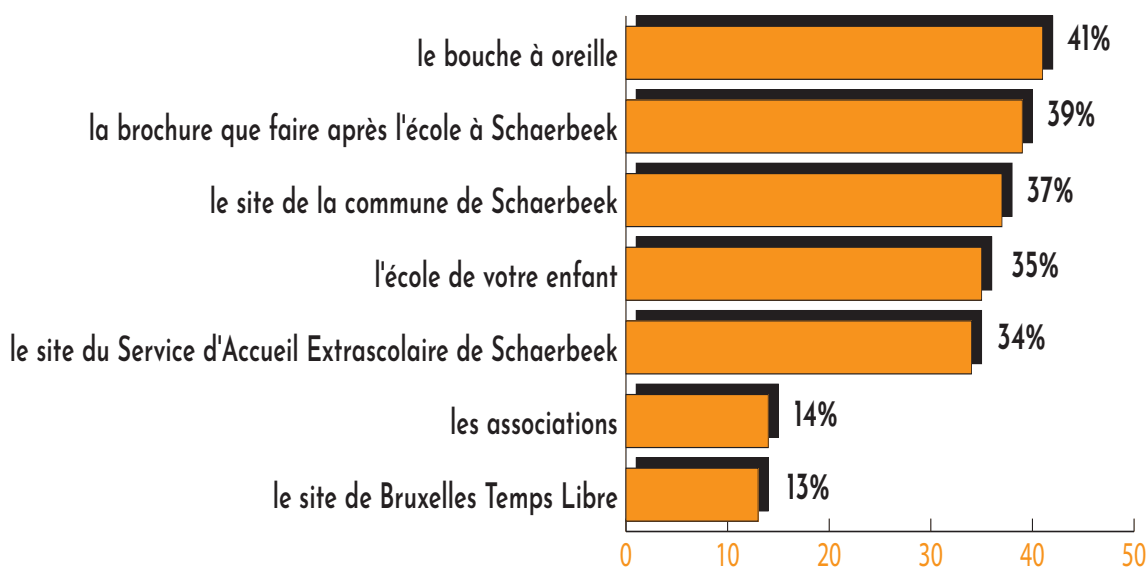
## L. INFORMATION POUR LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS

L'information renforce le lien entre les familles et les professionnels. Cela nécessite l'existence d'outils fiables et accessibles pour tous.

### Des outils d'information multiples à échelle locale et régionale

#### Pour les familles

Le graphique ci-dessous explique comment les parents sondés connaissent l'offre extrascolaire. Les parents ont pu sélectionner plusieurs réponses



Le graphique montre que tous les canaux sont utilisés et qu'il n'y a pas d'outil idéal. La brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek ? » remporte toujours un certain succès. En effet quatre familles sur dix la connaissent. Cependant, il faut continuer à la promouvoir et à la diffuser.

Elle est éditée et imprimée tous les trois ans. A chaque édition, elle est distribuée à toutes les écoles qui s'occupent de mettre un exemplaire dans chaque cartable. Néanmoins, pour les enfants qui rentrent en cours d'année, nous ignorons si cette brochure leur est remise. L'idée de distribuer une brochure aux nouveaux écoliers ou aux nouveaux habitants schaarbeekoïses est en réflexion. Une autre idée suggérée est d'envoyer une brochure directement dans la boîte aux lettres des parents.

Contrairement au précédent programme CLE, Internet est plus utilisé qu'auparavant. Les nouveaux sites de la commune (et de sa section enfance) ainsi que celui du Service d'Accueil Extrascolaire contribuent certainement à cela. Outre l'accès à l'offre d'accueil et aux coordonnées des opérateurs, ces deux sites schaarbeekoïses informent les familles sur l'agenda culturel et les événements qui s'adressent aux enfants.

Toutefois, à l'ère d'Internet, il est interpellant de constater que l'accès à l'information passe encore très souvent, pour une personne sur trois, par le bouche à oreille.

Notre service est accessible par téléphone aux familles. Elles nous appellent principalement lorsqu'elles sont à la recherche de places, avant les vacances et à la rentrée scolaire.

---

Selon notre enquête, 72% des parents pensent qu'il y a suffisamment de canaux de diffusion. Il y aurait d'ailleurs selon eux trop de sources différentes.

Deux facteurs, fortement présents à Schaerbeek, sont susceptibles de freiner l'accès à l'information pour une partie de la population : une maîtrise insuffisante du français et le manque d'accès à Internet. En Belgique, 86 % des ménages disposent d'une connexion internet<sup>9</sup>.

Les familles ne sont pas égales vis-à-vis de l'information. Celles qui sont le plus organisées et savent où aller la rechercher sont aussi celles qui peuvent trouver des places plus facilement. La présence et le dynamisme des relais sociaux présents à Schaerbeek jouent un rôle important au niveau de l'information des familles. On peut citer en particulier : les centres PMS des différents réseaux, les consultations ONE, le service Jeunesse du CPAS et les différents services sociaux implantés sur la commune.

## Pour les professionnels

Même si la brochure reste un outil de référence pour les professionnels, l'accès à Internet et la connaissance des deux sites sont acquis pour la plupart d'entre eux.

Concernant le nouveau site du SAES, les opérateurs sont régulièrement sollicités pour mettre à jour leurs données. Cela garantit la fiabilité des informations obtenues via le moteur de recherche du site. Mais ils ne sont pas encore assez nombreux à le faire spontanément. Nous effectuons la mise à jour du site régional à partir des données du site schaarbeekois.

Pour les opérateurs qui organisent des activités pendant les vacances, le site permet de faire connaître les stages qui sont complets. Cet outil a été mis en place pour la première fois en 2018-2019. Certains opérateurs se prêtent au jeu mais pour que cet outil soit optimal, il faudrait qu'ils y participent tous. Cela facilite en effet l'orientation des familles et permet de ne plus annuler de stages.

Les professionnels ont aussi accès à d'autres types d'informations et d'outils via la page « Je suis professionnel » de notre site : réservation des jeux en ligne, actualités du secteur, informations liées aux différentes législations.



---

## L'avis des parents

Pour certains parents, l'information n'est pas toujours claire entre le site de la commune, celui de l'OCS ou encore celui du SAES. L'information est disparate, il faudrait la centraliser.

Certains parents estiment qu'il faudrait recevoir les informations par la poste et faciliter l'information lorsqu'ils arrivent dans la commune. Par exemple, recevoir la brochure « que faire après l'école à Schaerbeek » lorsqu'ils arrivent dans la commune comme nouvel habitant.

Les parents estiment également que les écoles devraient jouer un plus grand rôle en termes d'information. Elles pourraient être diffusées sur les valises ou directement dans les cartables.

Lors de notre rencontre avec les parents, ceux-ci nous ont confié utiliser internet pour connaître l'information. Même s'ils ne réservent pas des stages sur internet, certains aiment voir l'offre et savoir s'il reste de la place. Le cas échéant, ils peuvent se rendre au bureau pour réserver. Ils insistent sur le fait qu'il est très important de savoir si le stage est complet ou non !

Par ailleurs, en termes d'inscription, 85 % des parents ayant répondu à l'enquête disent préférer internet comme moyen d'inscription aux activités et aux stages.

*Chaque parent devrait recevoir un document informatif avec les activités organisées à proximité.*

*La brochure ou un relevé des activités devrait être distribuée dans les boîtes comme le carnet formation et le Schaerbeek info.*

*En fait, si mais on s'y perd, OCS, planète kids, extrascolaire, on ne voit pas clairement l'information.*

## L'avis des professionnels

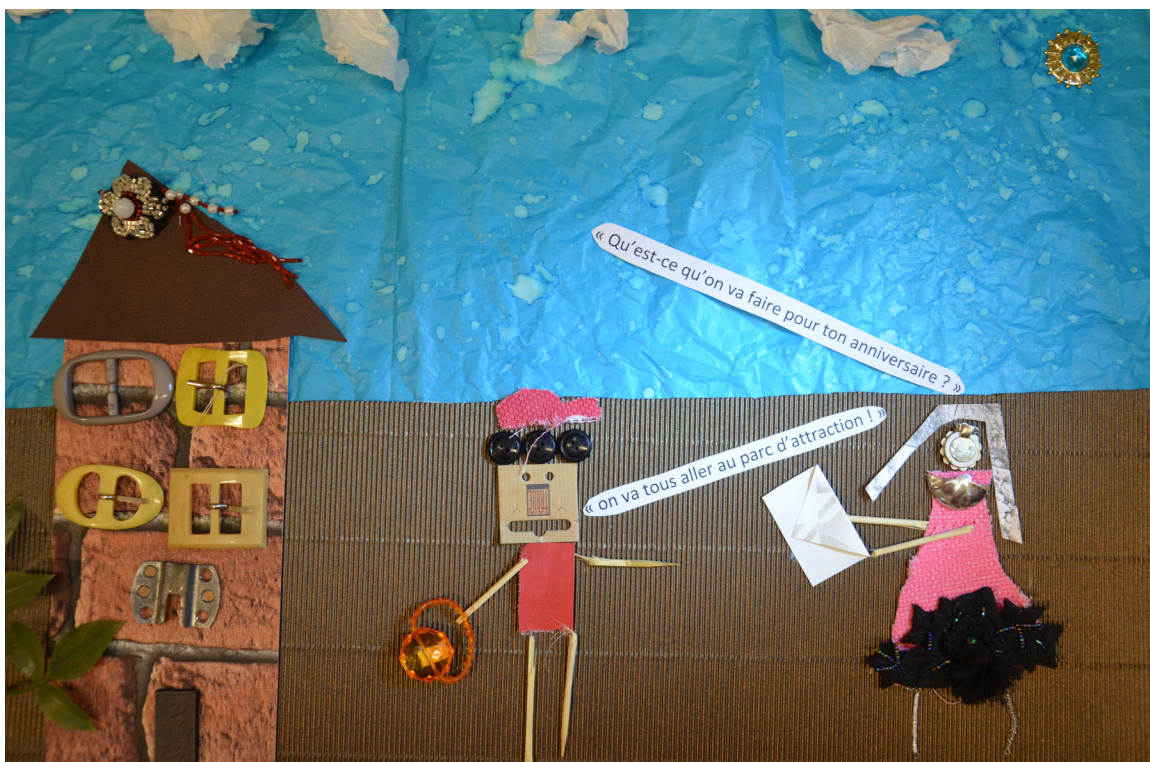
Pour les opérateurs, le SAES doit continuer à diffuser l'information via son site car il est indépendant de la commune.

La diffusion de leurs stages dans le Schaerbeek Info est une plus-value, ils aimeraient que cela soit maintenu.

Il déplore la difficulté pour maintenir la communication entre eux. Entre les mails qui se multiplient et les nombreuses réunions, il est parfois difficile de recevoir toutes les informations. Les professionnels évoquent l'idée d'un forum sur le site du SAES. Les avantages seraient multiples:

- > Cela permettrait la communication entre opérateurs
- > Cela les amènerait sur le site du SAES
- > Cela diminuerait les mails
- > Pas besoin de créer un compte Facebook

Les professionnels soulignent l'importance de communiquer sur ce qu'il y a de positif dans l'AES vers les PO et vers l'extérieur.



---

## CONCLUSION DE MICHEL DE HERDE

### L'enfance à Schaerbeek : Une priorité incontournable

Schaerbeek est la deuxième commune la plus jeune du Royaume. Par conséquent, l'offre proposée aux enfants est une priorité incontournable.

En préambule, notons que les réseaux scolaires ont magnifiquement répondu à la croissance démographique des 3-12 ans.

Heureusement, il n'y a pas d'enfants sans école dans cette tranche d'âge.

En amont, même si des efforts doivent être encore accomplis (avant tout par l'ONE), l'accueil des plus petits (0-3 ans) a progressé par l'ouverture de nouvelles crèches.

Ceci dit, il apparaît toujours une insuffisance de l'offre pour les activités extrascolaires (hors écoles).

Et c'est particulièrement vrai pour les 2,5 - 6 ans.

Avant de proposer l'une ou l'autre piste de réflexion, je voudrais rappeler qu'il ne faut pas toujours suivre l'avis de certains parents.

En effet, il n'est pas rare que certains souhaitent placer leur enfant de 7h à 18 heures en crèche ou avant 7h30 et après 18 heures à l'école ou dans une association

Il faut refuser ces demandes car la place d'un enfant est aussi près de ses parents.

#### Pistes de réflexion

- > Il est indispensable que les associations et la commune maintiennent leurs revendications afin que l'ONE subventionne mieux l'accueil de l'enfance notamment sur le temps de midi dans les écoles,
- > Il serait opportun que des subventions d'impulsion extraordinaires soient données par l'ONE aux associations qui veulent faire plus pour les 2,5 - 6 ans afin, par exemple, d'aménager des locaux en adéquation avec les besoins,
- > Du côté de la commune, il serait bienvenu que le concept de « chèque vacances » ou de « chèques stages » inspiré des chèques-sports qui rencontrent un vrai succès, devienne réalité. Ma collègue Echevine Deborah LORENZINO y travaille avec tout mon soutien,
- > Parallèlement, il convient d'étudier des lieux d'accueil à la journée dédiée, en particulier pendant les vacances scolaires, à l'enfance, avec un bas seuil d'accès (PAF, modalités d'inscription, horaires, etc,...). Ce qui ne signifie évidemment pas des activités de faible qualité,
- > Enfin, il reste fondamental que le RCE, le milieu associatif et la commune continuent à dialoguer et à construire afin que l'enfance bénéficie plus et mieux de notre solidarité.

---

## CONCLUSION DU SAES

Pour conclure ces trois premières parties, nous aimerions insister sur le fait qu'il est difficile de faire une analyse qualitative sans la participation active de tous les acteurs. Cela reflète donc une partie de la réalité ATL schaarbeekoise. Nous remercions les opérateurs, les professionnels, les parents et les enfants qui y ont participé.

Néanmoins, les différents entretiens avec les parents, enfants et professionnels ont été riches. Nous avons listé ci-dessous 15 points mis en évidence par les personnes rencontrées lors de cet état des lieux.

- > La gestion des listes d'attente pour les opérateurs de vacances ou les écoles de devoirs est difficile : Quelle est la solution idéale pour les opérateurs ? Comment s'assurer que chaque enfant ait une place en stage ou dans le soutien scolaire?;
- > Il y a un intérêt des enfants pour les réseaux sociaux et les nouvelles technologies comme Youtube, Snapchat, Tik Tok, les jeux vidéos, etc.,...;
- > Les opérateurs manquent de locaux pour proposer des activités sportives ou accueillir beaucoup d'enfants. Il est difficile d'accéder aux locaux de la commune. Ils souhaiteraient une liste de tous les locaux disponibles;
- > Collaboration difficile avec les personnes engagées sous statuts précaires;
- > La notion de choix chez les enfants dans l'Accueil Temps Libre;
- > Méconnaissance de la notion de l'Accueil Temps libre auprès de certains PO et d'accueillantes;
- > Améliorer la communication avec les parents concernant les activités extrascolaires sur Schaarbeek;
- > Difficulté d'accueillir les enfants qui arrivent au compte-goutte en ATL dans les écoles;
- > Proposer un soutien pédagogique avec des personnes ressources;
- > Pas assez d'offre pour les enfants de 2,5-6 ans;
- > Méconnaissance des projets ATL schaarbeekois auprès des familles;
- > Souhait des opérateurs de communiquer entre eux en créant un espace sur internet (forum) pour échanger sur les locaux, le prêt de matériel, des outils;
- > Manque de formations adaptées aux écoles de devoirs et aux centres d'expression et de créativité;
- > Les enfants aimeraient plus de sorties type «divertissement» (mer, walibi, piscine, musée, cinéma, théâtre, nature, camp, vélo) et de détente (soirée pyjama, sieste, potager);
- > Les parents et les enfants aimeraient plus d'activités/ateliers pendant l'accueil extrascolaire;

Les besoins ont été présentés à la CCA du 26 septembre 2019 et ont guidé l'élaboration des objectifs du programme CLE 2020-2025.

La Fédération Wallonie-Bruxelles, dans sa déclaration de politique gouvernementale de septembre 2019, souhaite en matière d'accueil temps libre et d'activités extrascolaires en période scolaire ou pendant les vacances scolaires :

- > Reconnaître l'accueil temps libre (ATL) comme un troisième lieu de vie (à côté de la famille et de l'école) garant de la lutte contre les inégalités sociales et améliorer sa qualité et son accessibilité;

- 
- > Étendre la gratuité de l'accueil avant et après l'école à l'ensemble des écoles et proposer des horaires répondant aux besoins des parents;
  - > Élaborer une stratégie, avec les acteurs scolaires et extrascolaires, en vue de la construction d'une politique éducative cohérente mêlant scolaire et extrascolaire;
  - > Développer une offre de stages accessibles financièrement à tous durant les vacances scolaires en augmentant les budgets alloués aux acteurs du secteur et en garantissant des horaires qui répondent aux besoins des parents. Pour répondre aux enjeux du secteur, l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) sera confirmé dans son rôle d'organisme de référence et sera modernisé notamment pour mieux rencontrer les besoins des usagers.

*Déclaration de politique Fédération Wallonie Bruxelles 2019-2024*



---

## PARTIE 4 : OBJECTIFS ET ACTIONS

Ce chapitre présente l'ensemble des objectifs retenus pour le programme CLE 2020-2025. Ils sont classés selon les différentes thématiques abordées dans la partie précédente. En italique se trouvent, les nouveaux objectifs et nouvelles actions qui n'étaient pas dans le précédent programme CLE.

Certaines actions seront menées par le SAES tandis que d'autres devront être réalisées par la commune, voire de manière macro (coordination régionale ATL par exemple).

Pour rassembler ces différents objectifs, le SAES a réuni plusieurs groupes de travail via la Commission Communale de l'Accueil, les parents, les opérateurs et les directeurs d'écoles.

## A. Potentiel d'accueil – capacité d'accueil

### Actualiser régulièrement l'état des lieux en identifiant les nouveaux opérateurs et en relevant les interruptions d'activités

- > Mettre à jour les bases de données pour actualiser les outils d'information
- > Rencontrer les nouveaux opérateurs
- > Organiser des rencontres entre les nouveaux opérateurs afin de créer des partenariats et des synergies
- > Organiser une rencontre entre les nouveaux opérateurs et les services ou organismes avec lesquels ils pourraient travailler en partenariat (stages de vacances, activités parascolaires )
- > *Ajouter les opérateurs néerlandophones connus dans les outils de communication et la base de données du SAES*

### Accompagner les nouveaux opérateurs dans leurs démarches de reconnaissance et de subsidiation

- > Se tenir informé sur l'évolution des législations liées au secteur
- > Poursuivre la réflexion avec l'ONE sur l'octroi de l'autorisation des milieux d'accueil ATL (2,5 à 12 ans) pour pouvoir accueillir des enfants de moins de 6 ans

### Développer quantitativement l'offre d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans, en priorité pendant les congés scolaires

- > Développer l'offre d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans en soutenant les milieux d'accueil déjà autorisés par l'ONE via un appel à projet permettant un renfort d'équipe pendant les congés scolaires
- > Sensibiliser les milieux d'accueil 6-12 ans à accueillir des enfants de moins de 6 ans via un appel à projet ciblé
- > Créer des places d'accueil pour les enfants de 2,5 à 4 ans au sein du projet Accueil FUTE en bénéficiant des locaux d'une crèche pendant la période de fermeture, et ce en partenariat avec l'asbl «crèches de Schaerbeek» et l'association «Les Amis d'Aladdin»
- > *Faire une étude des besoins spécifiques pour analyser la problématique*

### Répondre aux urgences rencontrées par les familles pendant les vacances d'été

- > Accompagner le projet d'accueil flexible et d'urgence «FUTE» dans son évolution

### Développer l'offre d'accueil pendant les vacances d'été pour pallier le manque de places

- > *Inciter les opérateurs à utiliser l'outil « stage complet » sur le site du SAES*
- > *Créer un événement de rencontre entre les familles et les opérateurs de stage (salon de vacances)*
- > *Créer un groupe de réflexion sur les modalités d'inscription dans les stages*
- > *Développer un projet pilote permettant de désengorger les listes d'attente en réservant des places dans des stages shaerbeekois*
- > *Mettre en place un « call center » entre le 15 mai et 15 juillet afin de mieux répondre aux demandes par téléphone*
- > *Mobiliser les clubs sportifs pour proposer une offre pendant les vacances*



---

## Développer l'offre d'accueil pendant l'année pour pallier le manque de places

- > Créer un groupe de réflexion sur les modalités d'inscription
- > Développer l'offre d'accueil dans les projets de soutien scolaire

## Développer l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques dans les activités extrascolaires

- > Poursuivre l'appel à projet «inclusion» qui permet aux milieux d'accueil de bénéficier d'un renfort d'équipe pendant les congés scolaires
- > Proposer un accompagnement aux projets soutenus par l'appel à projet «inclusion»
- > Rendre visible l'offre inclusive dans les outils d'information
- > Participer à la réflexion des professionnels sur l'inclusion
- > Participer aux réunions de la CCPH (commission communale des personnes handicapées) lorsqu'il y a une thématique en lien avec l'extrascolaire
- > Augmenter l'offre via un projet d'accueil spécifique pour enfants différents (ASED) en collaboration avec les écoles d'enseignement spécialisé (Ecole La Vallée et Ecole Chazal - type 1, type 2 et type 8)

## Poursuivre le projet INUI (Intégration des Non-Utilisateurs Involontaires aux activités extrascolaires) qui répond aux phénomènes d'auto-exclusion

- > Modelisation du projet de sensibilisation des familles
- > Promotion du projet auprès des autres écoles et des autres communes
- > Poursuite du projet dans les écoles du réseau communal

## Identifier et inclure l'offre d'activités néerlandophones dans les outils de communication

- > Via le site du SAES
- > Via la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek? »
- > Via la base de données du SAES
- > Via le « petit temps libre »

## Développer la capacité d'offre d'accueil dans les activités sportives

- > Rencontrer l'échevin des sports afin de lui transmettre les besoins des parents concernant la création d'un centre sportif dédié aux familles et aux schaarbeekois

---

## B. Potentiel d'accueil - offre d'activité

Développer la mixité des activités durant le temps libre, notamment pendant les périodes de congés scolaires

Promouvoir l'intérêt des activités créatives et culturelles auprès des familles

### Développer les activités en familles

- > Organisation d'activités intérieures destinées aux familles durant l'année en suivant la formule «park to be»
- > Sensibiliser les opérateurs à proposer davantage d'activités pour les familles

Développer des activités donnant l'occasion aux enfants de découvrir de manière ludique la richesse et la diversité linguistique de Bruxelles

- > Sensibiliser les opérateurs à la demande des familles
- > Impulser des partenariats pour répondre à ce besoin spécifique
- > Inciter les opérateurs à proposer des stages bilingues

Valoriser les spécificités de l'accueil temps libre sur le plan pédagogique et leur prise en compte dans l'organisation des milieux d'accueil

- > Sensibiliser les professionnels à la notion de temps libre et de loisir pour les enfants via la réflexion et les échanges
- > Créer et diffuser des capsules vidéo valorisant le temps libre

### Mener des actions pédagogiques permettant de :

- > Sensibiliser les professionnels des milieux d'accueil organisant des activités sportives à la notion de temps libre et à la prise en compte du développement global de l'enfant
- > Sensibiliser les familles à l'importance du temps libre pour les enfants
- > Sensibiliser les opérateurs à la notion de choix et aux activités autonomes
- > Sensibiliser les opérateurs à ce que les enfants soient acteurs de leur temps libre

### Favoriser la mixité dans le sport

- > Sensibiliser les opérateurs à l'intégration des filles dans les activités sportives (ex: football)
- > Réaliser une étude sur la place des filles dans les activités sportives

Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies et des réseaux sociaux auprès des familles, des professionnels et des enfants

- > Former les professionnels afin d'améliorer leurs connaissances des différents outils technologiques en faisant appel à des personnes ressources externes et en organisant des conférences pour les professionnels
- > Organiser des ateliers pour les parents
- > Encourager la réflexion en équipe sur l'utilisation et l'intérêt des nouvelles technologies
- > Proposer des activités en intégrant des outils technologiques comme support à l'activité

### Mener une réflexion sur la place des devoirs

- > Organiser des rencontres entre le secteur scolaire et extrascolaire sur cette thématique

---

## C. Temps d'accueil

### Améliorer la prise en compte des besoins des enfants les plus jeunes dans les écoles durant le temps d'accueil extrascolaire

- > via l'instauration d'un meilleur taux d'encadrement pour les enfants de maternelle et plus particulièrement pour l'accueil des enfants de moins de 4 ans
- > via l'attention accordée aux moments de transition entre temps scolaire et extrascolaire
- > via la communication entre les différentes personnes qui accompagnent l'enfant durant les périodes scolaires et extrascolaires
- > via une organisation interne visant à restreindre le nombre de personnes différentes que le jeune enfant est amené à rencontrer dans une journée

### Promouvoir la flexibilité de l'accueil pendant les congés scolaire

- > mener une réflexion avec les opérateurs de vacances sur cette thématique

### Suivre l'évolution des travaux sur le rythme scolaire implémenté par la ministre

### Diffuser l'information concernant l'âge scolaire obligatoire à partir de cinq ans

---

## D. Coût et participation financière

### Harmoniser les tarifs des activités proposées aux enfants durant leur temps libre par les différents services communaux

- > Rencontrer les responsables des différents stages communaux (OCS, Bibliothèques, Maison des Arts, Service Enfance)

### Développer l'information auprès des professionnels et des usagers sur les différentes possibilités de diminuer les tarifs d'inscription

- > Inscrire ces informations dans la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek ? »
- > Informer les opérateurs sur les procédures du CPAS liées à la prise en charge partielle des frais extrascolaires

### Développer des stages et des activités parascolaires accessibles financièrement

- > *Accompagner et participer à la mise en place d'un projet de la commune proposant une plaine accessible financièrement*
- > *Sensibiliser les opérateurs et la commune à un système équitable et juste en termes de participation financière*

---

## E. Couverture géographique - mobilité - accessibilité

Soutenir le développement de l'offre dans le quartier Place des Bienfaiteurs, le triangle Meiser-Dailly-Jamblinne de Meux et le quartier de la gare de Schaerbeek

- > Impulser des partenariats entre les écoles et les associations des quartiers où l'offre est déficiente afin d'augmenter les capacités d'accueil pendant les vacances
- > Participer aux diagnostics des futurs contrats de quartiers pour l'accueil extrascolaire
- > Mettre en lien le tissu associatif et Renovas lors de la création de nouveaux contrats de quartiers

## F. Qualité des services

### Soutenir la qualité et accompagner les équipes d'accueil extrascolaire

- > Accompagner les équipes d'accueil dans l'élaboration de leur projet d'accueil
- > Poursuivre les rencontres à caractère pédagogique entre professionnels de l'accueil :
  - Réunions thématiques avec les différents groupes de travail (Groupes soutien scolaire, vacances, accueillant-e-s, directions des écoles, co-responsables de projets, milieux d'accueil travaillant sur l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques, opérateurs créatifs et culturels)
  - *Organisation de journées de réflexion/pédagogiques*
  - *Organisation de rencontres conviviales sur le temps de midi pour favoriser les échanges informels*
- > Sensibiliser les parents et les professionnels au concept de temps libre tel que défini par les objectifs du décret ATL et le Code de qualité de l'ONE, de manière à ce que soient davantage pris en compte :
  - le bien-être des enfants ;
  - le respect de leur rythme ;
  - la place du temps libre dans l'organisation de la vie familiale ;
  - la place du temps libre par les professionnels dans l'organisation de leur milieu d'accueil ;
  - la participation des enfants et la prise en compte de leurs attentes;
  - l'aménagement et le matériel utilisé;
  - le type d'activités en fonction de l'âge

### Mettre en place un outil permettant aux opérateurs et aux écoles de communiquer le Projet d'Accueil aux parents

- > Diffuser l'outil «projet d'accueil simplifié»

### Sensibiliser les pouvoirs organisateurs (PO) et les différents pouvoirs politiques au temps libre

- > *Créer des temps d'échange entre opérateurs, PO et pouvoirs politiques*
- > *Communiquer vers les PO et pouvoirs politiques via les membres de la CCA*

### Valoriser le statut et la fonction d'accueillant.e

- > *Inciter les écoles à impliquer les accueillant.e.s à la rédaction du projet d'accueil*
- > *Sensibiliser les équipes à organiser des réunions d'équipe régulièrement*
- > *Développer les dynamiques d'équipe et intégrer les accueillant.e.s au sein de l'école*
- > *Sensibiliser les écoles à communiquer un profil de fonction et une liste des tâches aux accueillant.e.s*
- > *Encourager les écoles à mutualiser leurs outils et leurs pratiques*

### Créer un partenariat entre le bureau ALE et les représentants des écoles

- > *Organisation d'une réunion annuelle entre directions et bureau ALE afin d'évaluer le partenariat*
- > *Former les accueillant.e.s à tous les modules de base dès leur entrée en fonction*

### Favoriser le lien entre scolaire et extrascolaire

- > *Sensibiliser les écoles à l'importance de créer un lien entre les enseignants et accueillant.e.s lors de moments ponctuels en invitant les accueillant.e.s en classe pour des moments ludiques*

---

## *Créer des emplois stables dans le secteur extrascolaire*

- > *Avoir une perspective d'engagement*
- > *Organiser des échanges de bonnes pratiques entre écoles*
- > *Sensibiliser les PO à l'AEES*

## *Créer un brevet d'animateur extrascolaire en partenariat avec l'ONE*

---

## G. Taux d'encadrement

### Améliorer l'encadrement de l'accueil extrascolaire dans les écoles

- > Rechercher des solutions avec les responsables d'accueil pour pallier les absences

### *Améliorer l'encadrement pour les enfants de moins de 6 ans*

### *Rappeler aux opérateurs les conditions du décret et de son agrément*



---

## H. Formation du personnel

### Soutenir la formation du personnel en milieu scolaire

#### Accompagner les démarches liées à la formation que ce soit :

- > Via un soutien spécifique des personnes co-responsables de l'accueil
- > Via la coordination des inscriptions avec les opérateurs de formation
- > Via l'organisation du remplacement du personnel d'accueil des écoles du réseau libre
- > Via le contact avec les opérateurs de formation
- > *Via la participation du SAES pendant les réunions d'équipe*

### *Mettre en place un plan de formation adapté en adéquation avec les besoins des écoles*

- > *Favoriser les thématiques comme le bricolage, la communication et les jeux extérieurs/de cour*
- > *Informers l'ONE sur les besoins des accueillant.e.s en termes de formation*
- > *Inciter les opérateurs de formation à proposer plus de formations liées à ces thématiques*
- > *Organisation de formations par le SAES en fonction des besoins des écoles*

### Renforcer et valoriser le transfert des acquis de la formation sur le terrain

- > Via des rencontres et des échanges entre accueillantes et/ou responsables

### *Augmenter le niveau de formation du personnel engagé en statut précaire*

- > *Créer un brevet d'animateur extrascolaire en partenariat avec l'ONE*
- > *Créer un partenariat avec le bureau ALE afin que les accueillant.e.s aient leur formation de base avant qu'elles ne soient détachées dans les écoles*

---

## I. Equipement et matériel

Poursuivre le prêt de jeux et de matériel pédagogique auprès des milieux d'accueil par le Réseau Coordination Enfance

- > Promouvoir la ludothèque du SAES
- > Promouvoir la bibliothèque pédagogique du RCE
- > Organisation de moments «jeux» avec les opérateurs afin de les sensibiliser aux jeux

Développer la réflexion au niveau de la qualité du matériel pour les enfants

- > Via les échanges entre les professionnels
- > Via des outils de partage d'avis entre les professionnels

---

## J. Infrastructures et locaux

### *Centraliser l'information concernant les locaux disponibles sur la commune*

- > Lister les locaux et rendre ce document accessible via le site internet du SAES

### *Mettre en lien les écoles, les crèches et les associations afin d'organiser un prêt ou une location de local*

### *Faciliter les partenariats entre la commune et les associations pour obtenir des prêts de locaux*

- > Interpeller les échevins compétents en reprenant les constats des opérateurs

### *Réfléchir au développement de locaux pour organiser les activités créatives et sportives des associations*

- > Adhésion au Conseil d'Orientation du Centre Culturel
- > Créer de nouveaux locaux sportifs

### *Mener une réflexion sur l'amélioration et la disponibilité des locaux et des espaces extérieurs*

- > Créer un projet avec la commune
- > Rédaction d'une charte afin de rendre facile le prêt de locaux

---

## K. Partenariats et coordinations

Développer et encourager les partenariats entre les associations et entre écoles et associations afin de permettre aux opérateurs de mutualiser leurs ressources (compétences, matériel, locaux)

Participer au développement de l'ATL en s'impliquant dans les différents lieux de coordination : intervisions, plateforme ATL

Favoriser la centralisation de l'information sur l'offre d'accueil proposée aux enfants durant leur temps libre par les différents services communaux

---

## L. Communication et information pour les familles et les professionnels

*Travailler en partenariat avec le service communication de la commune pour une collaboration efficace*

*Faire du site internet du SAES la référence en termes d'information sur l'accueil extrascolaire destinée aux familles et aux professionnels*

- > Centraliser l'offre via la base de données

*Informers les familles et les professionnels sur l'offre d'accueil à Schaerbeek et dans la région de Bruxelles-Capitale via*

- > le site Internet « [www.extrascolaire-schaerbeek.be](http://www.extrascolaire-schaerbeek.be) »
- > la brochure « Que faire à Schaerbeek après l'école ? »
- > le journal communal « Schaerbeek Info »
- > le site Internet régional « [www.bruxellestempslibre.be](http://www.bruxellestempslibre.be) » et la brochure « le petit temps libre »
- > divers canaux d'information pour faire connaître les activités extrascolaires à tous les types de publics (groupes d'éducation permanente, café-parents,... )
- > la page Facebook « Extrascolaire à Schaerbeek »

*Investir davantage la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek? »*

- > Continuer à imprimer 18000 exemplaires tous les trois ans
- > La diffuser dans les écoles, crèches, PMS et différents lieux associatifs et culturels
- > Présenter la brochure auprès des parents via un membre de l'école : médiateur, instituteur, directeur, etc.
- > Rendre la brochure disponible lors d'évènements organisés par la commune
- > Créer un partenariat avec la commune afin de donner la brochure aux nouveaux habitants

*Investir davantage le Schaerbeek Info*

- > Promouvoir les activités pendant l'année
- > Diffuser l'offre de toutes les périodes de stage

*Communiquer avec les professionnels via l'envoi régulier d'une lettre d'information en fonction de l'actualité du secteur*

*Création d'un forum d'échanges sur le site du SAES*

---

## *Création d'un outil complémentaire à la brochure afin de rappeler le site internet*

- > Création d'une affiche et d'un flyer*
- > Création d'un flyer SAES pour les professionnels*
- > Diffusion de cette affiche dans les différents lieux extrascolaires*

## *Création de vidéos courtes promotionnelles sur l'AES schaarbeekois*

---

## Soutien aux opérateurs

- > Soutien des opérateurs agréés via le programme CLE et des Ecoles de Devoirs reconnues par l'ONE
- > Via l'octroi d'un subside complémentaire de la Commune géré par le Réseau Coordination Enfance
- > Via la gestion administrative et financière de la subvention communale extrascolaire

## Organisation de l'accueil extrascolaire

### Préparation, organisation et suivi des réunions de la Commission Communale de l'Accueil ayant pour but de :

- > Développer une vision globale sur l'accueil dans la Commune
- > Définir les actions annuelles via l'élaboration d'un plan d'action (de septembre à octobre)
- > Evaluer les actions et élaborer un rapport d'activités
- > Organiser l'évaluation finale du programme CLE
- > Définir les budgets de la subvention communale extrascolaire
- > Organiser son renouvellement dans les 6 mois qui suivront les élections communales en 2023

### Travailler en lien avec les institutions, services ou programmes liés à l'accueil des enfants et au soutien des professionnels :

- > Au niveau communal : Cohésion sociale, Centre Culturel, Bibliothèques, Commission Consultative pour la Politique des Personnes Handicapés,
- > Au niveau institutionnel : OEJAJ, ONE, l'Observatoire de l'Enfant
- > Au niveau régional : Badje

---

## PARTENAIRES DEMANDANT L'AGRÉMENT

### ATL de type 1

#### Ecoles du Réseau de l'Enseignement Communal schaerbeekois francophone

- Ecole n°1 Fondamentale
- Ecole n°2 Maternelle  
Ecole n°2 Fondamentale
- Ecole n°3 Fondamentale
- Ecole n°6 Maternelle  
Ecole n°6 Fondamentale
- Ecole n°8 Fondamentale
- Ecole Neuve Fondamentale
- Ecole n°10 Fondamentale
- Ecole n°13 Fondamentale
- Ecole n°14 Fondamentale - Renée Magritte
- Ecole n°16 Maternelle  
Ecole n°16 Fondamentale
- Ecole n°17 Maternelle  
Ecole n°17 Fondamentale
- Ecole de la Vallée - Enseignement Primaire Spécialisé
- Ecole Chazal - Enseignement Primaire Spécialisé

#### Ecoles du Réseau Libre schaerbeekois francophone

- Ecole Fondamentale du Divin Sauveur
- Ecole Fondamentale Sainte Louise de Marillac 1 et Ecole Primaire Autonome Sainte Louise de Marillac 2
- Ecole Fondamentale Notre Dame de la Paix 1 et Ecole Primaire Notre Dame de la Paix 2
- Ecole Fondamentale Notre Dame du Sacré Coeur
- Institut Fondamental Champagnat EFLS
- Institut Fondamental de l'Annonciation
- Institut Fondamental et Primaire de la Sainte Famille d'Helmet
- Institut Fondamental de la Vierge Fidèle
- Institut Primaire de la Vierge Fidèle
- Institut Fondamental Saint Augustin
- Institut Sainte Marie de la Fraternité
- Institut Fondamental Sainte Marie Meiser
- Institut Fondamental te primaire Saint Dominique

#### Associations schaerbeekoises

- Liens de Quartier Petite Enfance
- Ludocontact
- Enfant et compagnie



---

## ATL de type 2

- Les Amis d'Aladdin
- La Maison de Quartier d'Helmet
- Bouillon de Cultures
- Rasquinet
- CEDAS - Centre de Développement et d'Animation Schaerbeekoise
- GAFFI - Groupe d'Animation et de Formation pour Femmes Immigrées

---

# PARTIE 5

- A. Coordonnées des opérateurs
- B. Questionnaire pour les écoles
- C. Questionnaires pour les milieux associatifs
- D. Questionnaire pour les familles
- E. Animation pour les enfants

OPERATEUR	ADRESSE	TELEPHONE	MAIL
11ème Unité Scouts Ste Suzanne	Avenue Gustave latinis, Eglise sainte Suzanne, 1030 Schaerbeek	0474/88.95.06.	11unitessaintesuzanne@gmail.com
41ème Unité scouts Albert ler	Avenue Emile Max, 153 - 1030 Schaerbeek		info41e@gmail.com
48ème Unité Scouts Impeesa	Avenue Emile Max, 153 - 1030 Schaerbeek	0494 82 28 14	dirkdeh@yahoo.fr
66ème Unité SGP Le Corbeau Noir	Avenue Ernest Cambier, 2 -1030 Schaerbeek	0488 58 93 47	unite66@66sgp.net
7ème Unité Guides Sainte-Suzanne	Avenue Gustave Latinis, Eglise Sainte Suzanne - 1030 Schaerbeek	0474/34.29.49.	unite07@hotmail.com
97ème Sainte Alice	Rue Artan 144, 1030 Schaerbeek		agouti73@gmail.com
ABC - ART BASICS for CHILDREN	Place Gaucheret 13, 1030 Schaerbeek	02 502 00 27	mail@abc-web.be
Académie de Musique Instrumentale de Schaerbeek	Avenue Ernest Renan 12, 1030 Schaerbeek	02 241 27 26	academie.musique.schaerbeek@gmail.com
Académie Intercommunale de St-Josse/Schaerbeek	Place Quetelet 3 1210 St-Josse	02 219 23 80	acad-stjosse-schaerbeek@stjosse.irisnet.be
Agissons ensemble	Chaussée d' Helmet, 321 - 1030 Schaerbeek	02 248 17 83	agissonsensemble_1030@hotmail.be
AL-JISR	Rue Josaphat, 125 A - 1030 Schaerbeek	0497 92 44 85	allafmohamed1@hotmail.com
Alpa Schaerbeek Woluwe	Rue Auguste Lambiotte 138, 1030 Schaerbeek	0475 20 34 23	info@ctroyalalpa.be
Amis d'Aladdin (Les)	Rue Destouvelles 18, 1030 Schaerbeek	02 203 95 84	amis.aladdin@yahoo.fr
AMOS - Action en Milieu Ouvert à Schaerbeek	Rue l'Olivier 90, 1030 Schaerbeek	02 217 60 33	amosbxl@gmail.com
Atelier des Petits Pas	Rue de la Marne 12 1030 Schaerbeek	02 216 52 04	atelier.despetitaspas@chello.be
Atelier du Trapèze	Grande Rue au Bois 57, 1030 Schaerbeek	02 304 42 87 0478/39.79.89	triple.saut@gmail.com
Atmospheres-AMO asbl	Chaussée de Haecht 450, 1030 Schaerbeek	02 218 87 88 0484/95.32.88.	contact@atmospheres-amo.be
Association des clubs sportifs	Rue Charles Meert 32, 1030	0485 951821	acss1030@hotmail.com
Baboes	Rue Gaucheret 163, 1030 Bruxelles		baboes@opvoeden-in-brussel.be
Bibliothèque de Schaerbeek/Evere	Boulevard Lambermont 200, 1030 Schaerbeek	02 240 43 70 (Sésame) 02/240.32.80 (Mille-et-une pages) 02/735.73.56.	bibliotheque@schaerbeek.irisnet.be

Blé en Herbe (Le)	Avenue Sleeckx 25, 1030 Schaerbeek	0489 97 86 89 02/216.62.98	direction@lebleenherbe.be
Bouillon de Cultures - Secteur Aurora	Rue Philomène 41, 1030 Schaerbeek	02 210 94 20	aurora@bouillondecultures.be
Brussels GR	Rue Charles Quint 93B, 1000 Bruxelles	0479 36 02 82	info@brusselsgr.com
Caméléon Bavard (Le)	Rue Vogler 38, 1030 Schaerbeek	02 245 12 96 0488/22.14.13	mail@cameleonbavard.be
CEDAS - Centre de Développement et d'Animation Schaerbeekois	Rue Verte 210, 1030 Schaerbeek	02 242 20 83	cedas.asbl@gmail.com
Centre Culturel de Schaerbeek	Rue de Locht 91-93, 1030 Schaerbeek	02 245 27 25	info@culture1030.be
Centre Formation Sportive	Boulevard Général Wahis 16, 1030 Schaerbeek	02/420.53.02	
Cercle Royal de Natation de Schaerbeek et de Neder-Over-Heembeek	Avenue des Croix de Guerre 149 bte 7, 1120 Bruxelles	02 242 25 79	cnsn@ffbn.be
Club du multisport	Boulevard Louis Mettwie 75 bte M32 1080 Molenbeek	02 241 92 30	info@club-multisport.be
Club n°1	Rue Verte, 175, 1030 Schaerbeek	0477 49 17 30	ayhankotaoglu@hotmail.com
Corps et Graphies	Rue Charles Meert 46, 1030 Schaerbeek	0475 66 45 14	info@corps-et-graphies.eu
CréACtions	Rue Stephenson 82, 1000 Bruxelles	02 241 48 28	info@creactions.be
Cultures-Elles	Place de la Reine 11, 1030 Schaerbeek	0488 32 03 40 0488/200.415.	cultures-elles@live.be
Danse Mario OHN	Avenue Jean Jaurès 2, 1030 Schaerbeek	02 241 68 87	
Darna asbl	Avenue Rogier 148, 1030 Schaerbeek	0485 004 440	asbl.darna@gmail.com
Diapelé	Chaussée de Bruxelles 314, 1190 Bruxelles	0479 21 52 95	diapelehm@gmail.com
Dymension asbl	Avenue Eugène Plasky 184, 1030 Bruxelles	0478 92 04 11	info@dymension.be
Eclosion ASBL	Rue Josse Impens 125, 1030 Schaerbeek	0470 470 503	eclosionasbl@gmail.com
Ecole Chazal - Enseignement Primaire spécialisé de type 8	Avenue Chazal 181/183, 1030 Schaerbeek	02 705 46 40	dwalther@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Communale Maternelle n° 16	Boulevard Léopold III 31, 1030 Schaerbeek	02 705 27 66	1030.ecole16m@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Fondamentale Communale n°10	Grande Rue au Bois 57, 1030 Schaerbeek	02 216 01 80	beouartan@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Fondamentale Communale n°13	Avenue de Roodebeek 103, 1030 Schaerbeek	02 734 34 63	adobchies@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Fondamentale Communale n°8	Place Gaucheret 124a, 1030 Schaerbeek	02 211 01 40	vjac@schaerbeek.irisnet.be

Ecole Fondamentale Communale n°2	Rue Gallait 131, 1030 Schaerbeek	02 216 00 82	gburette@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Fondamentale Communale n°16	Boulevard Léopold III 29/31, 1030 Schaerbeek	02 705 15 49	1030_Ecole16p@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Fondamentale Communale n°6 - Georges Primo	Rue de l'Agriculture 46, 1030 Schaerbeek	02 216 00 86	aleboulenge@schaerbeek.irisnet.be
Ecole de la Vallée - Enseignement Primaire spécialisé de type 1 et 8	Avenue chazal 173, 1030 Schaerbeek	02 240 46 10	Elibioul@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Fondamentale du Divin Sauveur	Avenue due Roodebeek 253, 1030 Schaerbeek	02 736 18 13	dir.divinsauveur.schaerbeek@prim.cfwb.be
Ecole Fondamentale Communale n°1	Rue Josaphat 229, 1030 Schaerbeek	02 216 00 81	cdebaets@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Fondamentale Communale n°14 - Renée Magritte	Rue van Oost 46, 1030 Schaerbeek	02 216 01 82	lmalisoux@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Fondamentale et Primaire Louise de Marillac	Avenue Plasky 184, 1030 Schaerbeek	02 734 00 72	thysbenedicte@sldm.be
Ecole Fondamentale n°3	Rue Rogier 188, 1030 Schaerbeek	02 216 00 83	ecachapa@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Maternelle Communale n° 17	Avenue Raymond Foucart 7, 1030 Schaerbeek	02 216 19 32	vherssens@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Maternelle Communale n° 2	Rue Quinaux 32, 1030 Schaerbeek	02 216 01 81	jvanlangendijck@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Maternelle Communale n° 6	Rue Richard Vandeveld 21, 1030 Schaerbeek	02 216 91 12	ncollete@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Neuve Fondamentale	Avenue Cambier 2C, 1030 Schaerbeek	02.431.68.20	1030.ecoleneuve@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Notre Dame de la Paix 1 et 2	Rue du Radium 5, 1030 Schaerbeek	02 734 60 83	ndpaix2004@yahoo.fr ndpaix2011@yahoo.fr
Ecole Fondamentale Communale n° 17	Avenue Raymond Foucart 7, 1030 Schaerbeek	02 216 01 84	mpiette@schaerbeek.irisnet.be
Ecole Fondamentale Notre Dame du Sacré Cœur	Boulevard Lambermont 31/33, 1030 Schaerbeek	02 241 84 16	ndscde@gmail.com notredame.sacrecoeur@ecole.cfwb.be
Enfants & Compagnie - Espace de Loisirs	Boulevard Lambermont 232 (niv-1), 1030 Schaerbeek	02 242 12 18	enfantsetcompagnie@skynet.be
Entr'Artist	Avenue Dailly 124, 1030 Schaerbeek	0477 88 19 78 0496/88.19.78.	entr-artist@skynet.be
Esperluète (L')	Rue de l'Agriculture 182, 1030 Schaerbeek	02 216 22 57	esperluete.asbl@gmail.com
FC KOSOVA Schaerbeek	Avenue du Suffrage Universel 22/24 ,1030 Schaerbeek	0499 26 90 14	afrim.kas@cerp.be
FC Schaerbeek	Avenue du Suffrage Universel 22-24,1030 Schaerbeek	02 216 32 28	rsc.schaerbeek@hotmail.com
FEZA	Rue Vogler 38, 1030 Schaerbeek	02/242.36.42 0489/33.99.42.	info@feza-asbl.com
GAFFI	Rue de la Fraternité 7, 1030 Schaerbeek	02 221 10 17	coordination@gaffi.be
Génération asbl	Rue François Navez 39, 1030 Schaerbeek	0487 583 066	info@generations-ajial.be

Gerbe AMO (La)	Rue Fernand Severin 46, 1030 Schaerbeek	02 242 89 21	direction@lagerbeamo.be
GODC - Grupo Origens da capoeira	rue Royale 92 - 94 1030 Schaerbeek	0496/89.31.19.	origensdacapoeira@live.be
Institut Fondamental Champagnat	Square riga 39, 1030 Schaerbeek	02 241 30 68	direction.champagnat.1030@gmail.com secretariat@champagnat1030.be (secretariat)
Institut Fondamental et Primaire de la Sainte Famille d'Helmet	Rue Chaumontel 5, 1030 Schaerbeek	02 242 42 11	saintefamille.3029@ens.irisnet.be
Institut Fondamental de la Vierge Fidèle	Rue de Lindthout 50, 1030 Schaerbeek	02 736 26 19	secretariat@vf.fondamental.be
Institut Fondamental de l'Annonciation	Rue Josse Impens 125, 1030 Schaerbeek	02 216 35 57 0470 47 05 03	direction.annonciation@gmail.com info@eclosion.be
Institut Fondamental Saint-Augustin	Rue de la Ruche, 28, 1030 Schaerbeek	02 215 31 08	saint.augustin.sch@chello.be
Institut Fondamental Sainte Marie Fraternité	Rue de la Fraternité 20, 1030 Schaerbeek	02 217 96 32	stемarie_frat@hotmail.com
Institut Fondamental Sainte Marie/Meiser	Rue Chômé 44, 1030 Schaerbeek	02 705 49 18	direction.ism.meiser@gmail
Institut Fondamental St-Dominique	Rue Caporal Claes 38/40, 1030 Schaerbeek	02 240 16 10	stdomfondsecretariat@gmail.com
Judo Royal Crossing Club Schaerbeek asbl	Avenue Colonel Picquart 15, 1030 Schaerbeek	02 241 90 60	club@judocrossing.com
Kung-Fu Wu-Shu	Rue Général Eenens 66, 1030 Schaerbeek	0477 50 40 12	englebertjp@hotmail.com
La Passerelle Dance Studio	Rue Victor Hugo 145, 1030 Schaerbeek	0496 90 22 21	cmatthee@skynet.be
La plume qui s'poile	Rue Jenatzy 21 1030 Schaerbeek	0476/433.229.	nicox@nicolasviot.be
Lambermont Tennis Academy - L.T.A.	Boulevard Général Wahis 1, 1030 Schaerbeek	02 705 70 78 0475 85 99 93	didier@lta-tennis.be
Le Théâtre Maât	Rue des Coteaux 341, 1030 Schaerbeek	02 242 76 89 0495/55.56.58.	maat@theatremaat.com
Liens de Quartier Petite Enfance - La Tanière des Petits Ours - Le Babybabel	Avenue Princesse Elisabeth 61, 1030 Schaerbeek	02 242 42 42	info@lqpe.be
Ludothèque Sésame	Boulevard Lambermont 208, 1030 Schaerbeek	02 245 27 81	ludotheque.sesame@gmail.com
MADE iN KiT asbl	Rue Camille Simoens 1, 1030 Schaerbeek	0498 64 35 96	info@madeinkit.be
Maison Dailly	Avenue Dailly 208, 1030 Schaerbeek	02 737 72 11	sproano@schaerbeek.irisnet.be
Maison de Quartier d'Helmet	Square Riga 39, 1030 Schaerbeek	02 215 04 96	florence.azama@mgh.be
Maison des Arts	Chaussée de Haecht 147, 1030 Schaerbeek	02/240.34.872	cperretti@schaerbeek.irisnet.be

Maison des Enfants Van Dyck	Rue Van Dyck 52, 1030 Schaerbeek	02 219 46 70	maison.vandyck@belgacom.net
Mondial Sport & Culture	Chaussée d'Helmet 71-75, 1030 Schaerbeek	02 216 07 97	multikids.crossing@gmail.com
Multikids Crossing	Avenue Colonel Picquart 15, 1030 Schaerbeek	02 241 90 60	multikids.crossing@gmail.com
MusicArt ASBL	Boulevard Lambermont 200, 1030 Schaerbeek	0485 67 22 47	information.musicart@gmail.com
OCS - oeuvre des Colonies Scolaires/Planet Kids	Grande Rue au Bois 57, 1030 Schaerbeek	02 242 01 14 0484/266.110	info@planetekids.be ocsasbl@gmail.com
Ose tout asbl	Boulevard Reyers 103 bte 1, 1030 Schaerbeek	0477/78.36.41.	nathalie@osetout.be
Patro Sainte-Suzanne - Schaerbeek	Rue Herman 37, 1030 Schaerbeek	0497 48 52 52	emmanuelle.cassoith@hotmail.com
Patro Saint-Josse	Rue Chaumontel, 1030 Schaerbeek	0499 22 43 43	louve2205@hotmail.com
Petits Débrouillards (Les)	Rue Vogler 38, 1030 Schaerbeek	02 268 40 30	info@lespetitsdebrouillards.be
Prisma - Centre d'Enseignement asbl	Rue des Palais 25, 1030 Schaerbeek	02 223 15 75	direction@prismaedu.be
Queensbury	Rue Stephenson 78, 1000 Bruxelles	02/215.17.97.	queensbury01@yahoo.fr
R.P.C. Schaerbeek - Racing Personnel Communal de Schaerbeek	Rue du Corbeau 37, 1030 Schaerbeek	0477 253 486	rpcschaerbeek@hotmail.com
Rasquinet	Rue Josaphat 174, 1030 Schaerbeek	02 245 74 34	bureau@rasquinet.org
Royal Canter Schaerbeek	Rue Charles Meert 32, 1030 Schaerbeek	0496 63 80 30 0484/90.19.93.	secretariat@royalcanter.net
Royal Cercle Athlétique de Schaerbeek	Rue Vanderlinden 124, 1030 Schaerbeek	0475 54 36 41	rcas1912@gmail.com
Royal Kituro Avia Schaerbeek Rugby Club	Avenue des Jardins 50 bis, 1030 Schaerbeek	02 726 19 89	info@kituro.be
Same-Same Brussels	Rue Général Eenens 3, 1030 Schaerbeek	0484 63 95 94	samesamebrussels.coord@hotmail.com
SASASA Ecole d'Arts	Avenue Maurice Maeterlinck 2, 1030 Schaerbeek	0475 20 46 00	info@sasasa.be
Service Enfance de Schaerbeek	Rue Vifquin 2, 1030 Schaerbeek	02 240 33 65	enfance@schaerbeek.irisnet.be
Soutien ASBL	Rue Gallait 112, 1030 Schaerbeek	0488 39 97 54	info@soutienasbl.be
Tennis Club Set Wahis	Boulevard Général Wahis 16, 1030 Schaerbeek	0495 16 50 72	pascale.farin@tcsetwahis.be
Théâtre océan nord	Rue Vandeweyer 63 1030 Schaerbeek		contact@oceannord.org
Toboggan	Chaussée de Malines 77, 1970 Wezembeek-Oppem	02 731 11 96	secretariat@info.club
Unis Vers Cité	Rue Van Ysendyck 22, 1030 Schaerbeek	0485/942.122.	uvcasbl@yahoo.fr

Utopie ASBL	Rue des Ailes 3 (Nova Nois), 1030 Schaerbeek	0489/325.246.	info@utopie-musique.com
Vibrato asbl	Avenue Gustave Latinis 38, 1030 Schaerbeek	0475 755 791	vibrato@telenet.be
Vision asbl	Chaussée d'Helmet 388, 1030 Schaerbeek	0483 607 725	youssefpic@hotmail.com
Vivaction asbl	Rue de la Limite 37, 1970 Wezembeek- Oppem	0498 54 82 26	info@vivaction-asbl.be
Well Being Terdelt	Place Terdelt 1, 1030 Schaerbeek	0475 59 40 45	tennisterdelt@gmail.com
Xtreme Team Parkour asbl	Rue Gaucheret 6b boîte 9, 1030 Schaerbeek	02 742 33 56	contact@xtremeteamparkour. be
Yacasports	Rue Victor Hugo 100, 1030 Schaerbeek	02 303 91 96	info@yacasports.be
Yamatsuki Karaté	Av. Chazal 101, 1030 Schaerbeek	02 660 30 16	senseimansour@yahoo.fr







# QUESTIONNAIRE ETAT DES LIEUX ET ANALYSE DES BESOINS LES OPÉRATEURS D'ACCUEIL

## DONNÉES GÉNÉRALES

Nom de l'organisme

Adresse du siège social

Personne responsable de l'ASBL

Personne de contact

Téléphone

Fax

Courriel

Site internet

Forme juridique

Asbl

Association de fait

Administration communale

CPAS

Intercommunale

Personne physique

SPRL, SA, SCRL

Autre : .....

Type d'opérateur :

Reconnu ou agréé	Subventionné
ONE - ATL type 1	Oui Non
ONE - ATL type 2	Oui Non
ONE - Centre de vacances	Oui Non
ONE - EDD	Oui Non
FWB - Aide à la jeunesse	Oui Non
FXB - Autre (CEC, CC, Bibliothèque, ADEPS, Académie, ...)	Oui Non
Plan de Cohésion Sociale	Oui Non
Commune	Oui Non
Fédération Wallonie Bruxelles	Oui Non
Région de Bruxelles Capitale	Oui Non
Autre :	

Les subsides sont-ils suffisants pour un accueil temps libre de qualité ?

Oui

Non

Si non, quel serait le montant idéal complémentaire pour un Accueil Temps Libre de qualité au sein de votre établissement ?

## FONCTIONNEMENT DURANT LES PÉRIODES SCOLAIRES

### 1. Caractéristiques de l'accueil

Organisez-vous des activités durant les périodes scolaires ?

Oui

Non

Si non, passez directement aux activités durant les congés scolaires

Si oui, cochez tous les types d'activités que vous organisez et complétez les infos

	Activités créatives et culturelles	Activités sportives et physiques	École des devoirs et soutien scolaire	Mouvement de jeunesse	Activité en famille
Quand	Lundi de ...h à ...h Mardi de ...h à ...h Mercredi de ...h à ...h Jeudi de ...h à ...h Vendredi de ...h à ...h Samedi de ...h à ...h Dimanche de ...h à ...h	Lundi de ...h à ...h Mardi de ...h à ...h Mercredi de ...h à ...h Jeudi de ...h à ...h Vendredi de ...h à ...h Samedi de ...h à ...h Dimanche de ...h à ...h	Lundi de ...h à ...h Mardi de ...h à ...h Mercredi de ...h à ...h Jeudi de ...h à ...h Vendredi de ...h à ...h Samedi de ...h à ...h Dimanche de ...h à ...h	Lundi de ...h à ...h Mardi de ...h à ...h Mercredi de ...h à ...h Jeudi de ...h à ...h Vendredi de ...h à ...h Samedi de ...h à ...h Dimanche de ...h à ...h	Lundi de ...h à ...h Mardi de ...h à ...h Mercredi de ...h à ...h Jeudi de ...h à ...h Vendredi de ...h à ...h Samedi de ...h à ...h Dimanche de ...h à ...h
Âge des enfants	De ..... à .....	De ..... à .....	De ..... à .....	De ..... à .....	De ..... à .....
Noms des activités (ex : football, dessin, ...)					
Lieux des activités					
Capacité d'accueil maximale d'enfants de moins de 6 ans					
Capacité d'accueil maximale d'enfants de plus de 6 ans					
Nombre d'enfants en moyenne sur les listes d'attente					
Nombre moyen d'enfants inscrits de moins de 6 ans					
Nombre moyen d'enfants inscrits de plus de 6 ans					

	Activités créatives et culturelles	Activités sportives et physiques	École des devoirs et soutien scolaire	Mouvement de jeunesse	Activité en famille
Les enfants de - et de + de 6 ans font ils les activités de manière	Séparée Regroupée	Séparée Regroupée	Séparée Regroupée	Séparée Regroupée	Séparée Regroupée
Quels enfants accueilliez-vous	Filles uniquement Garçons uniquement Filles et garçons				

D'où viennent majoritairement les enfants qui fréquentent vos activités ? (quartier, commune, écoles proches, autres communes, ..... ?

Quels sont les freins qui vous empêchent d'accueillir plus d'enfants ?

Locaux

Personnel

Ressources financières

Autres :

## 2. Locaux

Existe-t-il un ou plusieurs locaux réservés à l'usage exclusif de ces activités ?

Oui

Non

Si oui, combien ?

Les déplacements des enfants entre l'école et les locaux de ces activités sont-ils organisés

Oui

Non

Si oui, par quels moyens ?

Ces déplacements ont-ils un cout pour les parents ?

Oui

Non

Si oui, quel est-il ?

## 3. Projet d'accueil et équipe

Le lieu d'accueil possède-t-il un projet d'accueil ?

Oui

Non

De quand date la dernière version ?

Le personnel le connaît-il ?

Oui

Non

Le projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe

Oui

Non

Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?

Oui

Non

Si oui, de quelle manière ?

Y a-t-il des réunions d'équipe avec le personnel ?

Oui

Non

et Si non, quel est le principal frein ?

Si oui, quel est le nombre moyen de réunion ?

Est-ce suffisant pour la bonne organisation de l'équipe ?

Oui

Non

Si non, à quelle fréquence faudrait-il organiser ces réunions d'équipe ?

Quelle est la composition de l'équipe ?

Animateur	Type de contrat (PTP, CDD, CDI, ALE, ...)	Diplôme de base (primaire, CESI, CESS, supérieur, au- cun, ...)	Temps de travail			
			Temps plein	Mi-temps	Quart temps	Autre
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

Estimez-vous le taux d'encadrement des enfants suffisant pour un accueil de qualité

Oui

Non

Qu'est-il mis en place lors de l'absence de personnel d'accueil ?

Le personnel d'accueil a-t-il des besoins spécifiques en formation ?

Non

Oui

- o Notion de base (premiers soins, éveil culturel et de la créativité, respect des besoins et rythmes de l'enfant, ...)
- o Accessibilité (travail avec les diversités, avec un public vivant dans des conditions de précarité ou d'insécurité, ...)
- o Participation (gestion de projet avec les enfants, développement d'une plus grande participation des enfants, ...)
- o Sens des pratiques (l'accueil des enfants de 2,5 ans, liens entre besoins de l'enfant et positionnement professionnel, ...)
- o Développement de l'enfant en lien avec son environnement (alimentation saine, ...)
- o Compétences relationnelles (gestion des situations conflictuelles, ...)
- o Autres : .....

#### 4. Coût

Quel est le coût des activités pour les parents

Types d'activités	Tarifs
Activités créatives et culturelles	...€ / jour / semaine / mois / trimestre :/ an
Activités sportives et physiques	...€ / jour / semaine / mois / trimestre :/ an
École des devoirs et soutien scolaire	...€ / jour / semaine / mois / trimestre :/ an
Mouvement de jeunesse	...€ / jour / semaine / mois / trimestre :/ an

Types d'activités	Tarifs
Activité en famille	...€ / jour / semaine / mois / trimestre ./ an

Y a-t-il des réductions possibles ?

Tarif en fonction des revenus des parents

Réduction pour les fratries

Autre :

Y a-t-il d'autres frais pour les parents ? (inscriptions, entrée, équipement, matériels, ...)

## 5. Inclusion

Avez-vous déjà accueilli des enfants en situation de handicap dans vos activités ?

Oui, 1 fois

Oui régulièrement

Oui, occasionnellement

Non

Autre :

Si non, pourquoi ?

Pas de demandes reçues

Le personnel n'est pas formé

Pas assez de personnel

Crainte de l'équipe

Autre :

Si oui, quels types de handicap présentaient les enfants que vous avez accueillis ?

Autisme

Handicap auditif

Handicap mental

Handicap visuel

Handicap moteur

Polyhandicap

Autre :

Avez-vous fait appel à une aide supplémentaire en termes d'encadrement pour l'accueil d'un enfant présentant un handicap ?

Oui

Non

Si oui, laquelle ?

Un animateur en plus pour le groupe

Un animateur spécifique pour l'enfant

Aide provenant de la famille

Un spécialiste du handicap

Autre :

Avez-vous mis en place des outils de sensibilisation pour faciliter l'inclusion de l'enfant ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

Vos locaux sont-ils accessibles à des enfants à mobilité réduite ?

Oui

Non

## FONCTIONNEMENT DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES

### 1. Caractéristiques de l'accueil

	Activités créatives et culturelle	Activités sportives et physiques		Mouvement de jeunesse	Multiactivités
Quand	Automne Hiver (1/2 semaines) Détente Printemps (1/2 semaines) Juillet (1/2/3/4/5 semaines) Août (1/2/3/4/5 semaines)				
Âge des enfants	De ..... à .....	De ..... à .....		De ..... à .....	De ..... à .....
Noms des activités (ex : football, psychomotricité, dessin, ...)					
Lieux des activités					
Capacité d'accueil maximale d'enfants de moins de 6 ans					
Capacité d'accueil maximale d'enfants de plus de 6 ans					
Nombre d'enfants en moyenne sur les listes d'attente					
Nombre moyen d'enfants inscrits de moins de 6 ans					
Nombre moyen d'enfants inscrits de plus de 6 ans					
Les enfants de - et de + de 6 ans font-ils les activités de manière	Séparée Regroupée	Séparée Regroupée		Séparée Regroupée	Séparée Regroupée
Quels enfants accueillez-vous?	Filles uniquement Garçons uniquement Filles et garçons	Filles uniquement Garçons uniquement Filles et garçons		Filles uniquement Garçons uniquement Filles et garçons	Filles uniquement Garçons uniquement Filles et garçons

## 2. Taux d'encadrement et équipe

Si l'accueil est regroupé, quel est le taux d'encadrement ?

1 animateur pour ..... enfants

Si l'accueil est séparé, quel est le taux d'encadrement ?

2,5 à 5 ans : 1 animateur pour ..... enfants

6 à 12 ans : 1 animateur pour ..... enfants

Quelle est la composition de l'équipe ?

Animateur	Type de contrat (PTP, CDD, CDI, ALE, ...)	Diplôme de base (primaire, CESI, CESS, supérieur, aucun, ...)	Temps de travail			
			Temps plein	Mi-temps	Quart temps	Autre
1						
2						
3						
4						



5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

Estimez-vous le taux d'encadrement des enfants suffisant pour un accueil de qualité

- Oui
- Non

Qu'est-il mis en place lors de l'absence de personnel d'accueil ?

Le personnel d'accueil a-t-il des besoins spécifiques en formation ?

- Non
- Oui

- oNotion de base (premiers soins, éveil culturel et de la créativité, respect des besoins et rythmes de l'enfant, ...)
- oAccessibilité (travail avec les diversités, avec un public vivant dans des conditions de précarité ou d'insécurité, ...)
- oParticipation (gestion de projet avec les enfants, développement d'une plus grande participation des enfants, ...)
- oSens des pratiques (l'accueil des enfants de 2,5 ans, liens entre besoins de l'enfant et positionnement professionnel, ...)
- oDéveloppement de l'enfant en lien avec son environnement (alimentation saine, ...)
- oCompétences relationnelles (gestion des situations conflictuelles, ...)
- oAutres : .....

Des réunions d'équipe sont-elles prévues ?

- Oui
- Non

Si oui à quelle fréquence ?

- 1 fois par semaine
- 1 fois par mois
- 1 fois par an
- 1 fois par trimestre
- Autre :

3. Le cout

Types d'activités	Tarifs
Activités créatives et culturelles	...€ / jour / semaine / mois / trimestre :/ an
Activités sportives et physiques	...€ / jour / semaine / mois / trimestre :/ an
École des devoirs et soutien scolaire	...€ / jour / semaine / mois / trimestre :/ an
Mouvement de jeunesse	...€ / jour / semaine / mois / trimestre :/ an
Activité en famille	...€ / jour / semaine / mois / trimestre :/ an

y-a-t-il des réductions possibles

- Tarif en fonction des revenus des parents
- Réduction pour les fratries
- Autre :

4. Inclusion

Avez-vous déjà accueilli des enfants en situation de handicap dans vos activités ?

- 
- Oui, 1 fois
  - Oui régulièrement
  - Oui, occasionnellement
  - Non
  - Autre :

Si non, pourquoi ?

- Pas de demandes reçues
- Le personnel n'est pas formé
- Pas assez de personnel
- Crainte de l'équipe
- Autre :

Si oui, quels types de handicap présentaient les enfants que vous avez accueillis ?

- Autisme
- Handicap auditif
- Handicap mental
- Handicap visuel
- Handicap moteur
- Polyhandicap
- Autre :

Avez-vous fait appel à une aide supplémentaire en termes d'encadrement pour l'accueil d'un enfant présentant un handicap ?

- Oui
- Non

Si oui, laquelle ?

- Un animateur en plus pour le groupe
- Un animateur spécifique pour l'enfant
- Aide provenant de la famille
- Un spécialiste du handicap
- Autre :

Avez-vous mis en place des outils de sensibilisation pour faciliter l'inclusion de l'enfant ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?

Vos locaux sont-ils accessibles à des enfants à mobilité réduite ?

- Oui
- Non

Analyse des besoins

Choisissez 3 thématiques qui sont prioritaires pour vous dans l'aménagement d'un accueil temps libre de qualité

- Infrastructures d'accueil
  - o Pourquoi :
- Matériel d'animation
  - o Pourquoi :
- Formation continue
  - o Pourquoi :
- Encadrement
  - o Pourquoi :
- Gestion administrative
  - o Pourquoi :
- Coordination et partenariats

- 
- o Pourquoi :

Rencontre des objectifs du code de qualité en matière d'accessibilité – cout

- o Pourquoi :

Rencontre des objectifs du code de qualité en matière d'accessibilité – égalité des chances

- o Pourquoi :

Rencontre des objectifs du code de qualité en matière d'accessibilité – pour les enfants à besoins spécifiques

- o Pourquoi :

Choisissez 3 éléments qui favorisent la qualité de votre accueil extrascolaire

Des réunions d'équipe

Le matériel

Les locaux

La formation

L'élaboration du projet d'accueil

Les moyens financiers

Le partenariat avec d'autres asbl

Le partenariat avec la commune

La rencontre avec d'autres opérateurs

Lien/implication/communication avec les parents

Choisissez 3 éléments qui freinent la qualité de votre accueil extrascolaire

La surcharge administrative

Le matériel

Les locaux

La formation du personnel

Les moyens financiers

Le partenariat avec d'autres asbl

Le partenariat avec la commune

Le nombre d'enfants

Lien/implication/communication avec les parents

# ENQUÊTE AUPRÈS DES FAMILLES

1. Quel est votre code postal ?
2. Combien d'enfants entre 2,5 et 18 ans avez-vous ?
3. Quel âge ont votre/vos enfant(s) ?
4. Votre/vos enfant(s) participe(nt)-t-il(s) à une activité extrascolaire après l'école ?  
Oui  
Non  
Pourquoi :
5. Durant quelle période avez-vous besoin d'un accueil extrascolaire durant l'année ?

<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Week-end
<input type="checkbox"/> Avant l'école	<input type="checkbox"/> Occasionnellement
<input type="checkbox"/> Après l'école	<input type="checkbox"/> Moins de 3 jours par semaine
<input type="checkbox"/> Mercredi après-midi	<input type="checkbox"/> Chaque jour de la semaine
6. Durant quelles vacances avez-vous besoin d'un stage ?

<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Printemps
<input type="checkbox"/> Automne	<input type="checkbox"/> Juillet
<input type="checkbox"/> Hiver	<input type="checkbox"/> Août
<input type="checkbox"/> Détente	
9. Globalement, êtes-vous satisfait de l'accueil extrascolaire à Schaerbeek ?  
Oui  
Non  
Pourquoi ?
10. Vous connaissez l'offre extrascolaire sur Schaerbeek via :

<input type="checkbox"/> La brochure «Que faire après l'école à Schaerbeek	<input type="checkbox"/> Le bouche à oreille
<input type="checkbox"/> Le site du saes <a href="http://www.extrascolaire-schaerbeek.be">www.extrascolaire-schaerbeek.be</a>	<input type="checkbox"/> La page facebook : extrascolaire à schaerbeek
<input type="checkbox"/> Le site de Badje : <a href="http://www.bruxellestempslibre.be">www.bruxellestempslibre.be</a>	<input type="checkbox"/> Les associations
<input type="checkbox"/> Le site de la commune	<input type="checkbox"/> L'école de vos enfants

Autre :
11. Quel type d'activité cherchez-vous durant l'année ?

<input type="checkbox"/> Multi activité	<input type="checkbox"/> Activités extérieures et relatives à l'environnement
<input type="checkbox"/> Accompagnement à la scolarité	<input type="checkbox"/> Activités en néerlandais
<input type="checkbox"/> Activités sportives	<input type="checkbox"/> Soutien pour le ceb
<input type="checkbox"/> Activités artistiques	<input type="checkbox"/> Mouvement de jeunesse
<input type="checkbox"/> Activités culturelles	
12. Quel est le critère le plus important pour choisir une activité pendant l'année?
13. Avez-vous des difficultés pour trouver des stages pendant les vacances ?  
Oui  
Non
14. Quel type d'activité cherchez-vous pendant les vacances ?

<input type="checkbox"/> Multi activité	<input type="checkbox"/> Soutien pour le ceb
<input type="checkbox"/> Accompagnement à la scolarité	<input type="checkbox"/> Activités artistiques
<input type="checkbox"/> Activités sportives	<input type="checkbox"/> Activités culturelles
<input type="checkbox"/> Activités extérieures et relatives à l'environnement	<input type="checkbox"/> Camp mouvement de jeunesse
<input type="checkbox"/> Activités en néerlandais	<input type="checkbox"/> Plaines de vacances

---

# ETAT DES LIEUX ET ANALYSE DES BESOINS 2019

## ANIMATION EN VUE DE RÉCOLTER L'AVIS DES ENFANTS

Intro : L'animation préparée est prévue pour la rencontre d'enfants de +- 6 à 12 ans, dans le cadre extrascolaire. Elle peut se réaliser dans un local, avec la présence de d'un-e animateur-trice ou d'un-e accueillant-e (toujours mieux pour le maintien du calme ...), et un groupe de 10-15 enfants.

### L'animation

#### Présentation

Je m'appelle Marie-Geoffrey et je travaille dans une asbl qui s'appelle le Réseau Coordination Enfance à Schaerbeek, plus précisément au Service Accueil Extrascolaire de Schaerbeek. Si je suis avec vous aujourd'hui, c'est parce que j'ai envie de vous connaître un peu mieux et surtout parce que j'aimerais savoir ce que vous faites pendant vos temps libres.

Est-ce que quelqu'un sait ce qu'est **un temps libre**? (réponse des enfants) et confirmation ou explication par l'animateur

-> petit jeu pour faire connaissance : Brise glace

#### 1ère étape

Jeu de ballon brise-glace

**Matériel** : 1 ballon

On se met tous en cercle, et, chacun à son tour, on lance une balle à une autre personne du cercle en disant son prénom + son activité préférée en dehors de l'école et de la famille. Il faut bien écouter c'est important pour la suite du jeu.

Une fois ce jeu brise glace terminé, nous pouvons commencer l'animation.

#### 2ème étape

**Matériel** : 4 smileys

Installation sur le tableau de 4 smileys (J'aime beaucoup - J'aime un peu - Je n'aime pas beaucoup - je n'aime pas du tout). La parole est librement donnée aux enfants qui peuvent, selon le principe du brainstorming, citer tout ce qu'ils souhaitent, en rapport avec ce qu'ils pensent des activités extrascolaires.

L'animateur prend note de ce qui est dit en dessous du smiley correspondant.

Lorsque la parole des enfants s'épuise, ou pour les aider à penser à tous les thèmes que nous souhaitons aborder, prévoir quelques questions de relance :

Que pensez-vous des locaux et des espaces où sont organisées les activités ?

Comment sont les animateurs ?

Comment aimeriez-vous qu'ils soient ?

Que n'aimez-vous pas du tout ?

Quelle(s) activité(s) aimez-vous faire ?

Quelle(s) activité(s) aimeriez-vous faire ?

Quelle(s) activité(s) détestez-vous ?

Quand vous sentez-vous bien à la l'école de devoirs?

Avez-vous les mêmes amis dans vos activités extrascolaires qu'à l'école ? Oui ? Non ? Pq ?

Pendant les vacances quelles activités aimez-vous faire pendant les stages ?

Voici une liste d'activités à proposer :

Sport : athlétisme, arts martiaux, danse, football, basket, rugby, handball, voley, natation, escalade, hockey, etc.

Créatifs et culturels : couture, sculpture, bricolage, dessiner, peinture, coloriage, photo, théâtre, musique, lecture, sorties culturelles etc.

#### 3ème étape

Animation sur la temporalité.

**Matériel :** panneaux TROP/PAS ASSEZ/ASSEZ + 3 cerceaux

Les enfants se déplacent pour répondre aux questions.

Le CATL énonce des affirmations que les enfants doivent compléter en allant se placer dans un coin de la pièce (il y aura trois coins: Trop/ pas assez / juste assez)

Une fois que les enfants sont placés dans un des coins on peut leur demander de préciser leur choix. Pourquoi tu trouves que c'est trop long? Pourquoi pas assez?...

Ex :

Quand les cours sont finis, je trouve que je reste ...(trop/pas assez/juste assez).... longtemps à la garderie/école de devoirs.

Je trouve que je passe ..... de temps à faire du sport

Pendant le weekend je passe ..... de temps à la maison.

Pendant les vacances je passe ..... de temps en stage

Pendant les vacances, je passe.....de temps à la maison.

Quand je ne suis pas à l'école j'ai ..... de choses à faire.

Je trouve que je passe ..... de temps dans l'asbl/école de devoirs

Je trouve que j'ai ... de devoirs

Je trouve que je joue ... souvent dehors (dans la cours ou dans les parcs)

#### 4ème étape

Demander aux enfants de dessiner, dans le nuage, ce qu'il rêve de faire, de trouver ... dans leurs activités extrascolaires.



Matériel : feuille A4 nuage + crayons/magic color ...

---

# Etat des lieux et analyse des besoins

## Questionnaire des écoles concernant l'accueil extrascolaire

### DONNÉES GÉNÉRALES CONCERNANT L'ÉCOLE

1. Nom de l'école :
2. Adresse de l'école
3. Nom et prénom du directeur ou de la directrice :
4. Téléphone :
5. Fax :
6. Courriel :
7. Site internet :
8. Quel est le pouvoir organisateur :
  - Officiel subventionné
  - Officiel communauté française
  - Libre subventionné confessionnel
  - Libre subventionné non-confessionnel
9. Quel est le type d'enseignement organisé dans l'implantation
  - Ordinaire
  - Spécialisé
10. Quel est le nombre d'enfants inscrits en maternelle (à la date du 30 septembre 2018) ?
11. Quel est le nombre d'enfants inscrits en primaire (à la date du 30 septembre 2018) ?
12. L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?
  - Oui (préciser l'année de référence)
  - Non

### DONNÉES GÉNÉRALES CONCERNANT L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (GARDERIE)

13. Le directeur est-il le responsable légal pour l'accueil extrascolaire ?
  - Oui
  - Non

Si non, qui est cette personne et quelle est sa fonction ?
14. Téléphone ou gsm de l'accueil extrascolaire
15. Le responsable est-il attaché à plusieurs structures ?
  - Oui
  - Non

Si oui, lesquelles ?
16. Forme juridique du service : par qui est géré l'accueil extrascolaire (forme juridique)
  - Asbl
  - Association de fait :
  - Personne privée :
  - Pouvoir public :
  - Autre :
17. Subsidié par :
  - ONE (ATL type 1)
  - Commune
  - Fédération Wallonie Bruxelles
  - Région de Bruxelles Capitale
  - Autre :
18. Ces subsides sont-ils suffisant pour un accueil extrascolaire de qualité ?
  - Oui
  - Non

Si non, quel serait le montant idéal complémentaire pour un accueil de qualité au sein de votre établissement ?

## PÉRIODE SCOLAIRE : LE LIEU DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

19. Quelle est l'adresse du lieu où se déroule habituellement l'accueil extrascolaire ?
20. Y a-t-il des locaux réservés uniquement à l'accueil extrascolaire ?  
Oui  
Non  
Si oui, combien ?
21. Disposez-vous de jeux et de matériel en suffisance pour un accueil extrascolaire de qualité ?  
Oui  
Non  
Si non, de quel type de matériel supplémentaire auriez-vous besoin ?

## PÉRIODES SCOLAIRES : LES HORAIRES

22. Quels sont les horaires de l'accueil extrascolaire (ne rien mettre si pas d'accueil organisé) ?  
lundi mardi mercredi jeudi vendredi  
Matin  
(lieu d'accueil ouvert à jusque )  
Après-midi  
(lieu d'accueil ouvert à jusque )
23. Les horaires d'accueil répondent-ils aux besoins des parents ?  
Oui  
Non  
Si non, quel serait l'horaire idéal pour les parents ?
24. Existe-t-il un accueil durant les journées pédagogiques ?  
Oui  
Non  
Si oui, de quelle heure à quelle heure et par qui est-il organisé ?

## PÉRIODE SCOLAIRE : LE COÛT

25. L'accueil extrascolaire est-il gratuit ?  
Oui  
Non
26. Si non, quel est le cout de l'accueil extrascolaire pour les parents ?  
Par heure Par jour Par semaine Par mois Par trimestre Autres  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
Matin  
Midi  
Soir  
Mercredi
27. Y-a-t-il des réductions possibles ?  
Tarif en fonction des revenus des parents  
Réduction pour les fratries  
Autre :
28. Organisez-vous une étude ?  
Oui  
Non
29. Si oui, est-elle comprise dans le cout de l'accueil extrascolaire  
Oui  
Non
30. Si non, quel est son coût ?



- Etude surveillée      Étude dirigée
- A l'heure  
 A la journée  
 A la semaine  
 Au mois  
 Autres :

## PÉRIODE SCOLAIRE : LE TAUX D'ENCADREMENT ET LE PERSONNEL

31. Quel est le nombre d'enfant inscrits à l'accueil extrascolaire ?

Maternelle      Primaire

Le matin

L'après-midi (hors mercredi)

Le mercredi

32. Quel est le nombre d'enfants présents à l'accueil extrascolaire ?

Nombre moyen d'ENFANTS PRÉSENTS		Nombre de PERSONNES ENCADRANTES	
maternelle	primaire	maternelle	primaire

matin Avant 8h

Après-midi (hors mercredi) Après l'école

30 min avant la fin

Mercredi après-midi Après l'école

30 min avant la fin

33. Parvenez-vous à répondre à toutes les demandes ?

Oui

Non

34. Si non, quel est le principal frein ?

Locaux

Personnel

Ressources financières

Autres :

35. Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire (en dehors du temps de midi) ?

36. Existe-t-il une ou des personnes responsables d'équipe pour gérer l'accueil extrascolaire ?

Oui

Non

Si oui, quelle est sa fonction

37. Quelle est la composition de l'équipe ?

Accueillant.e n°	Type de contrat (PTP, CDD, CDI, ALE, )	Diplôme de base (primaire, CESI, CESS, supé- rieur, aucun, )	Temps de travail
------------------	--	---	------------------

Temps plein	mi-temps	Quart temps	autre
-------------	----------	-------------	-------

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

38. Que mettez-vous en place lors d'absence de personnel d'accueil extrascolaire ?  
Existe-t-il des collaborations entre le corps professoral et l'équipe d'accueil extrascolaire ?

Oui

Non

Si oui, de quel type ?

39. Le personnel d'accueil extrascolaire a-t-il des besoins spécifiques en formation ?

Non

oui : la connaissance de l'enfant

oui : la capacité à prendre en considération de façon adéquate les partenaires de l'enfant dont les parents

oui : la définition du rôle de l'accueillant(e) et du milieu d'accueil

oui : les connaissances théoriques et pratique concernant l'enfant et le groupe

oui : les connaissances théoriques et pratique concernant la dimension interculturelle

oui : les connaissances théoriques et pratique concernant le dispositif d'aide et de prise en charge à l'égard de la maltraitance

oui : les connaissances théoriques et pratique concernant le type d'activités

: les connaissances théoriques et pratique concernant les techniques d'animations

oui : les connaissances théoriques et pratique concernant les premiers soins

## PÉRIODE SCOLAIRE : CARACTÉRISATION DE L'ACCUEIL

40. Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?

41. Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?

42. L'accueil extrascolaire est-il organisé pour

Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement

Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement

Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée

Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée

Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments, et regroupée à d'autres : .

43. Quelles sont les activités organisées au sein de l'école pendant l'accueil extrascolaire ? (temps de midi compris)

Type d'activités

(autonomes encadrées, sportives, soutien scolaire, culturelles, )

Types d'opérateurs (asbl, club, privé, personnel accueil extrascolaire, personnel enseignant)

Nom de l'opérateur (si nom spécifique)

Financement (fonds propres, commune, DAS, DASC, ATL, parents, ) Quand ?

44. Si vous avez un opérateur partenaire, pourriez-vous préciser le nom ?

## PÉRIODE SCOLAIRE : LE PROJET D'ACCUEIL

45. Le lieu d'accueil extrascolaire possède-t-il un projet d'accueil ?

Oui

Non

Si oui, de quand date la dernière version ?

46. Est-il communiqué aux parents ?

Oui

Non

Si oui, de quelle manière ?

47. Le personnel de l'école le connaît-il ?

Oui

Non

---

48. Le projet a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?

Oui

Non

49. Des réunions d'équipe sont-elles organisées ?

Oui

Non

50. Si oui, à quelle fréquence ?

Ces réunions sont-elles suffisantes ?

Oui

Non

Si non, à quelle fréquence faudrait-il organiser ces réunions d'équipe ?

## DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES

51. L'accueil extrascolaire est-il ouvert pendant les congés scolaires ?

Oui

Non

52. Si oui, durant quel.s congé.s ?

Automne

Hiver

Détente

Printemps

Juillet

Août

53. y-a-t-il un regroupement entre plusieurs établissements scolaires ?

Oui

Non

Si oui, durant quel.s congé.s ?

Automne

Hiver

Détente

Printemps

Juillet

Aout

Et avec quels établissements ?

54. Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?

55. Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?

56. Quel est le nombre maximal d'enfants de 2,5 à 5 ans accueillis ?

57. Quel est le nombre maximal d'enfants (capacité d'accueil) de 6 à 12 ans accueillis ?

58. Les enfants de moins et de plus de 6 ans sont accueillis de façon

Regroupée

Séparée

59. Si l'accueil est regroupé, quel est le taux d'encadrement ?

1 accueillant.e pour ..enfants

60. Si l'accueil est séparé, quel est le taux d'encadrement ?

2,5 à 5 ans : 1 accueillant.e pour ..enfants

6 à 12 ans : 1 accueillant.e pour ..enfants

61. Quel est l'horaire habituel d'accueil ?

62. L'accueil est-il gratuit ?

Oui

Non

Si non, quel est le cout des activités par semaine ?

63. y-a-t-il des réductions possibles ?

Tarif en fonction des revenus des parents

Réduction pour les fratries

Autre :

64. L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?

Oui

Non

65. Si oui, cette démarche entraîne-t-elle des aménagements spécifiques ?

Non

Aménagement des locaux

Acquisition de matériel spécifique

Formation du personnel

Engagement de personnel spécifique

Autre : ..

66. Quelles sont les activités organisées ?

périodes                      Activités organisées par                      Taux d'encadrement

   Accueil extrascolaire    Accueil extrascolaire+ autre    Asbl extérieure uniquement    Nombre moyen d'en-  
fants    Nombre moyens d'encadrants

Automne

Hiver

Détente

Printemps

Juillet

Aout

## GLOBALEMENT POUR VOTRE ACCUEIL :

67. Choisissez 3 thématiques d'avantages prioritaires, pour vous, pour d'un accueil extrascolaire de qualité

Infrastructures d'accueil

o Pourquoi :

Matériel d'animation

o Pourquoi :

Formation continue

o Pourquoi :

Encadrement

o Pourquoi :

Gestion administrative

o Pourquoi :

Coordination et partenariats

o Pourquoi :

Rencontre des objectifs du code de qualité en matière d'accessibilité - cout

o Pourquoi :

Rencontre des objectifs du code de qualité en matière d'accessibilité - égalité des chances

- pourquoi

Rencontre des objectifs du code de qualité en matière d'accessibilité - pour les enfants à besoins spécifiques

o Pourquoi :

68. Choisissez 3 éléments qui favorisent le plus la qualité de votre accueil extrascolaire

Une personne relais/un responsable de projet pour gérer l'accueil

Des réunions d'équipe

Le matériel

Les locaux

La formation

L'élaboration du projet d'accueil

- 
- Les moyens financiers
  - Le partenariat avec d'autres asbl
  - Lien/implication des parents
69. Choisissez 3 éléments qui freinent le plus la qualité de votre accueil extrascolaire
- Le recrutement du personnel
  - Le statut du personnel
  - Le matériel
  - Les locaux
  - La formation du personnel
  - Les liens entre les personnes d'accueil et le personnel enseignant
  - Les moyens financiers
  - Le partenariat avec d'autres asbl
  - L'augmentation du nombre d'enfants
  - Augmentation du nombre d'enfants

